
ESS – Extension de la Sécurité Sociale

Espace budgétaire pour la protection sociale et les ODD : Possibilités d'extension des investissements sociaux dans 187 pays

Isabel Ortiz
Matthew Cummins
Kalaivani Karunanethy

ESS Document n° 48

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, GENÈVE

UNICEF, NEW YORK

ONU FEMMES

Copyright © Organisation internationale du Travail 2017
Second édition 2017

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Données de catalogage avant publication du BIT

Espace budgétaire pour la protection sociale et les ODD : Possibilités d'extension des investissements sociaux dans 187 pays / Isabel Ortiz, Matthew Cummins, Kalaivani Karunanethy ; Bureau international du Travail. – Genève : BIT, 2017
(Extension of Social Security Series No. 48)

Bureau international du Travail, Département de la Protection sociale

protection sociale / espace budgétaire / espace fiscal / mobilisation des ressources / dépenses publiques / taxes / dépenses sociales / investissements sociaux / politique de développement / équité /

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail, UNICEF ou ONU FEMMES, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail, UNICEF ou ONU FEMMES souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail, UNICEF ou UNWOMEN aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

L'éditrice de la présente série est la Directrice du Département de la Protection sociale du BIT. Pour obtenir plus d'information à propos de la série ou pour présenter un document, veuillez joindre:

Isabel Ortiz, Directrice du Département de la Protection sociale

Organisation internationale du Travail

4 Route des Morillons

CH-1211 Genève 22 Suisse

Tél. +41.22.799.6226 • Fax : +41.22.799.79.62

Résumé exécutif

Il est souvent avancé que la protection sociale n'est pas abordable ou que les réductions des dépenses publiques sont inévitables pendant les périodes d'ajustement. Il existe pourtant d'autres solutions, et ce, même dans les pays les plus pauvres. Ce document de travail propose huit options à explorer en vue d'élargir l'espace budgétaire, ou espace fiscal, et générer des ressources en faveur des investissements sociaux pour les populations, y compris pour les femmes et les enfants. Ces solutions comprennent :

1. la réaffectation des dépenses publiques ;
2. l'augmentation des recettes fiscales ;
3. l'extension de la couverture de sécurité sociale et l'augmentation des recettes provenant des cotisations ;
4. le lobbying en faveur d'une aide accrue et de transferts supplémentaires ;
5. l'élimination des flux financiers illicites ;
6. l'utilisation des réserves budgétaire et de change ;
7. la gestion de la dette : l'emprunt ou la restructuration de la dette existante et ;
8. l'adoption d'un cadre macroéconomique plus souple.

Toutes les solutions de financement décrites dans ce rapport sont soutenues par les déclarations générales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions financières internationales. Les gouvernements du monde entier les appliquent depuis des décennies, montrant ainsi la grande variété des choix exercés en matière de recettes. Comme le démontre le présent document, les exemples sont nombreux :

- Costa Rica et en Thaïlande : les dépenses militaires ont été réaffectées à la santé universelle.
- Egypte a créé une Unité pour la justice économique au ministère des Finances pour examiner les priorités en matière de dépenses.
- Indonésie, Ghana et nombreux pays en développement utilisent des subventions aux carburants pour développer des programmes de protection sociale.
- Un grand nombre de pays augmentent leurs taxes pour renforcer les investissements sociaux – non seulement les taxes à la consommation (en général régressives), mais aussi les impôts sur les revenus, les impôts des entreprises, les taxes sur la propriété et l'extraction des ressources naturelles. La Bolivie, la Mongolie et la Zambie financent des régimes de pensions de retraite universelles, de prestations familiales et d'autres régimes grâce à des taxes sur les extractions minières et le gaz.
- Le Brésil a appliqué une taxe sur les transactions financières en vue d'étendre la couverture de la protection sociale.
- Le Ghana, le Libéria et les Maldives ont introduit des taxes touristiques.
- L'Argentine, le Brésil, la Tunisie, l'Uruguay, et bien d'autres pays ont étendu la couverture de la sécurité sociale et augmenté leurs recettes provenant des cotisations.
- L'Algérie, l'Ile Maurice et le Panama, entre autres, ont complété les revenus de sécurité sociale avec des taxes élevées sur le tabac.
- D'autres pays ont lancé des loteries pour compléter les dépenses sociales, comme la Welfare lottery en Chine ou la loterie de la ONCE en Espagne pour l'inclusion sociale des aveugles.

-
- Un certain nombre de pays à faible revenu reçoivent des transferts Nord-Sud et Sud-Sud, notamment El Salvador et la Guinée Bissau, tandis que d'autres pays luttent contre les grands flux financiers illicites, notamment en renforçant la lutte contre l'évasion fiscale.
 - Le Chili, la Norvège et le Venezuela, entre autres, utilisent leurs réserves budgétaires pour appuyer le développement social.
 - La Colombie a lancé les premières Obligations à impacte social dans les pays en développement en 2017, un PPP innovant ; l'Afrique du Sud a émis des obligations municipales pour financer les services et infrastructures urbaines essentiels pour remédier aux déséquilibres de financement après le régime de l'apartheid.
 - Plus de 60 pays ont réussi à renégocier leur dette, et plus de 20 sont en défaut de paiement ou refusent de la payer, notamment l'Equateur, l'Islande et l'Irak, et se servent des économies réalisées sur le service de la dette pour financer les programmes sociaux.
 - Bon nombre de pays en développement ont eu recours au déficit budgétaire et à des cadres macroéconomiques plus souples durant la récession mondiale, afin de pouvoir satisfaire les nombreuses demandes en période de faible croissance, et en vue de favoriser la reprise socioéconomique.

Chaque pays est unique, et toutes les solutions doivent être soigneusement examinées – notamment les risques et inconvénients éventuels liés à chacune des solutions proposées – et prises en compte dans le cadre du dialogue social à l'échelle nationale. Compte tenu de l'importance des investissements publics en matière de droits de l'homme, du travail et de protection sociale, il faut absolument que les gouvernements explorent toutes les solutions possibles pour élargir l'espace fiscal et promouvoir le développement socioéconomique national et les Objectifs de développement durable.

Classification JEL : F35, H12, H2, H5, H6, H62, H63, I38, O2, O23

Mots-clés : protection sociale, espace budgétaire, espace fiscal, mobilisation des ressources, dépenses publiques, taxes, cotisations de sécurité sociale, réserves de change, assistance au développement, flux financiers illicites, dette du gouvernement, politique budgétaire et monétaire expansionniste, politique du développement, dépenses sociales, investissements sociaux, équité

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Résumé exécutif..... | iii |
| Remerciements..... | ix |
| 1. Introduction : tous les pays disposent d'un espace budgétaire..... | 1 |
| 2. Etablir de nouvelles priorités dans les dépenses publiques..... | 7 |
| 3. Augmenter les recettes fiscales..... | 11 |
| 3.1. Taxes sur la consommation et la vente..... | 12 |
| 3.2. Impôts sur le revenu..... | 13 |
| 3.3. Impôts sur les entreprises et taxes sur le secteur financier..... | 15 |
| 3.4. Taxes sur l'extraction des ressources naturelles..... | 17 |
| 3.5. Droits à l'importation et à l'exportation..... | 19 |
| 3.6. Autres taxes..... | 21 |
| 4. Etendre la couverture de la sécurité sociale et accroître les recettes contributives..... | 24 |
| 5. Exercer des pressions pour obtenir de l'aide et des transferts..... | 27 |
| 5.1. Transferts Nord-Sud accrus : l'aide publique au développement (APD)..... | 27 |
| 5.2. Transferts Sud-Sud..... | 31 |
| 6. Eliminer les flux financiers illicites..... | 35 |
| 6.1. Réduction des transferts Nord-Sud..... | 35 |
| 6.2. Lutte contre les flux financiers illicites..... | 35 |
| 7. Utiliser les réserves budgétaires et les réserves de change..... | 39 |
| 7.1. Réserves budgétaires..... | 39 |
| 7.2. Réserves de change de la banque centrale..... | 42 |
| 8. Emprunter et procéder à la restructuration de la dette..... | 46 |
| 8.1. Emprunt..... | 46 |
| 8.2. Restructuration de la dette..... | 50 |
| 9. Mettre en place un cadre macroéconomique plus souple..... | 57 |
| 9.1. Une politique fiscale plus souple..... | 57 |
| 9.2. Une politique monétaire plus souple..... | 60 |
| 10. Conclusion : les solutions d'élargissement de la l'espace budgétaire au cœur du dialogue social..... | 65 |
| Bibliographie..... | 69 |

Liste des tableaux

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Tableau 1. Matrice des stratégies relatives à l'espace budgétaire, pays sélectionnés..... | 4 |
| Tableau 2. Pays en développement ayant réduit les taux de l'impôt sur le revenu pour les tranches supérieures de revenu, 2014 | 14 |
| Tableau 3. Concentration de l'aide et manquements, 2008-2012 (valeurs moyennes) | 28 |
| Tableau 4. Transfert net de ressources financières vers les pays en développement, 1998-2010 (en milliards de dollars) | 35 |
| Tableau 5. Exportation de capitaux illicites et dépenses de santé dans les pays en développement, dernière année disponible (en pourcentage du PIB) | 37 |
| Tableau 6. Fonds souverains tirant leurs ressources des réserves budgétaires, juin 2014 | 40 |
| Tableau 7. Adéquation des réserves de change dans certains pays en développement, 2013 (à l'exclusion de l'or)..... | 44 |
| Tableau 8. Déficits budgétaires réels et dépenses de santé dans 38 pays subsahariens, 2014..... | 58 |
| Tableau 9. Seuils sécuritaires d'inflation pour les pays en développement | 62 |
| Tableau 10. Pays en développement présentant des taux d'inflation faibles, prévisions de 2014 (en pourcentage du taux de change des prix moyens à la consommation) | 63 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1. Dépenses totales du gouvernement dans certains pays, 2014 (en pourcentage du PIB) | 2 |
| Figure 2. Taxes sur les produits et les services, et recettes fiscales globales par groupe de revenu, 2000-11* | 13 |
| Figure 3. Recettes fiscales du secteur minier en Zambie | 19 |
| Figure 4. Taux des droits de douane selon les tranches de revenus, 1996-2010* (en points de pourcentage)..... | 20 |
| Figure 5. Ratio cotisations de sécurité social/dépenses en matière de protection sociale (en pourcentage du PIB, dernière année disponible) | 24 |
| Figure 6. Nombre d'entreprises qui adhèrent au dispositif Monotax et de membres assurés | 26 |
| Figure 7. APD et dépenses de santé dans certains pays en développement, 2010-2012 (valeurs moyennes)..... | 29 |
| Figure 8. Utilisation de l'APD en Afrique subsaharienne, 1999-2005 (en pourcentage de la hausse anticipée en matière d'aide) | 30 |
| Figure 9. Flux financiers illicites et Aide publique au développement (APD), 2003-2012* (en millions de dollars courants)..... | 36 |
| Figure 10. Actifs gérés par les fonds souverains, 2000-2013 (en milliards de dollars courants)... | 40 |

| | | |
|------------|---|----|
| Figure 11. | Accumulation de réserves de change par les régions en développement, 1993-2013 (en milliards de dollars courants; à l'exclusion de l'or)..... | 43 |
| Figure 12. | Obligations publiques par région en développement, 1980-2013* (en milliards de dollars courants)..... | 47 |
| Figure 13. | Candidats éventuels à l'emprunt, 2013 (dette externe totale en pourcentage du PIB).. | 48 |
| Figure 14. | Dette et dépenses de santé, 2011-2013* (valeurs moyennes, en dollars courants)..... | 51 |
| Figure 15. | Aperçu de la dette des pays pauvres (en milliards de dollars courants)..... | 52 |

Liste des encadrés

| | | |
|-------------|--|----|
| Encadré 1. | Identifier l'espace budgétaire : comment utiliser l'Annexe 1 | 4 |
| Encadré 2. | La réaffectation des dépenses militaires à la protection sociale universelle en Thaïlande | 8 |
| Encadré 3. | Revoir les priorités budgétaires au sein de l'Unité pour la justice économique du ministère des Finances en Egypte | 9 |
| Encadré 4. | Leçons tirées de l'utilisation de subventions aux carburants pour les systèmes de protection sociale en Indonésie et au Ghana..... | 9 |
| Encadré 5. | Taxe sur les transactions financières pour financer la santé publique et la protection sociale au Brésil | 16 |
| Encadré 6. | Taxes sur les hydrocarbures : un facteur clé du développement social national en Bolivie..... | 17 |
| Encadré 7. | Recettes provenant du régime fiscal du secteur minier récemment mis en œuvre en Zambie | 19 |
| Encadré 8. | Les taxes sur le tabac, l'alcool et sur les importations pharmaceutiques pour une protection sociale universelle en Algérie | 21 |
| Encadré 9. | La loterie ONCE pour l'inclusion sociale des personnes aveugles en Espagne | 23 |
| Encadré 10. | Extension de la couverture et renforcement de la collecte des cotisations de sécurité sociale au Brésil | 25 |
| Encadré 11. | Etendre la protection sociale à l'économie informelle : l'exemple du système Monotax en Uruguay | 26 |
| Encadré 12. | Coopération bilatérale Sud-Sud en Guinée-Bissau..... | 32 |
| Encadré 13. | Transferts régionaux Sud-Sud au sein de l'ALBA au Salvador | 33 |
| Encadré 14. | Lutte contre la fraude fiscale – La loi relative à la conformité fiscale pour les comptes à l'étranger des Etats-Unis..... | 38 |
| Encadré 15. | Lorsque les ressources sont nombreuses, mais que la pauvreté est légion : le paradoxe du Timor-Leste | 42 |
| Encadré 16. | Des obligations infranationales financent des infrastructures urbaines essentielles en Afrique du Sud..... | 49 |

| | |
|---|----|
| Encadré 17. Un partenariat public-privé (PPP) novateur : Les obligations à impacte social en Colombie..... | 50 |
| Encadré 18. Répudiation de la dette en Iraq et en Islande | 53 |
| Encadré 19. Audits de la dette : le cas de l'Equateur..... | 54 |
| Encadré 20. La nécessité de mettre en place un mécanisme de rééchelonnement de la dette internationale | 55 |
| Encadré 21. Cadres macroéconomiques plus souples : déficit budgétaire des pays en développement durant la récession mondiale, 2007-2015 | 59 |
| Annexes | |
| Annexe 1. Indicateurs de l'espace budgétaire dans 187 pays | 77 |
| Annexe 2. Taux de cotisation à la sécurité sociale..... | 86 |

Remerciements

L'identification d'espace budgétaire pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) est de plus en plus reconnue comme une priorité par les agences des Nations Unies. C'est pourquoi ce document est co-publié par le BIT, l'UNICEF et ONU FEMMES, et traduit en plusieurs langues.

Ce document est une nouvelle mise à jour du chapitre «Identifying Fiscal Space : Options for Social and Economic Development for Children and Poor Households in 184 Countries» (identifier l'espace budgétaire : possibilités de développement socioéconomique pour les enfants et les ménages pauvres dans 184 pays), publié dans *A Recovery for All* (Ortiz. I. et M. Cummins, 2012, New York, UNICEF).

Nous adressons des remerciements particuliers à Anuradha Seth (Economiste, ONU FEMMES), Fabio Durán-Valverde (Chef, Service du financement public, des services actuariels et des statistiques, Département de la Protection sociale, BIT) Anne Drouin (Directeur, Programme global sur les accidents du travail, BIT), Wolfgang Scholz (ancien Economiste principal, Département de la Protection sociale, BIT), Christoph Ernst (Economiste principal, BIT) et Victoria Giroud-Castiella (Officiel de protection social, BIT) pour leurs commentaires et propositions durant le processus de rédaction de cette mise à jour.

Pour la publication précédente, le BIT a reçu des commentaires et des contributions de collègues et partenaires internationaux, même si ces derniers n'ont pas directement participé à cette mise à jour. Toutefois, nos remerciements s'adressent particulièrement aux personnes suivantes (par ordre alphabétique ; les postes correspondent à la date de publication) : Roberto Benes (Conseiller régional en politiques sociales, Bureau régional de l'UNICEF pour la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord), Jingqing Chai (Chef, Analyse économique et social, UNICEF), Anis Chowdhury (Officier supérieur des affaires économiques, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, DAES), Michael Clark (Conseiller interrégional de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), Degol Hailu (Conseiller en politique économique, Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD), Gail Hurley (Spécialiste en politiques, Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD), Gabriele Koehler (Chercheur invité, Université du Sussex), Lisa Kurbiel (Spécialiste principale en politiques sociales, UNICEF Mozambique), Fatou Lo (Spécialiste du programme ONU FEMMES), Alberto Minujin (Professeur, New School), Oscar Ugarteche (Chercheur principal, Université nationale autonome du Mexique), Rolph van der Hoeven (Professeur en économie de l'emploi et du développement, Université Erasmus, Rotterdam), Richard Morgan (Directeur de la division des politiques et des pratiques à l'UNICEF), Matías Vernengo (Professeur associé, Université d'Utah) et Richard Wolff (Professeur émérite en économie, Université du Massachusetts, Amherst).

1. Introduction : tous les pays disposent d'un espace budgétaire

L'argument selon lequel les dépenses de protection sociale sont très lourdes est de moins en moins pertinent dans les forums internationaux sur le développement. Il est nécessaire de dégager un espace budgétaire, ou espace fiscal, pour financer les principaux investissements économiques et sociaux pour l'accomplissement des Objectifs de développement durable (ODD) pour un développement humain durable, notamment pour les enfants et les femmes, et pour la réalisation des droits de l'homme, en particulier en période de récession.

Ce document présente huit possibilités de financement, fondées sur les déclarations en matière de politique des Nations Unies et des institutions financières internationales, et montre qu'il existe un espace budgétaire pour financer des programmes de protection sociale et pour la réalisation des ODD et ce, même dans les pays les plus pauvres. Parmi ces huit possibilités, six permettent d'augmenter le budget global d'un pays : i) l'augmentation des recettes fiscales ; ii) l'extension de la couverture de la sécurité sociale et l'augmentation des recettes provenant des cotisations ; iii) le lobbying en faveur d'une aide et des transferts accrus ; iv) l'élimination des flux financiers illicites ; v) l'emprunt ou la restructuration la dette et vi) l'adoption d'un cadre macroéconomique plus souple. Les deux autres solutions concernent la réallocation des ressources existantes d'un secteur à l'autre, et dans ce cas, en faveur de la protection sociale : g) la réaffectation des dépenses publiques et, h) l'exploitation des réserves budgétaires et des réserves de change.

L'espace budgétaire est normalement défini comme « l'espace dans le budget d'un gouvernement qui lui permet de fournir des ressources à des fins souhaitées sans compromettre la pérennité de sa situation financière ou la stabilité de l'économie » (Heller, 2005) et « le financement disponible au sein d'un gouvernement à la suite d'actions politiques concrètes pour améliorer la mobilisation des ressources » (Roy et al., 2007).

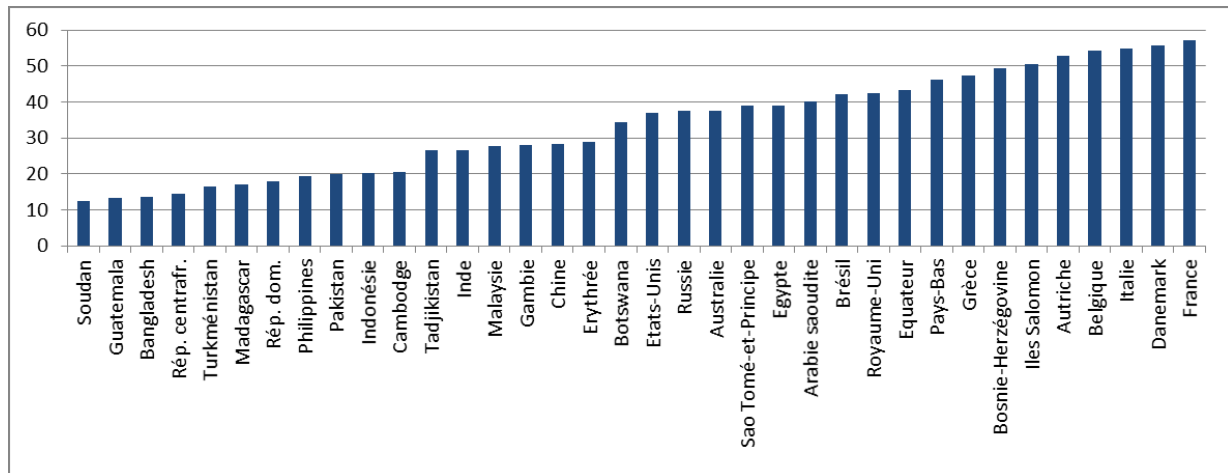
Aujourd'hui, en cette période de reprise mondiale fragile, de consolidation budgétaire et de faible croissance, la nécessité de disposer de marge de manœuvre budgétaire n'a jamais été aussi grande. Même le Directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a appelé à plusieurs reprises à une exploration exhaustive de toutes les possibilités qui pourraient être efficaces pour soutenir la croissance et le développement, en faisant le meilleur usage possible de l'espace budgétaire¹. Compte tenu de l'importance des investissements publics pour les droits de l'homme et les ODD, il est en effet impératif que les gouvernements explorent toutes les possibilités d'élargissement de cette espace fiscal de manœuvre pour promouvoir le développement socioéconomique national grâce à l'emploi et la protection sociale.

Tout d'abord, il importe de comprendre que les choix en matière de dépenses et de recettes publiques sont très variables. Un principe fondamental des droits de l'homme est que les États doivent utiliser toutes les ressources possibles pour réaliser ces droits; cependant, de nombreux pays ne le font pas, ils maintiennent les revenus du gouvernement et les dépenses publiques à des niveaux très bas. Il est important de comprendre qu'il s'agit d'un choix de politique publique. Par exemple, les dépenses publiques totales au Soudan devaient atteindre 12 pour cent du PIB pour l'exercice 2014 et 13 pour cent au Guatemala, contre 28 pour cent en Chine, 37 pour cent aux États Unis, 42 pour cent au Brésil, et plus de

¹ Par exemple, Financial Times, "[Don't Let the Fiscal Brakes Stall Global Recovery](#)", 15 août 2011; Communiqué de presse du FMI, "[IMF Managing Director Christine Lagarde Calls for Bold, Broad and Accelerated Policy Actions](#)", 27 février 2016.

55 pour cent au Danemark et en France (figure 1). Certains États optent pour dépenser davantage et d'autres moins.

Figure 1. Dépenses totales du gouvernement dans certains pays, 2014 (en pourcentage du PIB)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (octobre 2014)

Comme pour les décisions relatives aux dépenses, on observe aussi des disparités dans la façon dont les gouvernements mobilisent des ressources pour le développement socioéconomique. Alors que certains gouvernements emploient toutes les possibilités, d'autres ne le font pas. En effet, de nombreux pays ont réussi à mobiliser des ressources importantes pour les investissements publics en période de récession. En employant toutes les possibilités d'optimisation de l'espace fiscal, ces pays ont atteint un cercle vertueux de croissance soutenue qui, à son tour, génère de nouvelles ressources. Ces pays servent d'exemples pour ceux qui se sont fait piéger par un espace budgétaire limitée, un faible niveau de dépenses sociales et une croissance économique faible.

Ce document de travail servira de guide d'introduction pour identifier les possibilités de financement pour la mise en place ou l'extension des systèmes de protection sociale en ligne avec la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, ainsi que les ODD qui ont des répercussions sur la vie des femmes, des enfants et d'autres groupes sociaux. Ce document n'est pas exhaustif et ne vise pas non plus à fournir une description détaillée des différents risques et inconvénients associés à chacune des possibilités. Ainsi, ce document doit être considéré comme un aperçu des possibilités d'élargissement de l'espace fiscal qui devront être approfondies à l'échelle nationale.

La structure du document est simple : dans chaque section est décrite une des possibilités dont dispose le gouvernement pour générer des ressources supplémentaires et financer la protection sociale (résumées ci-dessous).

- i) **La réaffectation des dépenses publiques.** Il s'agit de la solution la plus courante; elle comprend l'évaluation des allocations budgétaires actuelles grâce aux examens des dépenses publiques et à d'autres analyses budgétaires thématiques, le remplacement des investissements coûteux et dont l'impact est faible par des investissements ayant de plus grandes répercussions socioéconomiques, la suppression des inefficiences dans les dépenses ou la lutte contre la corruption.
- ii) **L'augmentation des recettes fiscales.** Cette possibilité implique la modification des différents types de taux de taxation (notamment des taxes sur la consommation, les bénéfices des entreprises, les activités financières, les revenus des particuliers, la propriété, les importations et les exportations, l'extraction des ressources naturelles) ou le renforcement des méthodes de recouvrement de l'impôt et des obligations fiscales.

-
- iii) **L'extension de la couverture de la sécurité sociale et l'augmentation des recettes provenant des cotisations.** Dans les systèmes de sécurité sociale existants, l'extension de la couverture et par conséquent, l'intensification du recouvrement des cotisations, sont des moyens fiables de financer la protection sociale puisqu'elles permettent de dégager un espace budgétaire pour d'autres dépenses sociales. Les prestations de protection sociale financées grâce aux cotisations liées à l'emploi encouragent également la formalisation de l'économie informelle.
 - iv) **Le lobbying en faveur d'une aide et des transferts accrus.** Il faut pour cela s'entretenir avec les différents gouvernements donateurs ou les organisations internationales en vue d'intensifier les transferts Nord-Sud ou Sud-Sud.
 - v) **L'élimination des flux financiers illicites.** Compte tenu du volume important de ressources sortant illégalement des pays en développement chaque année, qui serait dix fois plus élevé que la totalité d'aide reçue, les décideurs devraient sévir contre le blanchiment d'argent, la corruption, l'évasion fiscale, la manipulation des prix commerciaux et d'autres infractions financières, car elles sont illégales et privent les gouvernements de revenus nécessaires au développement socioéconomique.
 - vi) **L'exploitation des réserves budgétaires et de devises étrangères.** Cette solution implique de puiser dans les économies budgétaires et d'autres recettes publiques déposées sur des fonds spéciaux, tels que les fonds souverains, ou d'utiliser les réserves de change excédentaires de la banque centrale pour le développement national et régional.
 - vii) **La gestion de la dette: l'emprunt ou la restructuration de la dette existante.** Cela implique d'envisager des possibilités d'emprunts locaux et étrangers à faible coût, y compris des conditions de faveur, après une évaluation minutieuse de la viabilité de la dette. Pour les pays surendettés, la restructuration de la dette existante est sans doute possible et justifiable si la légitimité de la dette est discutable ou si le coût d'opportunité entraînant des privations pour les groupes vulnérables est élevé.
 - viii) **L'adoption d'un cadre macroéconomique plus souple.** Cela implique des déficits budgétaires plus élevés et une hausse de l'inflation sans compromettre la stabilité macroéconomique.

Compte tenu du caractère unique de chaque pays, les possibilités en matière d'espace budgétaire doivent être soigneusement évaluées à l'échelle nationale et étudiées de manière approfondie dans le cadre d'un dialogue social. La plupart des pays adoptent une combinaison de politiques relatives à l'espace budgétaire (voir tableau 1). Pour l'analyse à l'échelle nationale, le résumé des derniers indicateurs de l'espace fiscal pour 187 pays est un bon point de départ (voir Annexe 1). Il offre un aperçu général des possibilités de financement potentiellement réalisables pour un pays donné et à court terme (voir encadré 1).

Tableau 1. Matrice des stratégies relatives à l'espace budgétaire, pays sélectionnés

| | Bolivie | Botswana | Bésil | Costa Rica | Lesotho | Islande | Namibie | Afrique du Sud | Thaïlande |
|--|---------|----------|-------|------------|---------|---------|---------|----------------|-----------|
| Réaffectation des dépenses publiques | | | | X | X | X | | X | X |
| Augmentation des recettes fiscales | X | X | X | | X | X | X | | X |
| Augmentation des cotisations de sécurité sociale | | | X | X | X | | X | X | X |
| Réduction de la dette/du service de la dette | X | X | X | X | X | X | | X | X |
| Limitation des flux financiers illicites | | | | | | X | | | |
| Accroissement de l'aide | | | | | | | X | | |
| Exploitation des réserves budgétaires | X | X | X | | | | | | |
| Cadre macroéconomique plus souple | X | | X | | | | | | X |

Encadré 1

Identifier l'espace budgétaire : comment utiliser l'Annexe 1

L'Annexe 1 fournit un aperçu des différents indicateurs de l'espace budgétaire dans 187 pays et peut être utilisée pour effectuer une analyse rapide des différentes ressources dont peut disposer un gouvernement. Il convient de noter que l'Annexe 1 sert uniquement de point de départ de référence; elle exclut l'initiative plus systématique de mise en œuvre d'un nouveau système de sécurité sociale ou d'extension d'un système existant. Il est crucial d'obtenir les dernières données disponibles, ainsi que les projections des indicateurs correspondants et d'effectuer des analyses et des évaluations des résultats approfondies pour tous les scénarios envisageables. En outre, ces exercices devraient être effectués en consultation avec les principales parties prenantes, notamment les représentants des travailleurs et des employeurs, ainsi que les partenaires au développement.

Les données suivantes sont extraites de l'Annexe 1 et concernent deux pays en développement sur deux continents différents : le Guatemala et le Pakistan. L'examen de leurs différents indicateurs de l'espace budgétaire révèle de nombreuses possibilités pour stimuler les investissements socioéconomiques aujourd'hui.

| Pays | (i) Dépenses du gouvernement | | | | (ii) Recettes | | (iii) Coût de s. soc. (% de dépenses de p. soc.) ^d | (iv) APD reçue 2012 ^a | (v) Flux financ. illicites 2012 ^b | (vi) Réserves de change 2013 ^c | (vii) Dette (% RNB) 2013 ^a | | (viii) Déficit budg. 2014 | (ix) Inflation (variation en %) 2014 |
|--------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|---|----------------------------------|--|---|---------------------------------------|---------------|---------------------------|--------------------------------------|
| | Total 2014 | Santé 2012 ^a | Educ. 2011 ^a | Armée 2012 ^a | Total 2014 | Taxes 2012 ^a | | | | | Stocks ext. | Service total | | |
| Guatemala | 13.3 | 2.4 | 2.9 | 0.4 | 11.2 | 10.8 | 10.4 | 0.6 | 2.7 | 13.0 | 32.0 | 2.4 | -2.1 | 3.5 |
| Pakistan | 19.8 | 1.0 | 2.2 | 3.5 | 15.1 | 10.1 | ... | 0.9 | 0.2 | 3.1 | 22.8 | 3.3 | -4.7 | 8.6 |
| Monde | 34.7 | 4.1 | 4.6 | 2.0 | 31.9 | 17.2 | 57.2 | 6.3 | 6.8 | 21.1 | 45.5 | 5.1 | -2.8 | 4.4 |

Source : Annexe 1 (sauf indication contraire, tous les chiffres sont en pourcentage du PIB, 2014 ou dernière année disponible)

i) En matière de dépenses gouvernementales, les pays peuvent envisager de réaffecter les dépenses des secteurs dont le rendement en matière de développement est limité à des investissements socioéconomiques en faveur des ménages pauvres. Par exemple, au Pakistan, les dépenses militaires représentent 3,5 pour cent du budget, soit plus que tous les investissements dans l'éducation et la santé. L'examen du budget est nécessaire pour comprendre les effets de la répartition des allocations actuelles, notamment l'identification des investissements dont l'impact est élevé, ainsi que pour régler le problème de l'inefficience des dépenses, en insistant particulièrement sur la lutte contre la fuite des capitaux et la corruption (voir section 2).

ii) Concernant les recettes fiscales, le Guatemala et le Pakistan affichent les plus bas niveaux de recettes fiscales en pourcentage du PIB parmi les 187 pays disposant de données comparables. L'indicateur budgétaire indique donc que les codes fiscaux et les méthodes de recouvrement devraient être révisés dans les deux pays, et qu'il faudrait effectuer une analyse du renforcement d'autres flux de recettes et en identifier de nouveau. Il est généralement conseillé de moins dépendre des taxes à la consommation, qui sont souvent régressives (par exemple : la TVA), et de développer d'autres types de taxation – notamment sur les bénéfices des entreprises, les activités financières, les revenus des particuliers, la fortune, la propriété, le tourisme, le commerce – sans compromettre les investissements qui génèrent de l'emploi (voir section 3).

iii) Les informations sur les cotisations de sécurité sociale ne sont disponibles que pour le Guatemala. Dix pour cent des dépenses totales en matière de protection sociale sont financés par les cotisations. Ce faible niveau montre que le Guatemala pourrait élargir son espace fiscal grâce à l'extension de la couverture de sécurité sociale et du recouvrement des cotisations sociales, en lien avec les politiques de formalisation des travailleurs du secteur informel (voir section 4).

iv) A moins d'un pour cent du PIB, les niveaux d'aide publique au développement (APD) montrent qu'il reste beaucoup à faire pour défendre le renforcement de l'aide et des transferts au Guatemala et au Pakistan. Tout d'abord, ces gouvernements pourraient élaborer une stratégie d'aide renforcée et opérationnaliser un socle de protection sociale et l'adapter aux partenaires bilatéraux. Les deux pays pourraient également envisager de renforcer la coopération pour le développement Sud-Sud avec les donateurs émergents stratégiques en vue d'obtenir un appui à la fois financier et technique (par exemple : la Chine ou les Emirats arabes unis dans le cas du Pakistan; le Brésil, le Mexique ou le Venezuela dans le cas du Guatemala) (voir section 5).

v) Le montant des flux financiers illicites serait considérable au Guatemala (2,7 pour cent du PIB), puisqu'il serait supérieur à la totalité des dépenses en matière de santé. Il serait donc peut-être stratégique de réaliser une évaluation approfondie des flux financiers illicites pour identifier les modifications en matière de politiques et de pratiques relatives aux finances publiques qui permettraient de mobiliser ces ressources et les réaffecter à des investissements socioéconomiques productifs, notamment en faveur de la protection sociale (voir section 6).

vi) En matière de réserves de change, les niveaux des banques centrales du Guatemala et du Pakistan ne semblent pas excessifs, et il faudrait définir des priorités concernant les possibilités d'espace budgétaire. En raison de données limitées, il est difficile d'évaluer les réserves budgétaires (voir section 7 pour une analyse des différentes utilisations des réserves en faveur du développement socioéconomique, et pour des détails concernant les répercussions sur l'offre monétaire et la dette).

vii) Concernant la dette, les paiements annuels liés au service de la dette du Guatemala avoisinent les 2,4 pour cent du PIB et 3,3 pour cent au Pakistan, ce qui équivaut et dépasse le montant total des dépenses en matière de santé et suggère fortement que les gouvernements devraient revoir les stratégies de réduction des paiements au moyen d'une restructuration de la dette (voir section 8).

viii) Bien que les possibilités d'augmentation du déficit budgétaire (près de 5 pour cent du PIB) soient limitées au Pakistan, les niveaux du Guatemala étaient relativement faibles en 2014 (2 pour cent), ce qui laisse entendre qu'il serait possible d'autoriser une augmentation du déficit budgétaire en faveur d'investissements supplémentaires dans la protection sociale (voir section 9).

ix) En matière d'inflation, le Guatemala enregistrait un niveau de 3,5 pour cent en 2014, ce qui est bien en deçà des normes internationales et montre qu'il est possible d'envisager une politique monétaire expansionniste. Au Pakistan, l'inflation frôle les 9 pour cent; il serait donc prudent d'envisager d'autres possibilités (voir section 9).

En somme, une analyse rapide de l'espace budgétaire fondée sur des macro-indicateurs pour le Guatemala et le Pakistan permet d'identifier les différents secteurs qui méritent d'être davantage étudiés pour générer des ressources en vue d'accroître les investissements dans les systèmes de protection sociale.

2. Etablir de nouvelles priorités dans les dépenses publiques

Repenser les allocations sectorielles dans les budgets existants est un bon moyen d'accroître les dépenses sociales. La redéfinition des priorités des dépenses publiques est généralement une question controversée et par conséquent, une méthode compliquée. Pour être efficace, il doit y avoir une volonté politique forte. L'opposition à la restructuration peut évidemment s'expliquer par le fait qu'aucune ressource supplémentaire n'est considérée comme étant disponible et, par conséquent, que d'autres secteurs ou sous-secteurs doivent être réduits afin de permettre une augmentation des investissements sociaux – ces secteurs représentent souvent d'importants intérêts particuliers dans un pays. En d'autres termes, avec cette méthode, l'on part du principe que le budget global est fixé et que les modifications de sa structure doivent obéir aux règles d'un jeu à somme nulle, dans tous les cas il y a des gagnants et des perdants, et ceux derniers s'opposent aux réallocations des ressources.

La documentation portant sur les choix publics et les finances publiques décrit comment différents groupes d'intérêt au sein et à l'extérieur du gouvernement peuvent influencer les politiques publiques et les allocations budgétaires (voir Buchanan et Musgrave, 1999). Lorsque les ministères du travail et du secteur social ne parviennent pas à obtenir un appui, les allocations en faveur des politiques liées à l'emploi ou des investissements sociaux risquent d'être réduites. Très souvent, à la fois dans les pays développés et en développement, le débat est manipulé en fonction des intérêts particuliers ou des positions idéologiques – par exemple lorsque l'on affirme que les dépenses sociales sont à l'origine de déficits ingérables, sans faire cas des dépenses militaires ou d'autres dépenses non productives beaucoup plus importantes. Diverses études ont mis en évidence les risques de voir les postes budgétaires favorables aux pauvres largement affectés durant les processus de consolidation budgétaire et d'ajustement (voir OIT, 2014 ; Cornia et al., 1987, Hicks, 1991, Ortiz et Cummins, 2015, Ravallion, 2002, 2004 et 2006).

Bien que parvenir à des budgets sociaux plus importants soit d'une stratégie difficile, il est possible de donner la priorité aux dépenses socialement responsables, même lorsque les budgets généraux diminuent. Cette redéfinition des priorités exige avant tout que les gouvernements aient clairement défini leurs priorités budgétaires. Les enjeux politiques et techniques de l'identification des secteurs et sous-secteurs pouvant être réduits pour favoriser l'espace fiscal peuvent être dépassés lorsqu'il existe un accord politique sur les stratégies suivantes (pour plus de détails, voir Ortiz, 2008a, Scholz et al., 2000):

- *Redéfinition des priorités au moyen d'examen des dépenses publiques et des budgets sociaux.* Il s'agit de méthodes clairement élaborées de gestion des finances publiques qui présentent des éléments de preuve et introduisent de la rationalité dans le processus d'élaboration des politiques publiques en montrant l'impact des allocations budgétaires actuelles.
- *Remplacement des investissements coûteux et à faible impact.* Les nouveaux investissements publics peuvent être réexaminés; par exemple, les répercussions sociales de nombreux grands projets d'infrastructure ou le sauvetage des systèmes bancaires ont tendance à être limités, mais nécessitent une grande quantité de ressources publiques. Les postes budgétaires dont les coûts récurrents sont importants, mais dont les répercussions sociales sont faibles devraient également être réexaminés; par exemple, le Costa Rica et la Thaïlande ont réduit leurs dépenses militaires pour financer les investissements sociaux nécessaires (encadrés 2 et 3). À l'heure actuelle, de nombreux pays éliminent progressivement les subventions énergétiques, notamment le Ghana et l'Indonésie (encadré 4), ce qui représente une excellente opportunité pour développer des systèmes de protection sociale. Un dialogue social impliquant les parties prenantes concernées et prenant la forme de débats publics constitue un outil

stratégique pour remplacer les interventions coûteuses et à faible impact. Grâce à cet outil, il sera possible de minimiser l'influence éventuelle de groupes de lobbying puissants dans la prise de décisions publiques.

- *Elimination des inefficiences.* Bien que cette stratégie soit liée à la précédente, une analyse plus approfondie des investissements du secteur est nécessaire pour éliminer les inefficiences. En particulier, la rentabilité globale d'un programme ou d'une politique spécifiques doit être évaluée de manière impartiale selon divers facteurs, notamment : a) la couverture (bénéficiaires et prestations); b) le coût total (en pourcentage du PIB, dépenses publiques et dépenses sectorielles); c) les frais administratifs (en pourcentage du total des coûts et en comparaison à d'autres programmes – par exemple, le ciblage selon des conditions de ressources est généralement coûteux); d) les prestations sociales à long terme et les facteurs externes positifs; et e) le coût d'opportunité (comparaison de cette politique ou de ce programme avec d'autres solutions). Renforcer l'efficacité des allocations sectorielles implique également d'améliorer la supervision et l'inspection, ainsi que de réduire la corruption.
- *Lutte contre la corruption.* La corruption peut aussi fournir un espace budgétaire significatif pour le développement socioéconomique, puisqu'elle représenterait plus de 5 pour cent du PIB mondial (2,6 billions de dollars²) ; l'Union africaine estime que 25 pour cent du PIB des Etats africains, soit 148 milliards, sont perdus à cause de la corruption chaque année. Or, ce problème est omniprésent dans le monde, y compris dans les pays à revenu élevé – par exemple, la corruption ferait perdre 5 à 20 pour cent des budgets annuels des programmes de soins de santé des Etats-Unis Medicare et Medicaid (OCDE, 2014a). Malgré les efforts entrepris pour récupérer les biens subtilisés par des responsables corrompus et transférés vers des comptes offshores, seuls près de 420 millions de dollars ont été récupérés (Grey et al., 2014). Le renforcement de la transparence, la mise en place de bonnes pratiques de gouvernance, ainsi que la lutte contre les flux financiers illicites (voir ci-après) peuvent augmenter la disponibilité des ressources pour le développement socioéconomique³.

Encadré 2

La réaffectation des dépenses militaires à la protection sociale universelle en Thaïlande

La crise financière asiatique de 1997 a durement frappé l'économie et la société thaïlandaises. Avec le soutien de la Constitution de 1997, les appels lancés par la société civile pour que soient abordées les politiques sociales jusque-là négligées ont conduit le gouvernement à adopter le régime de soins de santé universel en 2001. Etant donné que près d'un tiers de la population ne bénéficiait pas d'une couverture de santé à cette époque, et que la majeure partie appartenait au secteur agricole informel et ne percevait pas de revenus réguliers, les systèmes contributifs ne permettaient pas à eux seuls de parvenir à une couverture universelle; un appui budgétaire était nécessaire. La plupart des améliorations en matière de santé publique ont été financées grâce à la réduction des dépenses en matière de défense (de près de 25 pour cent des dépenses totales dans les années 1970 à 15 pour cent dans les années 2000) et à des paiements du service de la dette réduits. Le gouvernement a intégré le régime de soins de santé universel à un plan de relance budgétaire plus général. D'autres mesures ont permis d'augmenter le montant de l'argent dont ont pu disposer des individus ayant une forte propension à dépenser, et notamment de créer une Banque du peuple, de décréter un moratoire de la dette pour les agriculteurs et d'établir un fonds de village.

Source : Duran-Valverde et Pacheco (2012)

² Sauf indication contraire, le dollar s'entend du dollar des Etats-Unis.

³ Les organisations internationales et les partenaires au développement ont largement documenté les stratégies spécifiques de lutte contre la corruption. Voir, par exemple, [Nations Unies](#), [Transparency International](#) et [Banque mondiale](#).

Les institutions financières internationales telles que le FMI conseillent souvent la réduction des inefficacités car elle permet d'éviter les tensions politiques. Néanmoins, il faut noter que **les réformes des dépenses progressent lentement** et sont peu susceptibles de dégager des ressources considérables et immédiates. Si la redéfinition des priorités des dépenses publiques est un bon point de départ pour élargir l'espace budgétaire, il faudrait aussi envisager d'autres solutions.

Encadré 3

Revoir les priorités budgétaires au sein de l'Unité pour la justice économique du ministère des Finances en Egypte

Après le Printemps arabe, une Unité pour la justice économique a été créée au sein du ministère des Finances, dirigée par le ministre adjoint des Finances. La mission de cette unité consiste à œuvrer en faveur d'une politique budgétaire équitable. L'Unité révisé les priorités budgétaires, en se fondant sur trois principes moraux (participation, répartition et redistribution) qui respectent le concept des 4 «E» (économie, efficacité, efficacité et équité). Une des mesures principales adoptées après le Printemps arabe a été l'adoption du salaire minimum pour les employés gouvernementaux, parmi lesquels 10 pour cent sont considérés comme étant pauvres. L'évasion fiscale est considérée comme une source majeure d'injustice sociale en Egypte et l'Unité pour la justice économique appuie une augmentation des recettes fiscales, accompagnée de l'amélioration des services publics, afin que les contribuables sentent qu'ils bénéficient de l'utilisation de ces services. La justice sociale ne consiste pas seulement à aider les pauvres, mais à fournir des services universels de qualité à tout le monde, y compris aux classes moyennes qui disposent de revenus très faibles dans un pays comme l'Egypte.

Source : Université américaine du Caire, 2014, et ministère égyptien des Finances

Encadré 4

Leçons tirées de l'utilisation de subventions aux carburants pour les systèmes de protection sociale en Indonésie et au Ghana

Depuis 2010, la réduction des subventions est une politique commune, considérée par 132 gouvernements dans 97 pays en développement et 35 pays à revenu élevé, cela concerne principalement les subventions des carburants, mais aussi de l'électricité, l'alimentation et l'agriculture. La réduction des subventions aux carburants est souvent accompagnée du développement d'un filet de sécurité de base pour compenser les pauvres, comme au Ghana et en Indonésie. Cependant, lorsque les subventions aux carburants sont retirées, les prix des aliments et des transports augmentent et peuvent devenir inabordable pour de nombreux ménages. Les prix plus élevés de l'énergie ont également tendance à ralentir l'activité économique et à générer ainsi du chômage. L'élimination soudaine des subventions aux carburants et l'augmentation conséquente des prix ont déclenché des manifestations et des émeutes violentes dans de nombreux pays, comme au Cameroun, au Chili, en Inde, en Indonésie, au Kirghizistan, au Mexique, au Mozambique, au Nicaragua, au Niger, au Nigéria, au Pérou, au Soudan et en Ouganda. Il existe plusieurs implications politiques importantes qui doivent être prises en compte:

- *Calendrier* : bien que les subventions puissent être supprimées du jour au lendemain, le développement de programmes de protection sociale prend longtemps, en particulier dans les pays où la capacité institutionnelle est limitée. Ainsi, il existe un risque élevé que les subventions soient retirées avant que les populations soient protégées. Les coûts de nourriture, d'énergie et de transport seraient inabordable pour de nombreux ménages.
- *Le ciblage des pauvres exclut autres ménages vulnérables* : dans la plupart des pays en développement, les classes moyennes ont des revenus très bas et elles sont vulnérables aux hausses de prix. Une politique visant à éliminer les subventions pour mettre en place des filets de sécurité ciblés pour les pauvres pourrait punir les classes moyennes et les groupes à faible revenus.
- *Répartition des économies* : les économies qui résultent de la réduction des subventions énergétiques devraient permettre aux pays de mettre en place des systèmes complets de protection sociale: les subventions aux carburants sont importantes, mais les filets de sécurité compensateurs sont modestes. Par exemple, au Ghana, la subvention aux carburants aurait coûté plus d'un milliard de dollars en 2013, alors que le coût du programme ciblé LEAP est d'environ 20 millions de dollars par an (comment ont été affectées les économies?).
- *Les réformes des subventions sont complexes et leurs impacts sociaux doivent être correctement évalués et discutés dans le cadre du dialogue national* afin de comprendre les possibles effets sociaux et de convenir sur les réformes nécessaires avant la réduction ou la suppression des subventions.

En conclusion, la réduction des subventions énergétiques est une excellente opportunité pour développer des systèmes de protection sociale pour tous, y compris des socles, et pour la réalisation d'autres ODD. Les subventions aux carburants sont généralement importantes et devraient permettre aux gouvernements de développer des systèmes universels de protection sociale pour tous les citoyens, et pas uniquement pour les pauvres.

Source : OIT, 2016, Ortiz et al., 2015

3. Augmenter les recettes fiscales

Renforcer la conformité fiscale ou augmenter les taux d'imposition sont des stratégies potentielles de mobilisation de ressources publiques supplémentaires sans nécessairement sacrifier d'autres priorités en matière de dépenses. Cependant, les nouvelles taxes n'améliorent les recettes du gouvernement que si elles sont correctement conçues et mises en œuvre⁴. Hormis le renforcement de la position budgétaire globale d'un pays, de nouvelles recettes fiscales peuvent éventuellement appuyer les objectifs en matière d'équité, en particulier dans les cas où les disparités sont généralisées. Par exemple, si les taux d'imposition sur le revenu augmentent chez les groupes les plus riches d'un pays, des recettes supplémentaires peuvent être générées et investies dans les ménages pauvres et vulnérables, réduisant ainsi la pauvreté et l'inégalité, tout en maintenant une croissance inclusive à long terme.

Les taxes les plus courantes incluent : les taxes sur la consommation ou sur la vente (par exemple sur les produits et services ou sur toute opération qui crée de la valeur; elles concernent généralement tout le monde), l'impôt des sociétés (appliqué aux entreprises, y compris dans le secteur financier), l'impôt sur le revenu (par exemple, des particuliers, des sociétés ou d'autres entités juridiques), les droits de succession (appliqués sur les legs), les impôts fonciers (appliqués à la propriété privée et la fortune), les droits de douane (par exemple, les taxes perçues sur les importations ou les exportations) et les droits de péage (par exemple les frais appliqués aux déplacements sur les routes, les ponts, etc.).

Dans l'histoire récente, l'augmentation de la taxation progressive des groupes de revenus les plus riches pour financer les investissements sociaux et favorables aux personnes pauvres a été plutôt rare. Cela résulte en grande partie du vent de libéralisation et de dérégulation qui a balayé la plupart des économies au début des années 1990 et poussé de nombreux pays à proposer des allègements fiscaux et des subventions pour attirer les capitaux étrangers, ainsi qu'à revoir les impôts sur le revenu appliqués aux groupes les plus riches et aux entreprises pour stimuler les investissements intérieurs. En outre, pour contrer les pertes de recettes associées à ces politiques fiscales, de nombreux pays ont prélevé plusieurs taxes sur la consommation.

Le cadre en matière de politique fiscale associé aux politiques de libéralisation et de dérégulation caractérise encore aujourd'hui la plupart des gouvernements. Contrairement aux politiques progressistes et fondées sur l'équité, de nombreux régimes fiscaux actuels peuvent être qualifiés de régressifs en ce qu'ils prélèvent un plus grand pourcentage du revenu des ménages pauvres que celui des ménages riches. En particulier, un grand nombre de gouvernements dépendent fortement des taxes sur la valeur ajoutée (TVA) pour leurs recettes, qui ont tendance à peser plus lourdement sur les personnes pauvres, puisqu'elles dépensent une part plus élevée de leurs revenus en produits et service de base, lorsqu'elles n'en sont pas exemptées. En conséquence, il est impératif que les effets distributifs soient une priorité des discussions concernant les politiques fiscales – notamment entre les groupes de revenu et les régions.

⁴ Il importe cependant de soigneusement examiner les risques liés aux réformes impliquant des modifications des taux de taxation. Les principaux arguments contre l'augmentation des taxes concernent notamment les possibilités suivantes: i) les risques politiques (l'augmentation de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt des sociétés n'est pas une mesure appréciée, car elle peut dissuader les électeurs influents de fournir leur appui et entraîner la réduction des contributions aux campagnes électorales); ii) l'inflation (l'augmentation des taxes sur les produits est souvent répercutée sur les consommateurs); et iii) l'augmentation de la pauvreté (l'augmentation des taxes sur les ventes, comme la TVA, affecte un pourcentage plus élevé du revenu des personnes pauvres).

Compte tenu de l'urgence qu'il y a à élargir l'espace budgétaire en vue d'un développement équitable, de nombreux gouvernements s'emploient à augmenter les recettes fiscales. Les pays développés et en développement entreprennent des efforts pour combler les lacunes, développer les capacités de recouvrement et élargir l'assiette fiscale, notamment en luttant contre l'évasion fiscale des entreprises, qui aurait entraîné des pertes de revenus annuels de 189 milliards de dollars pour l'ensemble des pays en développement (Christian Aid, 2008, EURODAD, 2014).

Le paragraphe suivant rend compte de six grandes catégories de taxes que les gouvernements peuvent ajuster pour augmenter les sources de revenus : les taxes sur la consommation et sur la vente, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les taxes sur les extractions de ressources naturelles, les droits à l'importation et à l'exportation et les autres taxes utilisant des approches plus innovantes.

3.1. Taxes sur la consommation et la vente

Au cours de la dernière décennie, bon nombre de pays en développement ont mis en place des taxes sur la consommation ou sur la vente, telles que la TVA. Selon les Indicateurs du développement dans le monde, entre 2000 et 2011, la part globale des taxes liées à la consommation a, en moyenne, augmenté de cinq points de pourcentage dans les pays à faible revenu et de deux points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire, en termes de recettes totales, alors que cette part est restée stable dans les pays à revenu élevé (figure 2). Dans le groupe des pays en développement, il apparaît également que ces nouvelles taxes sont à l'origine d'une augmentation régulière des recettes fiscales globales⁵. Bien que peu de données soient disponibles pour les pays en développement avant 2000, ce qui explique sans doute pourquoi la hausse est moins nette, les données disponibles montrent que la contribution des nouvelles taxes sur la consommation aux recettes globales a entraîné des augmentations de près de 10 pour cent du PIB en 2000 à 13 pour cent en 2009 pour les pays à revenu intermédiaire, en moyenne, avec une augmentation de deux pour cent pour les pays à faible revenu.

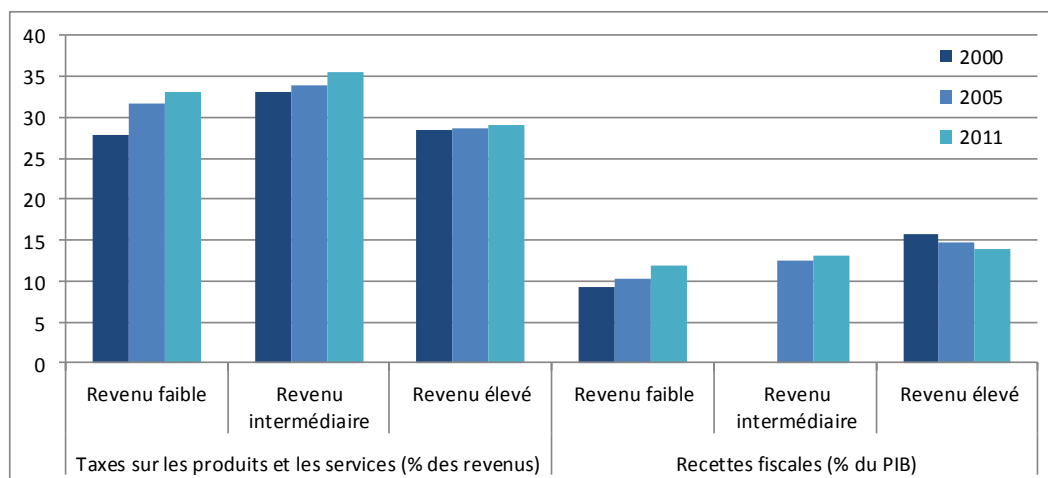
En outre, une étude récente des discussions politiques du FMI dans 616 rapports de pays montre que 138 gouvernements dans 93 pays en développement et 45 pays à revenu élevé envisagent d'augmenter la TVA ou les taxes sur la vente (OIT, 2014a, Ortiz et al., 2015). Si l'impact distributif d'un tel changement dans la politique fiscale n'est pas correctement examiné, l'inégalité des revenus risque de s'accroître, compte tenu du poids disproportionné des taxes sur la consommation sur les quintiles de revenus les plus bas de la société. Contrairement à des taxes progressives, les taxes universelles sur les marchandises en particulier sur les produits alimentaires et ménagers de base sont régressives, car il n'y a pas de distinction entre les revenus des consommateurs à revenus élevés et à faibles revenus.

Compte tenu de leurs impacts sociaux négatifs, augmenter la TVA ou les taxes à la consommation sur les produits que les ménages consomment n'est pas une solution politique préconisée. Le prélèvement ou l'augmentation des taxes à la consommation ne peut constituer un objectif politique prudent et élargir l'espace fiscal que s'ils ne ciblent les produits que les personnes les plus aisées consomment davantage. Par exemple, il est possible d'exonérer les produits de première nécessité que de nombreuses familles à faible revenu utilisent tout en fixant des taux plus élevés pour les produits de luxe que consomment principalement les familles les plus riches (par exemple, les voitures de luxe). De cette manière, les taxes sur la consommation progressivement conçues peuvent augmenter les

⁵ Cela traduit en partie le renforcement du recouvrement des taxes existantes, dont l'ampleur ne peut être vérifiée en raison de l'absence d'informations.

ressources publiques et protéger les personnes les plus vulnérables (voir Schenk et Oldman, 2001).

Figure 2. Taxes sur les produits et les services, et recettes fiscales globales par groupe de revenu, 2000-11*



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2015)

* Les recettes fiscales font référence aux transferts reçus par le gouvernement central à des fins publiques, hors cotisations de sécurité sociale; les taxes sur les produits et les services incluent les taxes sur les ventes générales sur la valeur ajoutée, les accises sélectives sur les marchandises, les taxes sélectives sur les services, et les taxes sur l'utilisation des produits ou des biens.

La taxe d'accise est un autre type de taxe sur la consommation qui peut être utilisé pour élargir l'espace fiscal. Elle est prélevée sur les marchandises telles que la bière, les cigarettes et le pétrole dont la consommation crée des externalités négatives (par exemple, le coût du produit ne tient pas compte des effets secondaires négatifs, sur les tiers ou la société, qui résultent de sa consommation). L'avantage d'augmenter les taxes «sur les vices» est de les rendre plus politiquement acceptables, surtout si les recettes sont utilisées pour les dépenses sociales; leur inconvénient réside dans le fait que, par leur nature, elles visent à réduire la consommation sous-jacente. D'après les recettes fiscales actuelles, l'OMS (2009a) estime qu'une augmentation comprise entre 5 et 10 pour cent du taux d'imposition du tabac pourrait rapporter jusqu'à 1,4 milliard de dollars par an en revenus supplémentaires dans les pays à faible revenu et 5 milliards de dollars dans les pays à revenu intermédiaire. Une augmentation des taxes sur le tabac de 50 pour cent pourrait couvrir près de la moitié des dépenses de santé publique dans un certain nombre de pays en développement. Compte tenu des retombées sur la santé publique et des recettes qui pourraient être générées par ces nouvelles taxes «sur les vices», ou par leur augmentation, il semblerait que de nombreux gouvernements envisagent cette solution. L'Algérie (encadré 8), l'Argentine, le Bangladesh, le Botswana, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, l'Équateur, l'Inde, l'Indonésie, Madagascar, Maurice, le Népal, le Panama, l'Uruguay, le Swaziland, la Thaïlande, le Venezuela et le Zimbabwe sont des pays à forte taxe sur le tabac.

3.2. Impôts sur le revenu

Contrairement aux taxes sur les produits et les services, l'impôt sur le revenu est souvent progressif, c'est-à-dire que les taux d'imposition des individus des tranches de revenu supérieures sont plus élevés que ceux des tranches inférieures. Selon les données des Indicateurs du développement dans le monde, à l'exception des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, les pays en développement ont généralement augmenté les impôts des particuliers et des entreprises, ainsi que les taxes sur les plus-values depuis 2001. La hausse des divers impôts sur le revenu est susceptible d'avoir renforcé les sources de revenus pour la plupart des gouvernements des pays en développement.

Toutefois, cette tendance progressive cache d'importantes disparités entre les politiques relatives à l'impôt sur le revenu. En particulier, un certain nombre de pays en développement ont réduit les taux de l'impôt sur le revenu pour les groupes les plus riches (tableau 2). Concernant les impôts sur le revenu des particuliers, 34 des 149 pays disposant de données (soit 22 pour cent de l'échantillon) ont réduit les taux d'imposition appliqués aux personnes dont les revenus sont les plus élevés en 2014, comparés à la période de 2010 à 2013. Parmi les 146 pays présentant des données relatives à l'impôt sur le revenu des entreprises, quatre ont réduit le taux d'imposition appliqué à la tranche de revenu supérieure en 2014, comparé aux années précédentes. Pour ces pays, l'élargissement de l'assiette fiscale du revenu au moyen d'un recouvrement plus efficace, notamment en luttant contre l'évasion fiscale, ou en diminuant le niveau de revenu exigé pour passer à une tranche d'imposition supérieure, pourrait élargir l'espace budgétaire disponible à court terme.

Tableau 2. Pays en développement ayant réduit les taux de l'impôt sur le revenu pour les tranches supérieures de revenu, 2014

| Impôt sur le revenu des particuliers | | Impôt sur le revenu des entreprises |
|--------------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Antigua-et-Barbuda | Mozambique | Sierra Leone |
| Equateur | Antilles néerlandaises | Albanie |
| Fiji | Nouvelle-Zélande | Allemagne |
| France | Norvège | Israël |
| Gibraltar | Pakistan | |
| Grèce | Panama | |
| Guatemala | Samoa | |
| Hongrie | Sénégal | |
| Islande | Sierra Leone | |
| Ile de Man | Soudan | |
| Jamaïque | Swaziland | |
| Jordanie | Syrie | |
| Lettonie | Tanzanie | |
| Liban | Thaïlande | |
| Malawi | Tunisie | |
| Malte | Royaume-Uni | |
| Maurice | Yémen | |

Source : Calculs des auteurs d'après les données de KPMG datant du 6 février 2015

* Un pays est inclus à condition que son taux d'imposition marginal le plus élevé en 2014 soit inférieur au taux moyen pour la période 2010-2013

En outre, il faut rapidement introduire des impôts sur le revenu de plus en plus progressifs pour contrer les tendances actuelles en matière d'iniquité. Les grandes inégalités en matière de revenus qui caractérisent la plupart des pays en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire, ont été exacerbées ces dernières années, à cause d'une

croissance faible et d'un taux de chômage invariablement élevé, de la volatilité des prix des produits alimentaires et énergétiques et de la faiblesse du schéma des dépenses du gouvernement – tout ceci a une incidence négative disproportionnée sur les quintiles inférieurs (Ortiz et Cummins, 2011, p.33-36). En conséquence, les impôts sur le revenu – qui constituent l'outil principal de redistribution dont disposent les décideurs politiques – devraient être examinés tant sur le plan de l'espace fiscal que de l'équité.

3.3. Impôts sur les entreprises et taxes sur le secteur financier

L'augmentation des impôts sur les entreprises est une autre stratégie envisageable pour générer des recettes fiscales supplémentaires. Les pays en développement dans toutes les régions, hors Amérique latine, ont diminué les taux d'imposition commerciaux entre 2005 et 2014. L'Europe et l'Asie centrale, ainsi que l'Afrique subsaharienne ont enregistré les plus fortes baisses, d'après les données de la Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde, 2015). L'Asie de l'Est et Pacifique, et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont également réduit les taux d'imposition commerciaux de 3 et 6 pour cent respectivement durant la même période⁶.

La logique sous-jacente à la réduction des impôts sur les entreprises et des coûts et frais de licence connexes était d'encourager la prise de risque des entreprises et de créer une nouvelle activité économique. Cependant, les inconvénients éventuels doivent être soigneusement évalués, afin d'assurer que les bénéfices à court terme tirés de l'accroissement de l'activité des entreprises ne soient pas réalisés au détriment des investissements essentiels abandonnés pour le développement humain et économique. Cela est particulièrement important dans les pays qui ont enregistré des réductions notables, notamment le Bélarus, la Géorgie, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Timor-Leste, qui ont tous réduit leurs taux d'imposition des entreprises de plus de 25 pour cent entre 2005 et 2010, ainsi que dans les pays où les taux d'imposition des entreprises sont les plus faibles au monde (moins de 17 pour cent en 2014), notamment la Géorgie, le Kosovo, le Lesotho, la Macédoine, Vanuatu, le Timor-Leste et la Zambie⁷.

A la suite de la crise financière mondiale, de nombreux pays ont remis en question l'ancienne logique, surtout en ce qui concerne le secteur financier. Plusieurs régimes fiscaux du secteur financier peuvent éventuellement constituer une autre source de revenus pour les investissements sociaux renforcés, à condition que leur impact sur le développement du secteur financier soit méticuleusement analysé. De nombreux pays envisagent d'introduire des taxes spéciales sur les bénéfices et la rémunération des institutions financières. Par exemple, la Turquie taxe tous les reçus des banques et des compagnies d'assurance, et, au Royaume-Uni et en France, tous les paiements de primes supérieurs à 25 000 euros ont été taxés à hauteur de 50 pour cent (FMI, 2010a). Au Brésil, une taxe sur le débit bancaire est appliquée et consiste à facturer les paiements en ligne et les retraits d'espèces de 0,38 pour cent. Avant son interruption en 2008, elle a permis de recueillir 20 milliards de dollars par an et de financer des programmes de soins de santé, de réduction de la pauvreté et d'assistance sociale. En Argentine, une taxe de 0,6 cent est appliquée sur les achats et les ventes d'actions et d'obligations, qui en 2009, représentaient plus de dix pour cent des recettes fiscales globales du gouvernement central (Beitler, 2010).

A l'échelle internationale, il a été estimé que l'application d'une taxe sur les transactions d'opération de change de 0,005 pour cent sur les quatre principales devises pourrait générer jusqu'à 33 milliards de dollars par an pour aider les pays à se développer. Si l'application d'une telle taxe était plus large et couvrirait toutes les transactions financières à l'échelle

⁶ Calculs des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015).

⁷ Ibid.

mondiale, l'équivalent de 0,01 pour cent par habitant permettrait de recueillir plus de 1 000 milliards de dollars de chaque année (Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, 2010).

Taxer les transactions du secteur financier est une solution possible pour financer la protection sociale (encadré 5). Une taxe sur les transactions financières présente plusieurs avantages. En premier lieu, elle est relativement facile à mettre en œuvre et à superviser, car elle fonctionne au sein des institutions bancaires supervisées où les transactions et les dossiers sont électroniques. Deuxièmement, elle couvre tout le monde, même les personnes qui échappent aux cotisations salariales. Troisièmement, elle est un instrument de contrôle fiscal permettant d'effectuer de vérifications des informations sur les transactions financières dans l'ensemble de l'économie. Quatrièmement, elle est hautement progressive et permet aux ressources d'être directement réaffectées de l'économie formelle vers les personnes nécessitant une protection sociale. Ceci est d'autant plus important que la plupart des pays en développement ont une structure fiscale fortement régressive, qui repose principalement sur les impôts indirects. L'introduction d'une taxe sur les transactions financières pour financer les dépenses sociales devrait être considérée comme une solution pour élargir l'espace budgétaire pour financer les investissements sociaux.

Encadré 5

Taxe sur les transactions financières pour financer la santé publique et la protection sociale au Brésil

La taxe Contribuição "Provisória" por Movimentação Financeira (CPMF) a été prélevée au Brésil de 1997 à 2007. Il s'agissait de déductions effectuées sur des comptes détenus par des institutions financières. La valeur maximale du pourcentage de la CPMF a été de 0,38 pour cent de la valeur des transactions financières. A des fins comptables et parce que la CPMF a été conçue principalement pour financer les dépenses de protection sociale, le mécanisme a été classifié dans la catégorie de «cotisation sociale». Durant la période d'application de la taxe, 42 pour cent des recettes collectées ont été utilisés pour le système unique de santé publique, 21 pour cent pour l'assurance sociale, 21 pour cent pour le programme Bolsa Família et 16 pour cent à d'autres fins sociales. En 2007, les recettes totales provenant de la CPMF représentaient 1,4 pour cent du PIB, ce qui suffisait pour couvrir le coût total de Bolsa Família et des autres programmes de protection sociale non contributifs. Bien que les pressions exercées par le secteur financier aient conduit à son annulation en 2007, une taxe sur les transactions financières beaucoup plus élevée a été rétablie en 2009 (6 pour cent) pour freiner le développement de liquidités sur les marchés internationaux, et les entrées et sorties de capitaux qui perturbaient le développement du Brésil. Elle a de nouveau été abrogée en 2013, laissant suffisamment de ressources au gouvernement brésilien pour mettre en œuvre des politiques sociales, ce qui explique aujourd'hui les appels de la société civile en faveur de l'adoption de taxes sur les transactions financières dans le cadre de la justice sociale.

Source : Duran-Valverde et Pacheco (2012) et Levinas (2014)

En plus de modifier les taux d'imposition des entreprises, les gouvernements peuvent également élargir leur espace fiscal en adoptant des mesures concertées pour réduire au minimum l'évasion fiscale ou les opérations d'évitement fiscal agressives de la part des grandes entreprises. Les sociétés transnationales, en particulier, répartissent souvent les profits et les pertes dans le monde entier pour qu'ils soient enregistrés dans différentes juridictions et que leur dette fiscale en soit ainsi réduite. Il est difficile d'assurer un suivi de ces pratiques, mais les estimations donnent à penser que le total des pertes de recettes pourrait atteindre 50 milliards de dollars par an dans les pays en développement (Cobham, 2005). Des propositions ont été avancées pour renforcer la transparence des sociétés transnationales et les tenir responsables de leurs obligations fiscales, comme le fait de rendre compte des bénéficiaires, des pertes et des taxes payées sur chaque site où l'entreprise est présente (pour plus de détails, voir section 6 sur les flux financiers illicites).

3.4. Taxes sur l'extraction des ressources naturelles

Les pays en développement qui dépendent des ressources naturelles non renouvelables et pour lesquels elles représentent la source principale de richesse devraient envisager des moyens de distribution efficaces et équitables pour les bénéfices tirés des minéraux pour appuyer les initiatives de développement socioéconomique. Il existe aussi d'importantes externalités environnementales et sociales associées aux ressources naturelles, notamment les impacts sur les communautés locales. Si elles ne sont pas traitées de manière adéquate, elles constituent une subvention pour les sociétés d'extraction et faussent encore davantage le coût réel du développement.

Un gouvernement peut augmenter ses recettes en procédant à l'extraction directe des ressources naturelles, par l'intermédiaire d'une entreprise d'Etat, de coentreprises, ou d'autres formes de collaboration, ou en vendant les droits d'exploitation et en taxant les bénéfices, les deux pouvant fournir des recettes transitoires pour financer les investissements sociaux. Concernant l'extraction directe, un certain nombre de pays gèrent efficacement leurs ressources naturelles grâce aux entreprises publiques, dont le Botswana (diamants), le Brésil (pétrole), l'Indonésie (pétrole et gaz) et la Malaisie (foresterie, étain, pétrole et gaz) (Chang, 2007). Concernant les ventes et la taxation, il convient de veiller à trouver des types de contrats adaptés (licences, accords de coentreprises et accords sur le partage de la production) (Radon, 2007) (encadré 6).

Encadré 6

Taxes sur les hydrocarbures : un facteur clé du développement social national en Bolivie

Les ressources naturelles, notamment l'or, l'étain, le pétrole et le gaz, constituent le pilier fondamental de la richesse de la Bolivie et la clé du développement national. Après l'introduction de politiques néolibérales orthodoxes dans les années 1980, la majorité de la production a été privatisée, souvent par l'intermédiaire de sociétés étrangères. Durant ce processus, les redevances ont été réduites à 18 pour cent et donné lieu à des bénéfices extrêmement élevés pour les producteurs (82 pour cent) et des rendements très faibles pour la population bolivienne. Face à cette situation, le mécontentement généralisé a débouché sur une campagne activiste intitulée «les hydrocarbures ne sont plus à nous». Après une répression violente de ce mouvement durant la «guerre du gaz», le président Sánchez de Lozada a démissionné, et un référendum national a conduit à une nouvelle réglementation sur la répartition des richesses en hydrocarbures. La part précédente de 82 pour cent des revenus du pétrole pour les producteurs et de 18 pour cent pour l'Etat a été égalisée à 50-50 (et une part inversée de 82-18 pour le plus grand gisement de gaz). La renégociation des anciens contrats a conduit à une augmentation des recettes de l'Etat provenant du pétrole et du gaz de 558 millions de dollars en 2004 à 1,53 milliard de dollars en 2006. Ces hausses de recettes considérables ont permis au gouvernement de développer et de maintenir des politiques sociales telles que *Renta Dignidad*, une pension non contributive pour tous les Boliviens de plus de 60 ans, ou *Bono Juancito Pinto*, un transfert en espèces destiné à tous les enfants des écoles publiques élémentaires (de la première à la huitième année) couvrant les coûts de transport, des livres et des uniformes en vue d'accroître les taux de scolarisation.

Source: Duran-Valverde et Pacheco (2012), CNUCED (2014a) et Vargas (2007)

Si en Norvège, la méthode d'imposition des bénéfices du pétrole et de stockage des recettes dans le Fonds pour le pétrole (désormais désigné sous le nom de Fonds de pension gouvernemental norvégien) est sans doute la plus connue, les pays en développement proposent plusieurs méthodes innovantes pour canaliser les flux de recettes provenant des ressources naturelles servant à financer le développement social. Au Pérou, par exemple, le gouvernement a récemment augmenté les taxes prélevées sur le secteur minier dont les bénéfices sont investis dans des programmes de santé et d'éducation. Le gouvernement est conscient du fait que le montant peut varier sensiblement d'une année à l'autre, en raison des prix des minéraux, des frais de fonctionnement et des niveaux de production⁸. La

⁸ Voir *Peruvian Times*, "Peru Organization Says New Mine Tax to Make Important Dent in Social Breaches," 30 août 2011.

Mongolie finance une prestation universelle axée sur les droits de l'enfant grâce à une taxe sur les exportations de cuivre. Lorsque les prix du cuivre ont chuté en raison d'une demande en baisse en 2009, les institutions financières internationales ont conseillé à la Mongolie de cibler sa prestation universelle pour les enfants, mais le gouvernement a refusé de le faire, ce qui s'est avéré être la bonne décision puisqu'en 2010-2011, le prix du cuivre a de nouveau augmenté.

Compte tenu de la nature volatile du prix de produits de base, certains gouvernements ont créé des «fonds de stabilisation» fondés sur des taxes sur les bénéfices exceptionnels. Au lieu d'attribuer toutes les recettes à des programmes de développement social et d'autres programmes de développement, les gouvernements ont épargné durant les périodes d'abondance en prévision des périodes difficiles, lorsque les prix des exportations de produits de base sont plus faibles, assurant ainsi que les investissements pour financer le développement social et économique restent constants. Le Fonds de stabilisation du cuivre au Chili, le Fonds de stabilisation du pétrole en Iran et le Fonds de stabilisation des ressources minérales en Papouasie-Nouvelle-Guinée peuvent servir d'exemples. Durant la récession économique des dernières années, un certain nombre de pays ont pu accéder à des fonds de réserve en prévision des mauvais jours pour financer des mesures de relance et renforcer la protection sociale.

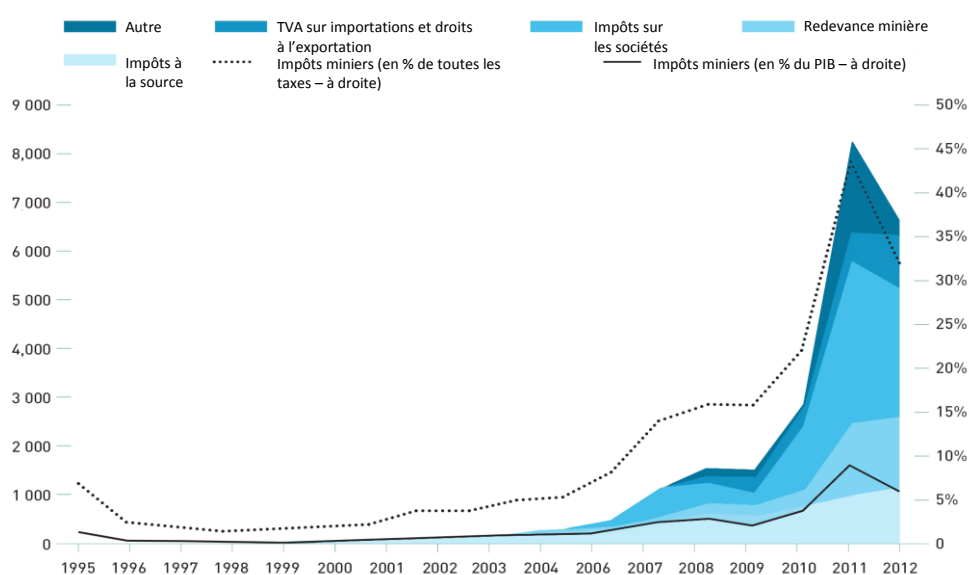
Toutefois, dans de nombreux pays, le secteur privé assure l'exploitation des ressources naturelles. Dans ce cas, l'Etat bénéficie indirectement du rendement, car il en reçoit une partie grâce aux taxes, notamment : i) les taxes sur la production (redevances par unité ou ad valorem, taxes sur les ventes, droits d'exportation et d'importation, TVA, taxe sur les traitements et salaires, droit de timbre); ii) les taxes sur les bénéfices (impôt sur le revenu des sociétés, taxes sur les rentes de ressources, taxes sur les bénéfices exceptionnels, taxes sur les dividendes, redevance sur les bénéfices); et iii) les taxes environnementales pour compenser les externalités environnementales négatives engendrées par les activités des sociétés minières (par exemple, en Zambie, voir encadré 6).

Encadré 7

Recettes provenant du régime fiscal du secteur minier récemment mis en œuvre en Zambie

La Zambie est un autre exemple frappant d'un pays ayant prélevé plusieurs taxes sur les ressources minérales et par conséquent perçu des recettes considérables depuis 2005, comme le montre la figure 3. Le pays a également mis en œuvre des réformes institutionnelles, telles que la création d'un grand service pour les contribuables, et a renforcé progressivement le cadre de collecte des recettes. Les recettes publiques ont considérablement augmenté, passant de moins d'un milliard de kwachas zambiens par an avant 2008 à 6,6 milliards de kwachas zambiens en 2012, soit plus de 30 pour cent de la totalité des impôts perçus. Parmi les pays miniers (hors pétrole) dans le monde, la Zambie est au deuxième rang des recettes minières après le Botswana, et se place avant le Chili, la République démocratique du Congo ou la Guinée (Chambre des mines de Zambie, ICMM 2014).

Figure 3. Recettes fiscales du secteur minier en Zambie



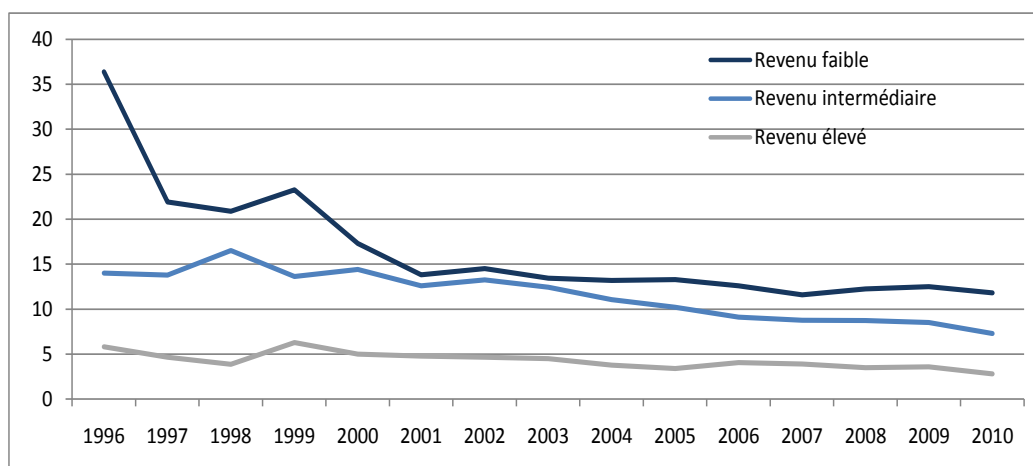
Source: ICMM (2014), d'après les données originales des autorités fiscales de la Zambie

3.5. Droits à l'importation et à l'exportation

Ces droits ont été une source de financement du développement pendant des siècles. Dans les années 1950, les politiques d'industrialisation axées sur le remplacement des importations impliquaient des droits d'importation pour protéger l'industrie nationale, parfois combinés à des droits de douane sur les exportations primaires, en vue de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, et de promouvoir les marchés intérieurs et le développement national. Ces politiques structuralistes ont été abandonnées dans les années 1980 pour laisser place aux programmes d'ajustement structurel. Aujourd'hui, les accords de libre-échange multilatéraux et bilatéraux limitent/réduisent la possibilité pour ces droits d'élargir l'espace fiscal.

En effet, les pays en développement ont progressivement réduit les taux des droits de douane depuis les années 1990, ce qui implique une capacité réduite pour générer des recettes grâce au commerce. Les incidences financières de cette tendance sont d'autant plus grandes pour les pays à faible revenu, qui ont diminué de plus de moitié leurs droits de douane, de 36 à 12 pour cent entre 1996 et 2010, en moyenne, comparé à une réduction moyenne de sept pour cent dans les pays à revenu intermédiaire (figure 4). Certains pays se distinguent, notamment l'Inde où le taux moyen des droits de douane est passé de 71 pour cent à 13 pour cent entre 1994 et 2009, et le Brésil, de 51 pour cent à 14 pour cent entre 1987 et 2009 (OMC, 2010).

Figure 4. Taux des droits de douane selon les tranches de revenus, 1996-2010* (en points de pourcentage)



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2015)

* Les valeurs correspondent à la moyenne non pondérée des taux appliqués à tous les produits commercialisés soumis aux droits de douane

Ces baisses de recettes douanières ont parfois été associées à la libéralisation du commerce. En théorie, les gains généraux pour le libre-échange étaient censés compenser la perte des recettes douanières, mais dans la pratique, il est généralement plus difficile pour les pays moins développés de récupérer le manque à gagner, ce qui se traduit par des pertes nettes de recettes. Par exemple, Baunsgaard et Keen (2005) ont constaté que si les pays riches sont en mesure d'appliquer des réductions de recettes douanières en augmentant leurs recettes fiscales nationales, cela n'est pas le cas dans la plupart des pays en développement. Les pays à revenu intermédiaire ne semblent pouvoir récupérer que jusqu'à 60 cents pour chaque dollar de recettes douanières perdu, tandis que les pays à faible revenu n'en récupèrent pas plus de 30.

Par conséquent, dans de nombreux pays en développement, il y a de bonnes raisons d'examiner les niveaux des droits de douane actuels, au moins jusqu'à ce que des mécanismes de collecte des taxes nationales soient renforcés, pour maintenir ou augmenter les niveaux des recettes. Dans les pays tels que le Brésil et l'Inde, les possibilités d'augmentation des droits en vigueur sont nombreuses, puisque les niveaux sont bien inférieurs aux plafonds tarifaires de l'OMC convenus dans le cadre du cycle de négociations commerciales de l'Uruguay (Gregory *et al.*, 2010). Certains pays, notamment l'Algérie, imposent des taxes élevées aux importations pharmaceutiques si le même médicament est produit par au moins trois fabricants nationaux en quantités satisfaisant la demande du marché - un moyen de soutenir les emplois et l'industrie nationale (encadré 8).

En outre, pour les pays subissant de fortes hausses des ventes des produits de base grâce aux exportations, l'espace budgétaire pourrait être élargie pour les investissements sociaux en introduisant des droits d'exportation ou en les augmentant. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, par exemple, des fonds spéciaux et des lois spécifiques ont été créés pour régir l'utilisation des recettes provenant de l'augmentation des prix des exportations de produits de base (Gallagher et Porzecanski, 2009). Un des exemples les plus connus est celui du Venezuela, où une taxe progressive sur les bénéfices exceptionnels est prélevée sur les exportations du pétrole pour financer les projets de développement social. Pour mettre en évidence le potentiel global des taxes sur les exportations de produits de base, une taxe de 2 à 5 pour cent sur les exportations de pétrole de neuf des pays en développement qui exportent

le plus de pétrole pourrait générer entre 10 et 26 milliards de dollars de ressources supplémentaires à l'appui des investissements économiques et sociaux en 2016⁹.

Les cinq catégories de taxes générales précédemment citées (taxes sur la consommation/sur les ventes, impôts sur le revenu, impôt sur les sociétés, taxes sur l'extraction des ressources naturelles et les droits à l'importation et à l'exportation) peuvent être introduites ou ajustées pour augmenter les recettes du gouvernement. La combinaison optimale change d'un pays à l'autre : il importe de bien comprendre les avantages et les inconvénients de chaque impôt (CNUCED, 2014a-b et Secrétariat du Commonwealth, 2009), ainsi que les répercussions sociales sur les différents groupes de ménages évalués.

Encadré 8

Les taxes sur le tabac, l'alcool et sur les importations pharmaceutiques pour une protection sociale universelle en Algérie

La couverture de protection sociale en Algérie est pratiquement universelle. Elle est financée principalement par les contributions. Les cotisations de sécurité sociale représentent 35 pour cent des salaires. Les employeurs doivent remettre la contribution des travailleurs retenue à la source au taux de 9 pour cent, ainsi que la contribution des employeurs au taux de 26 pour cent. Les cotisations de sécurité sociale financent les pensions, les allocations familiales, la maternité, le chômage, les accidents du travail et les soins de santé pour la majorité des Algériens. Cependant, un financement supplémentaire est nécessaire pour l'assistance sociale et les régimes pour couvrir les travailleurs du secteur informel. Le gouvernement algérien complète le financement grâce aux sur le tabac, l'alcool et les produits pharmaceutiques.

- *Les taxes sur les importations pharmaceutiques* : le 30 novembre 2008, l'Algérie a introduit des mesures restreignant les importations de produits pharmaceutiques afin de protéger les emplois dans l'industrie pharmaceutique locale et d'augmenter les recettes fiscales. Un médicament fabriqué à l'étranger ne peut être importé si ce même médicament est produit par au moins trois fabricants en Algérie en quantités satisfaisant la demande du marché. Une nouvelle ordonnance du 8 mai 2011 fournit une liste de 257 médicaments imposés à l'importation entrée parce qu'ils sont produits en quantités suffisantes par des sociétés pharmaceutiques nationales et étrangères en Algérie.

- *Les taxes sur le tabac et l'alcool* : Selon l'OMS, la taxe sur le tabac était de 50 pour cent du prix en 2014; au cours des années suivantes, le ministère des Finances a introduit une nouvelle législation imposant des taxes additionnelles l'alcool et tous les produits dérivés du tabac, un moyen de collecter des fonds et de lutter contre les pratiques à risque pour la santé, comme l'alcoolisme et le tabagisme.

Source: gouvernement d'Algérie, OMS (2015)

3.6 Autres taxes

Un ensemble divers d'autres taxes est présenté dans cette section. Certaines constituent des sources de revenus très importantes dans la majorité des pays du monde, tels que les impôts fonciers ; d'autres représentent de nouvelles sources alternatives pour financer le développement. La plupart impliquent la taxation des produits de luxe, ou les activités dont les externalités sociales ou environnementales sont négatives (Atkinson, 2004)

- *Impôts fonciers et droits de succession* : les impôts fonciers et les droits de succession constituent un prélèvement à taux progressif, ce qui signifie que les grands propriétaires terriens et les générations les plus riches contribuent davantage aux recettes du gouvernement. Les avantages de ces taxes sont nombreux, notamment l'équité et les difficultés en matière d'évasion. Dans de nombreux pays en développement, les impôts

⁹ Les estimations correspondent au nombre moyen de barils de pétrole exportés par jour en 2013 en provenance d'Algérie, d'Angola, d'Iran, d'Iraq, du Kazakhstan, du Mexique, du Nigeria, de Russie et du Venezuela (soit un total de 20,2 millions par jour) et aux prévisions du prix du pétrole pour 2016 (70 dollars/baril de pétrole brut West Texas Intermediate), comme l'indique l'Administration des Etats-Unis sur l'information énergétique ([United States Energy Information Administration](#)).

fonciers pourraient constituer une source fiable de financement pour les gouvernements locaux. Par exemple, un impôt foncier de 2,5 pour cent en Thaïlande permettrait de financer toutes les dépenses de l'administration locale (Hall, 2010:41). Selon les derniers rapports de pays du FMI, de nombreux pays envisageraient d'introduire ou d'augmenter les impôts fonciers ou les taxes sur les biens immobiliers dans le contexte politique actuel, notamment le Costa Rica, le Kosovo, la Russie et Sainte-Lucie. Les taxes foncières sont un autre exemple. Il s'agit d'une forme plus large d'impôt foncier appliqué à toute la propriété, et pas seulement aux bâtiments. Récemment, de nouvelles campagnes en faveur des taxes foncières ont vu le jour dans de nombreux pays en développement. En Lettonie, par exemple, un groupe constitué d'économistes et d'autres militants ont plaidé en faveur de l'introduction d'une taxe foncière pour éviter des réductions drastiques des dépenses publiques (Strazds, 2010), et des discussions similaires sont en cours dans certaines parties de l'Afrique australe.

- *Taxes sur la sécurité aérienne, taxes hôtelières et taxes touristiques* : plusieurs pays en développement ont récemment augmenté leurs taxes d'aéroport ou leurs taxes sur la vente de billets d'avion. Comme le montrent les derniers rapports de pays du FMI, cela concerne particulièrement les petits Etats insulaires, tels qu'Antigua-et-Barbuda et les Maldives, ainsi que les destinations touristiques émergentes, telles que Dubaï, le Ghana et le Libéria – ce dernier a enregistré une hausse des taxes sur la sécurité aérienne et les taxes hôtelières de 3 pour cent pour l'exercice 2012¹⁰. Un certain nombre de pays ont créé un prélèvement de solidarité sur les billets d'avion qui s'applique à tous les passagers décollant de leurs aéroports nationaux. En France, par exemple, 160 millions d'euros ont ainsi été récoltés pour une assistance supplémentaire au développement en 2009 (Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, 2010).
- *Taxes sur les transports internationaux* : taxer les émissions de combustibles pour les transports de marchandises permettrait de récolter entre 2 et 19 milliards de dollars par an de recettes maritimes et entre 1 et 6 milliards par an de recettes aériennes (Institute for Policy Studies, 2011)
- *Etablir un lien entre les taxes et les programmes sociaux* : une autre stratégie visant à élargir l'espace fiscal pour financer le développement économique et social consiste à établir un lien entre les recettes provenant des mesures fiscales nouvelles ou existantes au financement des programmes sociaux spécifiques, ce qui permettrait de sécuriser les ressources et de les rendre moins volatiles, ainsi que d'assurer un appui public plus large. Par exemple, le Ghana a établi des liens entre les taxes et les services publics : 2,5 pour cent de la TVA sont réservés à l'éducation; 2,5 pour cent à l'assurance-maladie; et 20 pour cent d'une taxe de service de communication sont consacrés à un régime national d'emploi des jeunes (Hall, 2010 : 40-41).
- *Taxes sur les versements* : certains pays ont introduit des taxes sur les transferts de fonds pour appuyer le développement économique et social. Ces régimes fiscaux varient considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, les transferts de fonds étaient soumis à un taux d'imposition de 0,004 et 0,1 pour cent en Colombie et au Pérou; une TVA de 12 pour cent était appliquée aux transferts en Equateur; la Géorgie et la Pologne ont imposé des taux d'imposition sur les transferts de fonds; et, aux Philippines, les banques ont retenu des impôts sur les intérêts rapportés par ces transferts (de Luna Martínez, 2006). Cependant, un vaste corpus de documents suggère que la baisse des coûts de transaction, voire le subventionnement des transferts aurait un impact social plus positif que l'imposition des flux entrants et l'affectation des recettes à des mesures spécifiques de développement (voir par exemple, Inter-American Dialogue, 2007, Ratha, 2007, Rosser, 2008, Barry et Øverland, 2010). Cette

¹⁰ Voir rapport de pays du FMI No. 11/174, juillet 2011

conclusion est généralement attribuée aux facteurs suivants : i) les migrants ont déjà payé l'impôt sur le revenu et les taxes sur la vente dans le pays d'accueil; ii) les taxes sont des mesures dissuasives concernant les transferts; iii) les taxes réduisent la valeur des fonds reçus par les ménages pauvres; iv) les taxes sur les versements encouragent les transferts informels et l'exclusion financière; v) les pays dont les taux de change officiels sont surévalués appliquent déjà implicitement une taxe sur les versements en exigeant que les taux de conversion officiels des bénéficiaires soient non concurrentiels; vi) la gestion des politiques relatives aux taxes sur les versements est difficile; et vii) les taxes sur les versements sont régressives. Par conséquent, plutôt que d'appliquer des taxes sur les versements, les pays en développement devraient envisager d'autres solutions pour élargir leur espace budgétaire.

- *Taxes sur le carbone* : imposer des frais fixes pour chaque tonne de CO2 émise pourrait générer jusqu'à 10 milliards de dollars par an pour le financement du développement (Institute for Policy Studies, 2011).
- *Taxes sur le commerce des armes* : une taxe de dix pour cent sur le commerce international des armes permettrait de générer jusqu'à 5 milliards de dollars par an de nouvelles recettes pour financer le développement (OMS, 2009b).
- *Loterie nationale* : la loterie nationale est une méthode de collecte de fonds pour des projets publics. Au XVI^e siècle, les villes européennes organisaient des loteries publiques pour recueillir des fonds pour la défense, le développement urbain et l'aide aux personnes pauvres. Grâce aux loteries nationales, des milliards de dollars sont collectés chaque année. Parmi ces loteries, citons par exemple la China Welfare lottery, la Lottomatica en Italie, la Caixa Econômica Federal du Brésil, l'Autorité nationale de la loterie du Ghana, la Loterie nationale pour l'assistance publique du Mexique, La Marocaine des Jeux au Maroc, la ONCE en Espagne (Organisation nationale des personnes aveugles espagnoles).

Encadré 9

La loterie ONCE pour l'inclusion sociale des personnes aveugles en Espagne

L'Organisation nationale des personnes aveugles espagnoles (Organisation Nacional de Ciegos Españoles ou ONCE) est une association fondée en 1938 afin de créer des emplois décents, recueillir des fonds pour des services, assurer l'autosuffisance et l'intégration sociale des personnes avec des difficultés visuelles graves. Une loterie espagnole spéciale sert de source principale de financement pour les activités de la ONCE. Les billets de loterie ONCE sont vendus par des personnes handicapées dans des kiosques autorisés dans des villes et des villages de toute l'Espagne, offrant en échange des importants lots en espèces exonérés d'impôt. Le groupe d'entreprises ONCE (CEOSA) a été créé en 1993 pour maximiser les bénéfices pour les personnes handicapées grâce à des investissements dans un large éventail de secteurs, y compris des entreprises de services, des hôtels et des entreprises alimentaires. ONCE fournit 71 000 aveugles et malvoyants qui résident en Espagne avec une assistance, un emploi décent, un soutien financier, une réhabilitation, une éducation spécialisée et des activités sportives. En outre, ONCE a d'importants programmes internationaux et est très engagé dans le développement et le fonctionnement de l'Union mondiale des aveugles, représentant 285 millions de personnes aveugles et malvoyantes dans 190 pays membres. Aujourd'hui, le modèle de gestion de la ONCE a été copié par de nombreux organismes de bienfaisance à travers le monde.

Source: ONCE

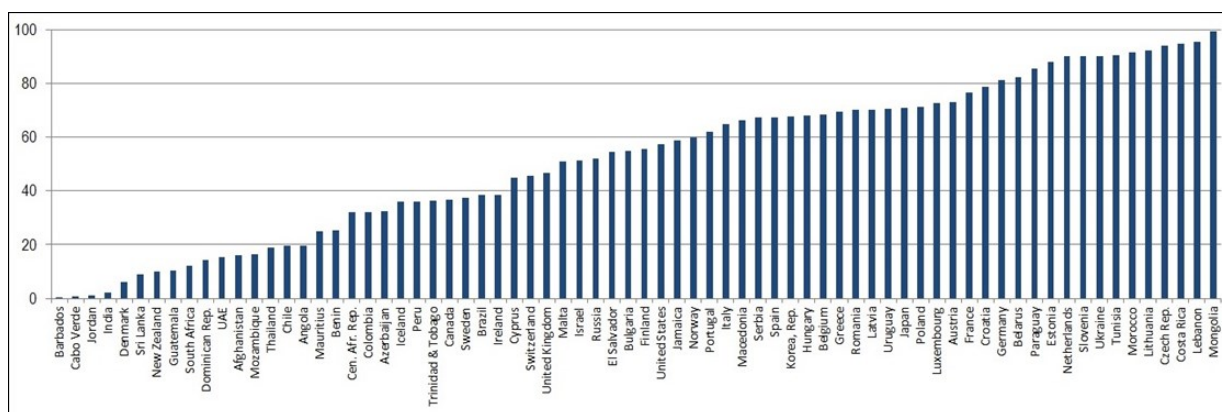
4. Etendre la couverture de la sécurité sociale et accroître les recettes contributives

La protection sociale est traditionnellement financée grâce aux cotisations de sécurité sociale des travailleurs et des employeurs, notamment, à travers l'assurance-maladie, l'assurance d'indemnisation des travailleurs, l'assurance chômage et les retraites. Ces cotisations de sécurité sociale sont prélevées principalement sur les salaires des travailleurs du secteur formel. Le premier système de protection sociale, mis en œuvre en Allemagne en 1889, reposait sur ces cotisations et a servi de modèle lorsque d'autres pays ont mis en place leurs propres systèmes.

Le financement de la protection sociale grâce aux cotisations de sécurité sociale est prévisible et fiable et allège la charge qui pèse sur les finances gouvernementales, en particulier dans les pays où les recettes fiscales sont faibles et où il existe des besoins d'investissement urgents. En outre, des travailleurs qui cotisent à la sécurité sociale et leurs familles sont moins susceptibles de devenir pauvres en cas de maladie, de chômage, de maternité ou de retraite. Par conséquent, un nombre réduit de ménages nécessitera une assistance sociale.

Presque toutes les économies avancées utilisent les cotisations sociales pour élargir l'espace fiscal. Dans le monde en développement, de nombreux pays comme l'Argentine, le Brésil, la Chine, le Costa Rica, la Thaïlande ou la Tunisie ont étendu la couverture et renforcé la collecte des cotisations de sécurité sociale (Duran-Valverde et Pachecho, 2012), souvent dans le cadre de leurs stratégies nationales de développement (encadré 10). Le degré de financement des systèmes de protection sociale par les gouvernements grâce aux cotisations patronales et salariales pourrait être substantiel et il varie considérablement d'un pays à l'autre (figure 5). Certains pays financent la quasi-totalité de leurs dépenses de protection sociale grâce aux cotisations, ce qui prouve l'importance de cette solution si l'on veut élargir l'espace fiscal.

Figure 5. Ratio cotisations de sécurité social/dépenses en matière de protection sociale (en pourcentage du PIB, dernière année disponible)



Source : Calculs des auteurs d'après les données des Indicateurs du développement dans le monde (2015), OCDE (2015) et OIT (2014a)

Encadré 10

Extension de la couverture et renforcement de la collecte des cotisations de sécurité sociale au Brésil

L'investissement social joue un rôle important dans le développement national du Brésil. La protection sociale (santé, assurance sociale et programmes d'assistance sociale) est la composante la plus importante des dépenses sociales au Brésil et a considérablement augmenté depuis les années 2000. La charge fiscale brute du Brésil est également passée de 27 pour cent en 1996 à près de 31 pour cent en 2006. L'augmentation considérable du recouvrement de l'impôt, qui constitue près de la moitié de toutes les recettes fiscales à l'échelle de l'Etat est en grande partie attribuable aux prestations d'assurance sociale. L'expansion des cotisations sociales est directement associée à l'extension significative de la couverture de la sécurité sociale contributive (assurance sociale) au cours des années 2000. Entre 2000 et 2008, les taux de couverture sont passés de 45 à 55 pour cent de la population économiquement active, ce qui constitue un exemple remarquable d'extension de la sécurité sociale ainsi qu'une réussite concernant la formalisation des travailleurs de l'économie informelle

Source: Duran-Valverde et Pacheco (2012)

Dans pratiquement tous les pays où il existe des programmes de sécurité sociale, le taux de cotisation est fixé à un niveau spécifique pour tous les employés et pour tous les employeurs, et est généralement exprimé en pourcentage du salaire ou de la rémunération. Les cotisations de sécurité sociale sont généralement prélevées sur les salaires bruts; les employeurs en paient au moins la moitié, conformément à la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, puis les employés paient généralement une cotisation moindre, automatiquement déduite de leur salaire et imposable. De nombreux pays prévoient une subvention du budget central, en particulier dans les premières années de fonctionnement (Cichon *et al.*, 2004). L'annexe 2 présente les parts salariales et patronales dans plusieurs pays. Généralement, la contribution des employeurs est beaucoup plus grande que celle des travailleurs - en tant que moyenne mondiale, l'employeur contribue 14 pour cent et les travailleurs 7 pour cent des gains couverts. Les cotisations de sécurité sociale des employeurs t un salaire différé, les travailleurs obtiennent cette partie de leur salaire lorsqu'ils prennent leur retraite, sont malades, etc.

Si le niveau accepté des cotisations est souvent le résultat d'une négociation collective, il reste relativement faible dans certains pays. Comme le niveau de financement requis provenant des cotisations de sécurité sociale doit être fixé par des évaluations actuarielles tenant compte de l'évolution démographique, de la composition du marché du travail et d'autres variables macroéconomiques pour un pays donné¹¹, il importe de noter que dans la plupart des pays, le niveau des recettes provenant de la sécurité sociale devrait augmenter. Les employeurs s'opposent généralement à l'augmentation du niveau des cotisations. En effet, ils préfèrent que le coût de la main-d'œuvre reste faible pour promouvoir l'investissement. Cette augmentation est souvent soutenue par les travailleurs, qui connaissent une stagnation ou une baisse de leurs salaires réels dans la plupart des pays, ce qui entraîne une consommation et une croissance plus faibles (BIT, 2014c). Il est important de trouver le juste équilibre entre les salaires et les cotisations de sécurité sociale pour optimiser les résultats obtenus en matière de développement.

Générer du financement grâce aux cotisations est, par nature, associé à l'extension de la sécurité sociale. La possibilité d'augmenter les cotisations de sécurité sociale dépendra en grande partie des efforts fournis par les administrations de sécurité sociale et l'inspection du travail pour, d'une part, faire respecter les dispositions légales et s'assurer que les employeurs et les travailleurs soient bien enregistrés, et d'autre part, qu'ils paient entièrement leurs cotisations. Les investissements dans des mécanismes de recouvrement des cotisations sont importants. Dans des pays comme le Brésil, le Costa Rica et l'Uruguay, les cotisations sociales sont intimement liées à l'introduction d'innovations pour encourager la formalisation du marché du travail (encadré 11). La formalisation de l'emploi et des

¹¹ Pour plus de détails sur les estimations actuarielles, voir Plamondon *et al.*, 2002.

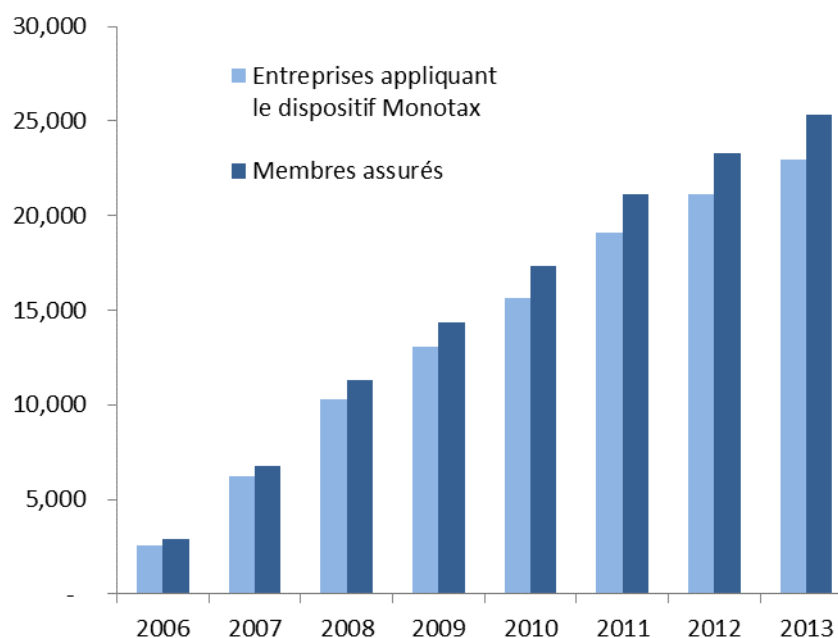
entreprises va de pair avec l'extension de la sécurité sociale. Cela crée un cercle vertueux puisqu'avec un nombre croissant d'entreprises formelles, la collecte des impôts et des cotisations sociales est également renforcée.

Encadré 11

Étendre la protection sociale à l'économie informelle : l'exemple du système Monotax en Uruguay

Monotax est un régime de collecte/de paiement des impôts simplifié pour les petits contribuables en Uruguay. Les microentrepreneurs qui adhèrent à ce régime ont automatiquement droit aux avantages du système contributif de la sécurité sociale (sauf à la protection en cas de chômage). Dans le cadre de Monotax, c'est l'Institut uruguayen de sécurité sociale (BPS) qui collecte les cotisations, et la part correspondant au paiement des impôts est transférée par le BPS à l'autorité budgétaire. La part restante est ensuite utilisée par le BPS pour financer les prestations de sécurité sociale pour les membres de l'assurance sociale affiliés au régime et leurs familles. Monotax s'est révélé un outil efficace pour formaliser les micro et petites entreprises, ainsi que pour étendre la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants, en particulier aux femmes. L'Argentine, le Brésil et l'Équateur sont en train de mettre au point des régimes similaires à Monotax.

Figure 6. Nombre d'entreprises qui adhèrent au dispositif Monotax et de membres assurés



Source: OIT (2014b)

5. Exercer des pressions pour obtenir de l'aide et des transferts

Les gouvernements peuvent envisager trois solutions pour accroître les transferts internationaux nets et appuyer les investissements socioéconomiques nationaux : i) lobbying pour renforcer les flux d'aide Nord-Sud; ii) lobbying en faveur de transferts accrus Sud-Sud et d'assistance au développement supplémentaire et; iii) réduction des flux financiers Sud-Nord, tels que les flux financiers illicites (voir section 7).

5.1. Transferts Nord-Sud accrus : l'aide publique au développement (APD)

En principe, l'APD est une des premières solutions à envisager lorsque l'on souhaite élargir l'espace budgétaire, en particulier dans les pays à faible revenu. Cependant, les flux d'aide à venir sont très incertains dans le contexte de consolidation budgétaire qui touche de nombreux pays donateurs traditionnels depuis 2010. De manière générale, les engagements en matière d'aide au développement suscitent des inquiétudes. Les niveaux actuels de l'aide restent bien inférieurs à l'objectif de 0,7 pour cent du seuil du revenu national brut (RNB) qui a d'abord été convenu par les pays riches en 1970, puis maintes fois réapprouvé aux plus hauts niveaux politiques, et plus récemment lors du G8 de Gleneagles et du Sommet mondial des Nations Unies en 2005.

L'objectif de 0,7 pour cent du RNB pour l'aide n'a jamais été aussi pertinent. Les inégalités dans le monde sont alarmantes : le revenu des 20 pour cent les plus riches de la planète compte pour plus de 70 pour cent du revenu mondial total, contre deux pour cent pour le quintile inférieur de la population (Ortiz et Cummins, 2011)¹². Compte tenu des fortes disparités à l'échelle mondiale, l'APD sert de voie de redistribution principale pour garantir l'équité. Cependant, les flux de redistribution internationaux actuels sont tout simplement insuffisants. À partir de 2012, l'APD nette ne représentait que trois pour cent du PIB total de l'Afrique subsaharienne et moins d'un pour cent du PIB dans toutes les autres régions en développement¹³. En outre, les pays de l'OCDE n'ont contribué qu'à hauteur de 0,23 pour cent de leur PIB en faveur des pays en développement¹⁴. En résumé, l'atteinte des objectifs en matière d'aide est une question de justice mondiale, et le fait que les donateurs n'aient pas réussi à fournir un appui au développement supplémentaire indique que seul un petit nombre de privilégiés continue de profiter de la mondialisation.

Dans sa forme actuelle, l'aide étrangère est caractérisée par les problèmes suivants : taille, coûts de transaction, prévisibilité limitée, répercussions macroéconomiques («syndrome hollandais»), aide liée, incohérence des politiques, fongibilité et conditionnalité (pour plus de détails, voir Ortiz, 2008b). La concentration de l'APD est un autre problème majeur dont les répercussions sur l'espace budgétaire sont directes. Étant donné que les ressources affectées au développement sont limitées et que le bilatéralisme ne cesse de croître, les donateurs choisissent souvent leurs meilleurs alliés parmi les pays en développement et ceux dans lesquels ils pensent avoir des intérêts stratégiques. En

¹² Les estimations reposent sur des dollars internationaux (PPA), à prix constants de 2005. Voir Ortiz et Cummins (2011) pour de plus amples détails.

¹³ Calculs des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015).

¹⁴ Ces estimations diffèrent de celles de l'OCDE, en raison des différences de la valeur de l'année de base du dollar, ainsi que des différences du PIB et du RNB. D'après l'OCDE, les sorties nettes totales d'aide représenteraient 0,31 pour cent du RNB en 2009.

comparant les moyennes de flux mondiaux entre 2008 et 2012, la liste des pays préférés comprend l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Irak, le Nigeria, le Pakistan, le Soudan, la Tanzanie, le Viet Nam, et la Cisjordanie et Gaza (tableau 3). Dans l'ensemble, 14 pays reçoivent plus de 30 pour cent de toute l'aide internationale. En revanche, un grand nombre des pays les plus nécessiteux sont pratiquement exclus des flux d'aide (pays «orphelins»). Le tableau 3 montre également que 13 des pays les plus pauvres du monde n'ont reçu que cinq pour cent de l'APD totale; en effet, de solides arguments justifient le fait que ces pays «orphelins» exercent des pressions pour accroître l'assistance Nord-Sud.

Tableau 3. Concentration de l'aide et manquements, 2008-2012 (valeurs moyennes)

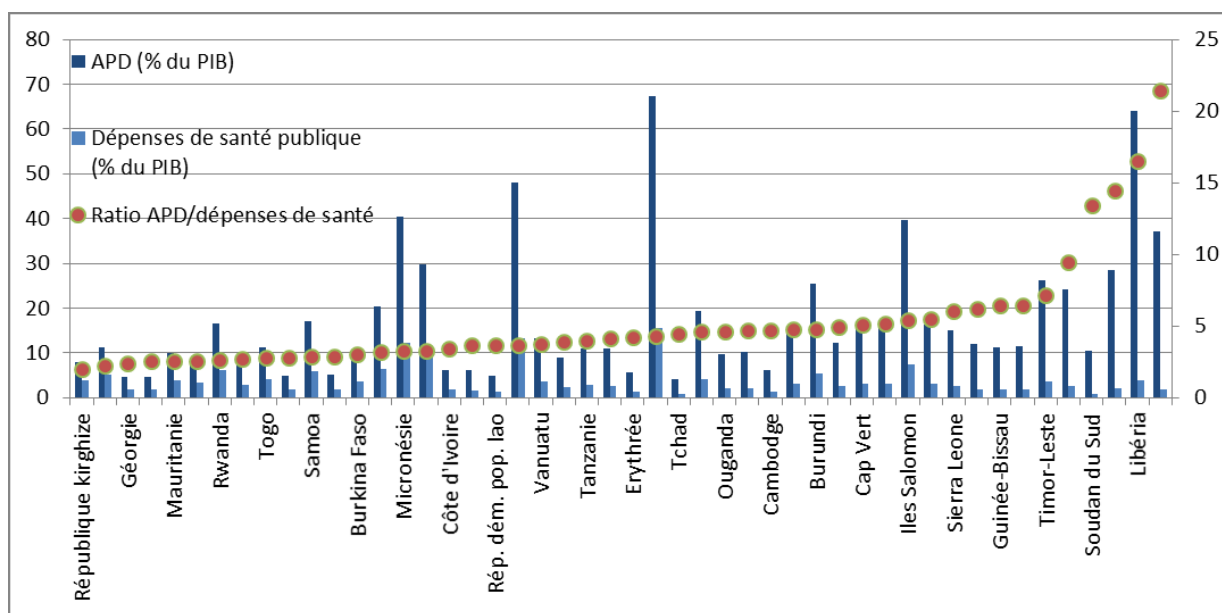
| | Pays | % de l'aide mondiale | Volume de l'aide * (milliards) | Aide par habitant** | PIB par habitant** | Taux de mortalité infantile† | Aide en % du PIB | Dépenses de santé publique en % du PIB |
|------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|------------------|--|
| Flux d'aide importants | Afghanistan | 4,7 | 6,2 | 218,7 | 538,1 | 75,3 | 41,9 | 1,8 |
| | Iraq | 2,7 | 3,6 | 119,8 | 5 025,6 | 30,1 | 2,6 | 2,5 |
| | Ethiopie | 2,7 | 3,5 | 40,2 | 376,6 | 51,2 | 10,9 | 2,2 |
| | Viet Nam | 2,6 | 3,4 | 38,9 | 1 405,8 | 20,6 | 2,8 | 2,8 |
| | Rép. du Congo | 2,4 | 3,2 | 51,0 | 365,1 | 92,5 | 13,9 | 3,3 |
| | Tanzanie | 2,0 | 2,7 | 60,0 | 534,3 | 41,8 | 11,6 | 3,1 |
| | Pakistan | 2,0 | 2,6 | 14,8 | 1 098,7 | 73,4 | 1,4 | 0,9 |
| | Inde | 1,9 | 2,5 | 2,0 | 1 329,8 | 46,5 | 0,2 | 1,1 |
| | Cisjordanie / Gaza | 1,9 | 2,4 | 645,0 | 2 321,0 | 20,2 | 29,0 | ... |
| | Mozambique | 1,5 | 2,0 | 84,7 | 500,0 | 71,1 | 17,2 | 2,9 |
| | Kenya | 1,5 | 2,0 | 48,0 | 999,4 | 52,1 | 4,8 | 1,8 |
| | Turquie | 1,5 | 1,9 | 26,8 | 10 081,4 | 19,6 | 0,3 | 4,7 |
| | Soudan | 1,4 | 1,8 | 51,7 | 1 443,2 | 55,0 | 3,1 | 2,1 |
| | Nigeria | 1,3 | 1,7 | 10,8 | 2 005,5 | 82,0 | 0,6 | 2,0 |
| | Total/moyenne | 30,1 | 2,8 | 100,9 | 2 001,8 | 52,2 | 10,0 | 2,4 |
| Flux d'aide limités | Burundi | 0,4 | 0,6 | 61,0 | 219,8 | 61,1 | 28,3 | 4,5 |
| | Malawi | 0,7 | 0,9 | 62,4 | 327,6 | 52,3 | 19,6 | 6,3 |
| | Libéria | 0,7 | 0,9 | 231,3 | 330,2 | 60,9 | 76,8 | 3,8 |
| | Niger | 0,5 | 0,7 | 42,2 | 370,5 | 66,4 | 11,4 | 2,6 |
| | Erythrée | 0,1 | 0,1 | 24,8 | 380,6 | 39,5 | 7,0 | 1,5 |
| | Guinée | 0,2 | 0,3 | 24,0 | 451,2 | 71,6 | 5,3 | 1,7 |
| | Rép. centr. Republic | 0,2 | 0,3 | 57,8 | 474,0 | 102,4 | 12,2 | 1,9 |
| | Sierra Leone | 0,3 | 0,4 | 75,1 | 485,0 | 114,5 | 15,7 | 2,3 |
| | Rwanda | 0,8 | 1,0 | 93,1 | 540,8 | 44,0 | 17,4 | 5,9 |
| | Togo | 0,3 | 0,4 | 64,1 | 543,2 | 60,5 | 11,9 | 3,5 |
| | Gambie | 0,1 | 0,1 | 72,9 | 552,4 | 51,9 | 13,3 | 2,7 |
| | Guinée-Bissau | 0,1 | 0,1 | 76,6 | 578,4 | 84,5 | 13,4 | 1,7 |
| | Népal | 0,6 | 0,8 | 30,0 | 590,6 | 36,4 | 5,2 | 2,4 |
| | Total/moyenne | 5,0 | 0,5 | 72,3 | 379,87 | 71,1 | 22,0 | 3,1 |

Source : Calculs des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015)

* Milliards de dollars courants, ** en dollars des États-Unis, † pour 1 000 naissances vivantes

Il y a également la question de l'aide bilatérale : est-elle réellement investie? La figure 7 présente les valeurs moyennes sur une période de trois ans des flux d'APD et des dépenses de santé pour la période 2010-2012 dans certains pays en développement, dont beaucoup figurent parmi les pays «préférés» susmentionnés. La caractéristique principale est la suivante : les dépenses de santé sont bien inférieures à l'ensemble des volumes d'aide, suggérant ainsi que les secteurs sociaux ne sont pas une priorité majeure de l'aide étrangère dans de nombreux pays, comme l'illustrent les cas de l'Afghanistan et le Libéria. Bien que ces pays comptent parmi les pires au monde en matière de taux de mortalité infantile et de dépenses de santé publique, l'aide moyenne qu'ils ont reçue au cours de la période 2010-2012 n'a pas été utilisée pour le secteur de la santé publique. En fait, l'APD était 16 et 21 fois supérieure aux investissements publics globaux dans le secteur de la santé.

Figure 7. APD et dépenses de santé dans certains pays en développement, 2010-2012 (valeurs moyennes)



Source : Calculs des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015)

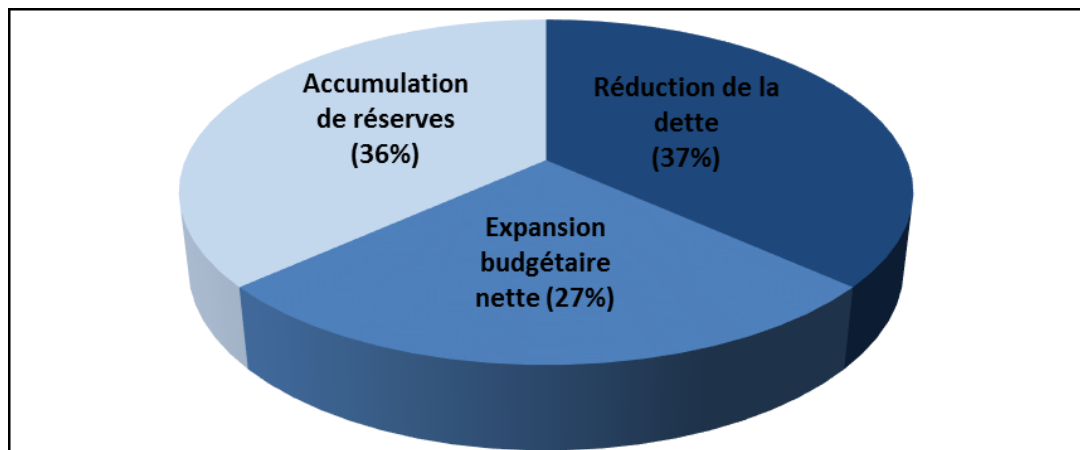
A quoi est allouée l'APD quand elle parvient enfin aux pays bénéficiaires? Après une étude approfondie de l'aide en Afrique subsaharienne, le Bureau indépendant d'évaluation du FMI a constaté que près des trois quarts de l'aide visant les pays pauvres entre 1999 et 2005 ont été utilisés pour accumuler des réserves et rembourser la dette plutôt que pour investir dans des programmes économiques et sociaux plus qu'indispensables (figure 8). Une telle stratégie implique des coûts d'opportunité élevés en matière de développement humain, puisque les groupes vulnérables en Afrique subsaharienne subissent l'insécurité alimentaire, ne bénéficient que de services limités et souffrent de carences alimentaires.

Pour les pays en développement ne figurant pas parmi les «préférés» ou les «orphelins», les ressources des donateurs ont tendance à augmenter ou diminuer en même temps, donnant lieu ainsi à un comportement instinctif de groupe (voir par exemple, Khamfula et al., 2006, Desai et Kharas, 2010, et Frot et Santiso, 2011). Les documents stratégiques de réduction de la pauvreté et les évaluations des politiques et des institutions nationales¹⁵, qui sont

¹⁵ Les évaluations des politiques et des institutions nationales sont au fondement de l'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale pour les pays bénéficiaires (prêts concessionnels). Les pays sont classés en fonction de 16 critères regroupés en quatre pôles: gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion

effectuées par les institutions financières internationales (IFI), servent de critères de notation aux donateurs – comme les agences internationales de notation de crédit aux investisseurs privés. Parfois, les donateurs se retirent pour de bonnes raisons, notamment lorsque le processus de prise de décision politique est monopolisé par un groupe d'intérêt qui profite de manière disproportionnée des politiques publiques plutôt que d'assurer le développement de la majorité de la population. Parfois, cependant, les IFI fondent leur notation sur le respect de la conditionnalité aux conditions prescrites (par exemple, les mesures d'austérité budgétaire et monétaire), qui ne permettent pas toujours une flexibilité politique.

Figure 8. Utilisation de l'APD en Afrique subsaharienne, 1999-2005 (en pourcentage de la hausse anticipée en matière d'aide)



Source : FMI (2007:42)

En outre, seulement près de la moitié de l'aide des donateurs traditionnels parvient réellement aux pays en développement. Les données de l'OCDE montrent que seulement 54 pour cent de l'APD fait partie de l'aide programmable par pays (APP), qui pourrait potentiellement être allouée à des investissements axés sur le développement (Benn *et al*, 2010)¹⁶. Etant donné que certains donateurs fournissent plus d'APP que d'autres, les gouvernements devraient cibler les meilleurs donateurs en fournissant de plus gros volumes d'APP.

Un dernier point important sur les transferts Nord-Sud : l'APD doit être plus prévisible et à long terme, et moins discrétionnaire et volatile, de sorte que les pays bénéficiaires puissent mieux planifier et investir dans le développement socioéconomique futur. L'appui

sociale et d'équité, et gestion du secteur public et institutions. Concevoir un système de notation universel pour l'allocation des ressources est très juste, mais ces critères font naturellement l'objet de critiques. Par exemple, les critères macroéconomiques permettent de mesurer la compatibilité des politiques de demande globale avec la stabilité macroéconomique, si les politiques monétaires et de change assurent la stabilité des prix, et si les investissements du secteur privé sont évincés. Concernant le commerce, les critères comprennent la mesure des niveaux tarifaires qui doivent être inférieurs à 12 pour cent, en moyenne, et ne jamais dépasser 20 pour cent, ainsi que l'évaluation des politiques fiscales internes pour veiller à ce qu'elles n'aillent pas à l'encontre des importations (Banque mondiale, 2010a). De nombreuses personnes estiment que ces critères sont fondés sur des politiques contradictoires qui, associées à la libéralisation du commerce, viennent entraver la croissance inclusive et la création d'emplois dans les pays en développement. Même le groupe d'évaluation indépendant s'interroge sur la capacité de ces critères à conduire à une croissance et a recommandé qu'une série de révisions soit réalisée (2010: 59-64).

¹⁶ Le reste est dépensé en aide humanitaire (11 pour cent), frais de transactions de donateurs (10 pour cent), allègement de la dette (10 pour cent), et ONG et gouvernement local and (3 pour cent). Douze pour cent supplémentaires sont tout simplement non alloués.

budgétaire, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'action d'Accra, est une initiative des donateurs qui œuvre dans ce sens¹⁷.

5.2. Transferts Sud-Sud

Pour les gouvernements, les transferts Sud-Sud se présentent clairement comme une solution pour puiser dans les ressources régionales et interrégionales pour financer le développement socioéconomique. Les transferts Sud-Sud sont de plus en plus importants et sont effectués par l'intermédiaire de trois voies principales de coopération : i) l'aide bilatérale; ii) l'intégration régionale; et iii) les banques de développement régionales.

La première voie de transferts Sud-Sud, l'aide bilatérale (donateurs non-OCDE) est gérée par l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Chine, les Emirats arabes unis, l'Inde, le Koweït et le Venezuela (par ordre alphabétique). Les données sur les transferts Sud-Sud sont disparates et peu fiables, et plus difficiles à comparer, car il n'existe pas de définition universellement acceptée de l'APD. Néanmoins, l'APD mondiale totale fournie par les pays non OCDE du CAD aurait considérablement augmenté au cours des dernières années, et représenterait environ 8,4 pour cent de la coopération mondiale pour le développement (OCDE, 2014). Si ces estimations indiquent réellement les flux actuels, l'aide Sud-Sud est une solution prometteuse pour que les pays en développement financent leurs investissements sociaux.

Deux exemples soulignent le potentiel des transferts Sud-Sud. Compte tenu de l'ampleur de ses investissements dans les pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et dans les pays d'Asie de l'Est voisins, le cas de la Chine doit être souligné (encadré 12). La Banque d'export-import de Chine joue notamment un rôle stratégique, puisqu'elle octroie essentiellement des prêts pour financer les grands projets d'infrastructure.

Un autre cas est celui du Venezuela, riche en pétrole, qui a financé de nombreux investissements économiques et sociaux dans les pays voisins, notamment dans le cadre de l'initiative PetroCaribe. Un des plus grands projets, Projet Grand National, a été lancé en 2007 et appuie notamment les programmes d'alphabétisation, les universités régionales et les médias (radio/TV) ayant un contenu autochtone, et la génération et la distribution d'énergie.

¹⁷ Pour une analyse par pays de l'appui budgétaire, voir par exemple, Caputo *et al* (2011).

Encadré 12

Coopération bilatérale Sud-Sud en Guinée-Bissau

Traditionnellement, les principaux partenaires au développement de la Guinée-Bissau sont l'Union européenne (UE), les donateurs bilatéraux européens et les organisations multilatérales, telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Durant la période 2000-2009, parmi les donateurs présentant un rapport au Comité d'aide au Développement de l'OCDE, ce sont l'Union européenne (294 millions de dollars), le Portugal (132 millions de dollars), la Banque mondiale (125 millions de dollars), l'Italie (78 millions de dollars) et l'Espagne (55 millions de dollars) qui ont fourni la plus grande assistance au développement à la Guinée-Bissau.

Cependant, ces chiffres ne prennent pas en compte l'aide au développement des principaux fournisseurs de la coopération Sud-Sud, notamment la Chine, l'Angola et le Brésil. La Chine a réalisé plusieurs grands projets à Bissau, y compris un stade de 20 000 places, le bâtiment de l'Assemblée nationale (6 millions de dollars), un nouveau bureau du gouvernement (12 millions de dollars), qui abritera 12 ministères et un hôpital (8 millions de dollars). La Chine a également fourni une assistance technique pour améliorer la production de riz. L'Angola a accordé une subvention de 12 millions de dollars (soit près de 1,3 pour cent du PIB) en février 2011, que les autorités ont l'intention d'utiliser pour financer des projets routiers et agricoles et payer les arriérés des années précédentes au secteur privé. En octobre 2010, l'Angola a annoncé qu'il allait accorder une marge de crédit de 25 millions de dollars pour soutenir les entrepreneurs des deux pays qui souhaiteraient investir en Guinée-Bissau. En 2008, l'Angola a fourni un appui budgétaire de 10 millions de dollars. Le Brésil a coopéré avec la Guinée-Bissau dans plusieurs secteurs. Il a fourni une assistance technique pour accroître la production agricole; mis en place des centres de formation pour les militaires, la police, les enseignants; et a contribué à renforcer la capacité de lutte contre le VIH/sida. Le PNUD estime que l'assistance bilatérale du Brésil à la Guinée-Bissau a atteint 6,2 millions de dollars au cours de la période 2006-2009.

Source : Rapport de pays du FMI n° 11/119, mai 2011, p. 7

L'intégration régionale est une autre voie et une des formes principales de coopération Sud-Sud. Les stratégies de négociation régionales peuvent être un moyen efficace de protéger, de promouvoir et de reconfigurer la division du travail, le commerce, la production et la consommation à l'échelle d'une région. L'intégration régionale peut aussi aider à corriger les disparités sociales et élever le niveau de vie grâce à des transferts régionaux axés sur les investissements socioéconomiques. L'Union européenne illustre parfaitement comment la solidarité régionale peut être articulée, mais les exemples se font de plus en plus fréquents dans les pays en développement. En fait, presque tous les pays du monde appartiennent à un bloc régional : l'Alliance bolivarienne des peuples des Amériques (ALBA), l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Union africaine (UA), la Communauté andine (CAN), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Ligue des Etats arabes (LEA), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) ou la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), pour n'en citer que quelques-uns (encadré 13). S'agissant de l'espace fiscal, les formations régionales peuvent permettre de «verrouiller» les financements pour le développement des pays membres, qui peut être assuré grâce à des transferts régionaux ou grâce à des banques régionales de développement.

Encadré 13

Transferts régionaux Sud-Sud au sein de l'ALBA au Salvador

L'ALBA a été créée en 2006 en vue de réduire la « dette sociale » de l'Amérique latine, soit de répondre aux besoins de ceux qui ont souffert dans le processus de mondialisation, et pour servir d'alternative à l'Accord de libre-échange des Amériques. Grâce aux transferts régionaux et à l'appui politique, l'ALBA encourage un nouvel ensemble de politiques publiques visant à corriger les disparités sociales et améliorer les niveaux de vie, grâce aux dépenses sociales, aux investissements publics et aux politiques axées sur l'emploi et l'expansion des marchés nationaux. Le Salvador est un bel exemple de la façon dont les transferts régionaux de l'ALBA fonctionnent. En 2014, ce pays est devenu membre de l'ALBA. Au cours des mois suivant son adhésion, le pays recevait 90 millions de dollars à l'appui du développement rural (subventions pour les semences et l'engrais, crédit flexible et assistance technique aux agriculteurs, construction d'infrastructures rurales); 14 millions de dollars pour la mise sur pied d'une compagnie aérienne nationale à bas prix, VECA, reliant San Salvador à d'autres capitales d'Amérique centrale (en 2013, le seul vol low-cost reliait la Floride); 2,7 millions de dollars pour l'éducation (3 700 subventions pour l'enseignement secondaire et universitaire, pour la reconstruction des écoles publiques, pour promouvoir le sport et éviter la délinquance des maras); à la fin de 2014, la société ALBA Pétroleos El Salvador a également commencé à proposer des subventions pour soutenir la consommation de gaz de cuisson domestique.

Source: ALBA Pétroleos El Salvador et couverture médiatique

En résumé, les pays en développement disposent de nombreuses possibilités d'élargir leur espace budgétaire grâce à des stratégies visant à augmenter les transferts Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi qu'à saisir et réallouer les fonds illicites en faveur des objectifs de développement. De même, les pays donateurs disposent d'une palette de sources innovantes de financement du développement, ce qui signifie qu'il n'y a plus aucune excuse : il n'est plus vraiment possible de revenir sur ses engagements en matière d'aide.

6. Eliminer les flux financiers illicites

6.1. Réduction des transferts Nord-Sud

La section précédente portait essentiellement sur les transferts Nord-Sud et Sud-Sud. Cependant, un examen plus précis des flux financiers nets entre le Sud et le Nord brosse un tableau différent : les paiements d'intérêts de la dette, les transferts de bénéfices et les investissements publics/privés dans les marchés de capitaux dans les pays développés compensent largement les flux financiers nets vers les pays en développement. Selon les Nations Unies (2015), les flux financiers nets hors des pays en développement ont totalisé 970 milliards de dollars en 2014 (tableau 4). La majeure partie est destinée aux Etats-Unis et représente les deux tiers de l'épargne mondiale, puis à d'autres pays développés comme le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Australie. En somme, les pays pauvres transfèrent des ressources vers les pays riches, et non l'inverse¹⁸.

Tableau 4. Transfert net de ressources financières vers les pays en développement, 1998-2010 (en milliards de dollars)

| Régions en développement | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014* |
|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Afrique | -9.9 | -20.6 | -38.5 | -85.0 | -102.3 | -97.0 | -97.7 | 14.6 | -44.9 | -44.2 | -37.0 | -3.7 | 37.1 |
| Afrique subsaharienne* | 4.9 | 6.1 | 5.6 | 1.2 | -6.0 | -3.5 | 1.4 | 39.3 | 15.1 | 8.1 | 24.9 | 35.0 | 38.4 |
| Asie de l'Est et du Sud | -152.2 | -185.5 | -194.7 | -293.3 | -415.3 | -557.6 | -535.9 | -458.0 | -503.6 | -455.7 | -454.8 | -567.9 | -622.1 |
| Asie de l'Ouest | -25.9 | -50.1 | -70.9 | -142.3 | -173.3 | -132.8 | -224.7 | -53.6 | -125.3 | -305.5 | -371.3 | -311.8 | -372.8 |
| Amérique latine | -35.1 | -66.6 | -87.2 | -111.4 | -137.0 | -102.9 | -67.0 | -68.8 | -49.6 | -60.1 | -27.5 | 6.3 | -12.9 |
| Tous les pays en développement | -223.1 | -322.7 | -391.3 | -632.1 | -827.8 | -890.2 | -925.3 | -565.9 | -723.4 | -865.5 | -890.5 | -877.1 | -970.7 |

Source : Nations Unis (2015).

*hors Nigeria et Afrique du Sud; **estimation partielle

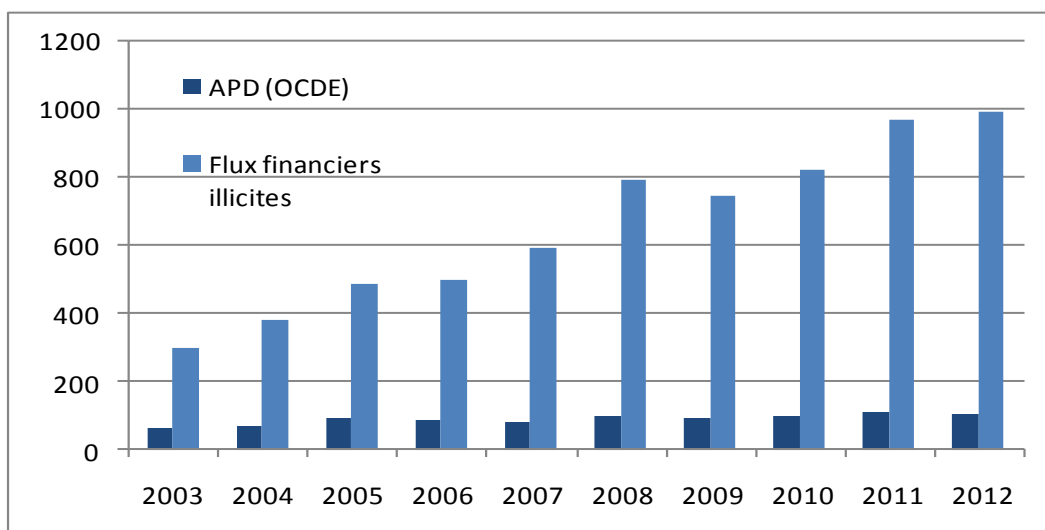
6.2. Lutte contre les flux financiers illicites

En plus des flux financiers légaux, la réduction des flux financiers illicites pourrait aussi libérer des ressources supplémentaires pour les investissements économiques et sociaux cruciaux dans de nombreux pays en développement. Les flux financiers illicites impliquent des capitaux illégalement acquis, transférés ou utilisés et comprennent, entre autres, des biens commercialisés sous-évalués pour éviter des tarifs plus élevés, des richesses transférées sur des comptes offshore pour échapper à l'impôt sur le revenu et des mouvements non déclarés de liquidités. Près de mille milliards de dollars de flux financiers illicites auraient quitté les pays en développement en 2012, principalement du fait d'une manipulation des prix d'échanges transnationaux, et près de deux tiers se trouveraient dans les pays développés (Kar *et al.*, 2010). Globalement, les sorties annuelles moyennes de

¹⁸ En effet, certains de ces flux sont de l'épargne privée ou publique dans les pays en développement qui recherchent un retour sur investissement sûr dans les marchés de capitaux des pays développés. Néanmoins, le flux de l'épargne mondiale ne se fait pas dans le bon sens, et les pays doivent veiller à ce qu'une part plus importante de l'épargne soit orientée vers des objectifs de développement nationaux et régionaux plutôt qu'exportée vers les pays riches. Inverser la sortie de ressources financières peut exiger une refonte du système financier pour assurer une plus grande stabilité du secteur bancaire et promouvoir la confiance dans les institutions financières.

capitaux illicites dépasseraient dix pour cent du PIB dans 30 pays en développement. Ce montant est vraiment surprenant, surtout lorsqu'on le compare aux dépenses de santé (tableau 5). Elles atteindraient même plus de cinq pour cent du PIB dans 61 pays en développement. De plus, à partir de 2012, les flux financiers illicites correspondaient à près de dix fois le montant de l'aide totale reçue par les pays en développement (figure 9). A titre de comparaison, l'effet net serait le suivant : pour chaque dollar d'APD reçu par les pays en développement, ces derniers en rendraient sept aux pays riches par l'intermédiaire des sorties illicites.

Figure 9. Flux financiers illicites et Aide publique au développement (APD), 2003-2012* (en millions de dollars courants)



Source : Kar et Spanjers (2014) et Indicateurs du développement dans le monde (2015)

*Seule l'APD des pays de l'OCDE est incluse

Tableau 5. Exportation de capitaux illicites et dépenses de santé dans les pays en développement, dernière année disponible (en pourcentage du PIB)

| Pays | Flux financiers illicites (valeur annuelle moyenne 2009-2012) | Dépenses de santé publique (2012) | Pays | Flux financiers illicites (valeur annuelle moyenne 2009- 2012) | Dépenses de santé publique (2012) |
|-----------------------|---|--|--------------|--|---|
| 1. Togo | 60,0 | 4,4 | 16. Panama | 18,9 | 5,2 |
| 2. Libéria | 57,1 | 4,6 | 17. Samoa | 17,8 | 6,0 |
| 3. Costa Rica | 40,3 | 7,6 | 18. Guyane | 17,7 | 4,3 |
| 4. Djibouti | 35,3 | 5,3 | 19. Lesotho | 17,3 | 9,1 |
| 5. Brunéi Darussalam | 31,3 | 2,1 | 20. Paraguay | 17,1 | 4,3 |
| 6. Dominique | 30,4 | 4,2 | 21. Comores | 15,4 | 2,5 |
| 7. Vanuatu | 26,3 | 3,1 | 22. Malawi | 15,2 | 7,0 |
| 8. Guinée équatoriale | 24,1 | 2,6 | 23. Zambie | 14,9 | 4,2 |
| 9. Bahamas | 23,0 | 3,5 | 24. St. | 14,6 | 4,3 |
| 10. Trinité-et-Tobago | 22,1 | 2,7 | 25. Suriname | 13,1 | 3,4 |
| 11. Nicaragua | 21,8 | 4,5 | 26. Ethiopie | 12,1 | 1,9 |
| 12. Honduras | 21,1 | 4,3 | 27. Tchad | 12,0 | 0,9 |
| 13. Iles Salomon | 20,7 | 7,7 | 28. Arménie | 11,5 | 1,9 |
| 14. Malaisie | 19,1 | 2,2 | 29. Iraq | 11,0 | 1,9 |
| 15. Bélarus | 18,9 | 3,9 | 30. Sao Tomé | 11,0 | 2,5 |

Source : Calculs des auteurs d'après Kar et Spanjers (2014) et Indicateurs du développement dans le monde (2015)

Compte tenu de la grande quantité de ressources sortant illégalement des pays en développement chaque année, les décideurs devraient sévir contre les flux financiers illicites. L'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, la corruption, la manipulation des prix d'échanges transnationaux et autres délits financiers sont illégaux et privent les gouvernements des recettes nécessaires pour financer le développement socioéconomique. Pour limiter les flux financiers illicites, les décideurs politiques peuvent concentrer leurs efforts sur les actions décrites ci-après.

- *Limiter la manipulation des prix d'échanges transnationaux*, notamment grâce au renforcement des institutions juridiques et à la lutte contre la corruption, tout en favorisant l'autonomisation des organismes de réglementation pour qu'ils puissent exercer un suivi adéquat du système financier, des autorités douanières, des entreprises multinationales et nationales, et de la collecte des impôts directs et indirects. Ici, un des objectifs politiques concrets est d'assurer que les agents des douanes soient en mesure de procéder à une vérification effective du prix déclaré des marchandises vendues comparé aux prix de référence internationaux.
- *Limiter la corruption dans les marchés publics*. A cette fin, les mesures politiques devraient se concentrer sur le renforcement de la transparence et de la responsabilité des processus de passation de marchés selon les meilleures pratiques internationales.
- *Réduire l'évasion fiscale*. A l'échelle nationale, les efforts doivent viser à élargir l'assiette fiscale et maximiser la conformité tout en réduisant les impôts indirects; à l'échelle internationale, un consensus est nécessaire pour lutter contre les paradis fiscaux et établir une coopération internationale en matière fiscale (voir Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE et Kar, 2011 pour plus de détails sur les options politiques).

Encadré 14

Lutte contre la fraude fiscale – La loi relative à la conformité fiscale pour les comptes à l'étranger des Etats-Unis

(Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA)

La FATCA est une loi fédérale adoptée en 2010 qui exige que tous les contribuables des Etats-Unis (particuliers et entreprises) délivrent un rapport sur les comptes financiers détenus hors des Etats-Unis et que toutes les institutions financières/banques étrangères recherchent dans leurs dossiers les citoyens des Etats-Unis et délivrent un rapport sur leurs biens et leur identité au fisc américain (*Internal Revenue Service – IRS*). La FATCA, adoptée par l'administration Obama dans le cadre des efforts de promotion de la reprise économique après la crise financière, a véritablement changé la donne. Toute omission de rapport se traduit par une sanction initiale de 10 000 dollars et peut atteindre jusqu'à 50 000 dollars en cas de manquement persistant après notification de l'IRS. En outre, la FATCA exige que les institutions financières/banques étrangères communiquent directement avec l'IRS sur les comptes financiers détenus par les contribuables des Etats-Unis. Pour ce faire, au début de l'année 2015, près de 60 pays ont signé des accords intergouvernementaux avec les Etats-Unis sur la mise en œuvre de la FATCA, notamment les paradis fiscaux traditionnels comme les Iles Cayman, Gibraltar, l'Ile de Man, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Suisse et les Iles Vierges.

Source : OCDE 2014c, Internal Revenue Service des Etats-Unis, Département du Trésor des Etats-Unis

7. Utiliser les réserves budgétaires et les réserves de change

Les réserves budgétaires et les réserves de change de la banque centrale (également connues sous le terme de réserves internationales) offrent d'autres sources potentielles de financement pour les investissements en faveur des ménages pauvres. Les réserves budgétaires sont collectées grâce aux excédents budgétaires du gouvernement, aux bénéfices des entreprises publiques, aux recettes de privatisation ou autre revenu net du gouvernement (notamment les recettes d'exportation des ressources naturelles, comme le pétrole). D'autre part, les réserves de change sont accumulées grâce aux interventions sur le marché des changes par les banques centrales dans le contexte d'excédents de compte courant ou d'afflux de capitaux. Il convient de noter la différence conceptuelle entre les réserves budgétaires et les réserves de la banque centrale. Tandis que les réserves budgétaires fournissent des ressources budgétaires supplémentaires au gouvernement et peuvent être dépensées sans endettement induit, les réserves de la banque centrale sont financées par l'émission d'obligations ou de devises et ne constituent pas des «actifs fiscaux libres», en raison des passifs (devises ou obligations). Concernant les réserves de la banque centrale, il en résulte que si un gouvernement souhaite les «dépenser», il doit emprunter pour couvrir ses nouvelles dettes ou bien créer de nouveaux passifs monétaires (Park, 2007).

7.1. Réserves budgétaires

Pour la plupart des pays en développement, il est difficile d'identifier le niveau général des réserves budgétaires, principalement à cause des problèmes relatifs à la transparence ainsi que des différentes méthodes de comptabilité du gouvernement et de la banque centrale. Toutefois, étant donné que de nombreux gouvernements canalisent au moins une partie de leurs réserves budgétaires dans des fonds spéciaux, dont les plus populaires sont les fonds souverains, nous sommes en mesure d'identifier globalement certains pays qui pourraient accéder à ces ressources pour financer le développement social et économique. Les fonds souverains sont des fonds d'investissement appartenant à l'Etat. Ils ont différentes fonctions : fonds de stabilisation, fonds d'épargne/pour les générations futures, fonds de réserve pour les retraites, et fonds de réserves stratégiques. Ils sont composés de différents actifs financiers dont l'objectif est de maximiser les rendements en fonction des différents niveaux de risque. Les fonds souverains existent depuis les années 1950, mais ont augmenté rapidement au cours de la dernière décennie, atteignant un record de 5,2 billions de dollars d'actifs en 2013 (figure 10)¹⁹.

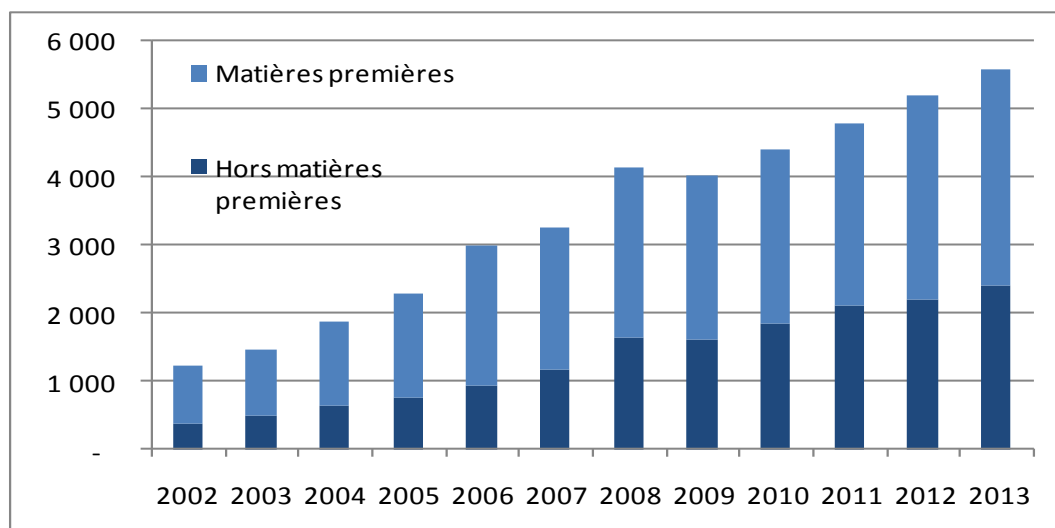
Il existe deux catégories de fonds souverains : les fonds en matières premières et les fonds hors matières premières. Près de deux tiers de tous les actifs des fonds souverains des pays en développement sont financés par les exportations de matières premières (pétrole, gaz, cuivre, phosphates, etc.), ce qui explique pourquoi ils sont souvent désignés sous le terme de fonds de pétrole ou de ressources naturelles. Les deux plus grands fonds souverains en matières premières sont le Fonds de pension gouvernemental-étranger de Norvège (893 milliards de dollars²⁰) et l'Abu Dhabi Investment Authority (773 milliards de dollars). Les fonds souverains hors matières premières, en revanche, peuvent être financés par les excédents budgétaires du gouvernement, les excédents de balances des paiements, les bénéfices des entreprises publiques, les opérations officielles de change, les recettes

¹⁹ 7,7 billions de dollars supplémentaires étaient détenus dans d'autres véhicules d'investissement (par exemple : fonds de réserve pour les retraites et fonds de développement).

²⁰ D'après SWF Institute (2014).

provenant des privatisations ou l'aide étrangère. Singapour abrite les deux fonds souverains hors matières premières les plus connus (Temasek Holdings et Government of Singapore Investment Corporation) qui depuis juin 2014 ont géré un actif combiné de 497 milliards de dollars²¹.

Figure 10. Actifs gérés par les fonds souverains, 2000-2013 (en milliards de dollars courants)



Source : TheCityUK (2013)

Comme en témoignent les tendances récentes et projetées des fonds souverains, 29 pays en développement semblent bien dotés de réserves budgétaires. Les principaux candidats sont identifiés dans le tableau 6 ci-dessous. La Chine et la Russie sont en tête de liste, suivies du Kazakhstan, de l'Algérie, de la Libye, de la Malaisie et de l'Azerbaïdjan, qui détenaient tous plus de 30 milliards de dollars en 2014. Trois des pays les moins avancés (PMA) figurent également sur cette liste : Kiribati, la Mauritanie et le Timor-Leste.

La logique qui sous-tend les fonds souverains²² est de maximiser les rendements financiers, normalement sur les marchés de capitaux internationaux et de stériliser les afflux de devises étrangères pour éviter une appréciation de la devise nationale. Une grande attention a été consacrée au fait que les fonds souverains du Sud achètent des actifs, de l'immobilier, de la dette souveraine et d'entreprise, du capital privé, des fonds spéculatifs et les stocks de matières premières dans le Nord.

Tableau 6. Fonds souverains tirant leurs ressources des réserves budgétaires, juin 2014

| Pays | Nom du fonds | Actifs* | Lancement | Origine |
|-------------------|---|---------|-----------|---------------------|
| Chine | China Investment Corporation | 652,7 | 2007 | Hors mat. premières |
| Chine | SAFE Investment Company | 567,9 | 1997 | Hors mat. premières |
| Chine – Hong Kong | Hong Kong Monetary Authority Investment Portfolio | 400,2 | 1993 | Hors mat. premières |
| Chine | National Social Security Fund | 201,6 | 2000 | Hors mat. premières |
| Russie | Reserve Fund | 88,9 | 2008 | Pétrole |

²¹ Ibid

²² Un aperçu de tous les fonds de ressources naturelles est disponible à l'adresse suivante: <http://www.resourcegovernance.org/natural-resource-funds>.

| | | | | |
|--------------------|---|----------------|-------------|-----------------------|
| Russie | National Welfare Fund | 79,9 | 2008 | Pétrole |
| Kazakhstan | Samruk-Kazyna JSC | 77,5 | 2008 | Hors mat. premières |
| Algérie | Revenue Regulation Fund | 77,2 | 2000 | Pétrole et gaz |
| Kazakhstan | Kazakhstan National Fund | 77,0 | 2000 | Pétrole |
| Libye | Libyan Investment Authority | 66,0 | 2006 | Pétrole |
| Iran | National Development Fund of Iran | 62,0 | 2011 | Pétrole et gaz |
| Malaisie | Khazanah Nasional | 40,5 | 1993 | Hors mat. premières |
| Azerbaïdjan | State Oil Fund | 37,3 | 1999 | Pétrole |
| Iraq | Development Fund for Iraq | 18,0 | 2003 | Pétrole |
| Timor-Leste | Timor-Leste Petroleum Fund | 16,6 | 2005 | Pétrole et gaz |
| Chili | Social and Economic Stabilization Fund | 15,2 | 2007 | Cuivre |
| Russie | Russian Direct Investment Fund | 13,0 | 2011 | Hors mat. premières |
| Pérou | Fiscal Stabilization Fund | 7,1 | 1999 | Hors mat. premières |
| Chili | Pension Reserve Fund | 7,0 | 2006 | Cuivre |
| Botswana | Pula Fund | 6,9 | 1994 | Minerais de diamants |
| Mexique | Oil Revenues Stabilization Fund of Mexico | 6,0 | 2000 | Pétrole |
| Brésil | Sovereign Fund of Brazil | 5,3 | 2008 | Hors mat. premières |
| Chine | China-Africa Development Fund | 5,0 | 2007 | Hors mat. premières |
| Angola | Fundo Soberano de Angola | 5,0 | 2012 | Pétrole |
| Kazakhstan | National Investment Corporation | 2,0 | 2012 | Pétrole |
| Nigéria | Nigerian Sovereign Investment Authority | 1,4 | 2012 | Pétrole |
| Panama | Fondo de Ahorro de Panamá | 1,2 | 2012 | Hors mat. premières |
| Sénégal | Senegal FONSI | 1,0 | 2012 | Hors mat. premières |
| Palestine | Palestine Investment Fund | 0,8 | 2003 | Hors mat. premières |
| Venezuela | FEM | 0,8 | 1998 | Pétrole |
| Kiribati | Revenue Equalization Reserve Fund | 0,6 | 1956 | Phosphates |
| Viet Nam | State Capital Investment Corporation | 0,5 | 2006 | Hors mat. premières |
| Ghana | Ghana Petroleum Funds | 0,5 | 2011 | Pétrole |
| Gabon | Gabon Sovereign Wealth Fund | 0,4 | 1998 | Pétrole |
| Indonésie | Government Investment Unit | 0,3 | 2006 | Hors mat. premières |
| Mauritanie | National Fund for Hydrocarbon Reserves | 0,3 | 2006 | Pétrole et gaz |
| Mongolie | Fiscal Stability Fund | 0,3 | 2011 | Minéraux |
| Guinée équatoriale | Fund for Future Generations | 0,1 | 2002 | Pétrole |
| Total | | 2 543,9 | | |

Notes : Pays en développement seulement; les PMA sont indiqués en caractère gras.
Source : SWF Institute (2014) * en milliards de dollars courants

Nombreux sont ceux qui ont mis en doute la logique de l'investissement des revenus publics pour la croissance du marché des capitaux en vue de dépenser ces ressources plus tard lorsqu'elles pourraient être investies dans des biens et des services sociaux et économiques nécessaires aujourd'hui à l'échelle nationale. Le Venezuela, par exemple, a utilisé ses réserves budgétaires pour financer un certain nombre d'objectifs de développement à l'échelle locale et internationale. Sur le plan intérieur, le gouvernement favorise le développement local depuis 2001 par l'intermédiaire de la Banque pour le

développement économique et social du Venezuela, qui offre des taux préférentiels aux entreprises publiques et sociales (telles que les entreprises publiques et familiales/communautaires, ainsi que les coopératives) et couvre tous les domaines, des producteurs de lait aux services de santé. Dans les pays voisins d'Amérique latine, le Venezuela a canalisé ses réserves budgétaires en faveur du développement économique et social par l'intermédiaire des initiatives Petro-Caribe et Petro-Andes. Ainsi, il est également important de comprendre les limites des fonds souverains, particulièrement en ce qui concerne les questions de capacité qui déterminent l'aptitude d'un gouvernement à dépenser des réserves fiscales aujourd'hui, comme en témoigne le cas du Timor-Leste (encadré 15).

Encadré 15

Lorsque les ressources sont nombreuses, mais que la pauvreté est légion : le paradoxe du Timor-Leste

Un certain nombre de pays disposent de fonds de ressources naturelles abondants, mais les indicateurs sociaux et les progrès vers les objectifs de développement restent très faibles, notamment au Timor-Leste. La part de personnes vivant dans la pauvreté y est notamment passée de 36 à 50 pour cent entre 2001 et 2007, le nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale et la mortalité maternelle demeurent inacceptables, et le pays se classe dans le 30^e centile le plus bas en matière d'indice de développement humain (IDH). Pourtant, le Timor-Leste dispose également d'un montant estimé à 6,3 milliards de dollars stocké dans un fonds souverain. Si ces fonds étaient simplement répartis entre la population, ils pourraient multiplier le revenu moyen par habitant par plus de 11, et atteindre 5 500 dollars par personne. Ainsi, pourquoi le gouvernement n'utilise-t-il pas les ressources disponibles pour accroître les investissements en faveur de sa population?

Le gouvernement du Timor-Leste est confronté à de nombreux défis en matière de développement. En plus de la pauvreté et du chômage endémiques, l'infrastructure est délabrée après des années de conflit, et, en dépit de vastes réserves de pétrole, ce pays occupe le premier rang mondial de la dépendance au pétrole. Cependant, le plus grand défi est sans doute le manque de capacité institutionnelle, ce qui empêche le gouvernement de fournir de manière efficace des biens et services publics, en particulier aux groupes les plus pauvres. En conséquence, les niveaux de dépenses actuels dépassent les capacités administratives et freinent l'économie. Le gouvernement est conscient des contraintes existantes et a élaboré un plan pour répondre à la sous-exécution du budget et renforcer les capacités administratives; il explore également les possibilités d'avoir recours à des capacités externes pour les secteurs inexistants à l'échelle locale. Le développement des capacités, en particulier «l'investissement dans l'investissement» est désormais une priorité du gouvernement et le fait de continuer à exploiter les réserves budgétaires disponibles pourrait bientôt fournir un bon rendement sur les investissements socioéconomiques.

Source : Banque mondiale (2010) et Gomes et Hailu (2009)²³

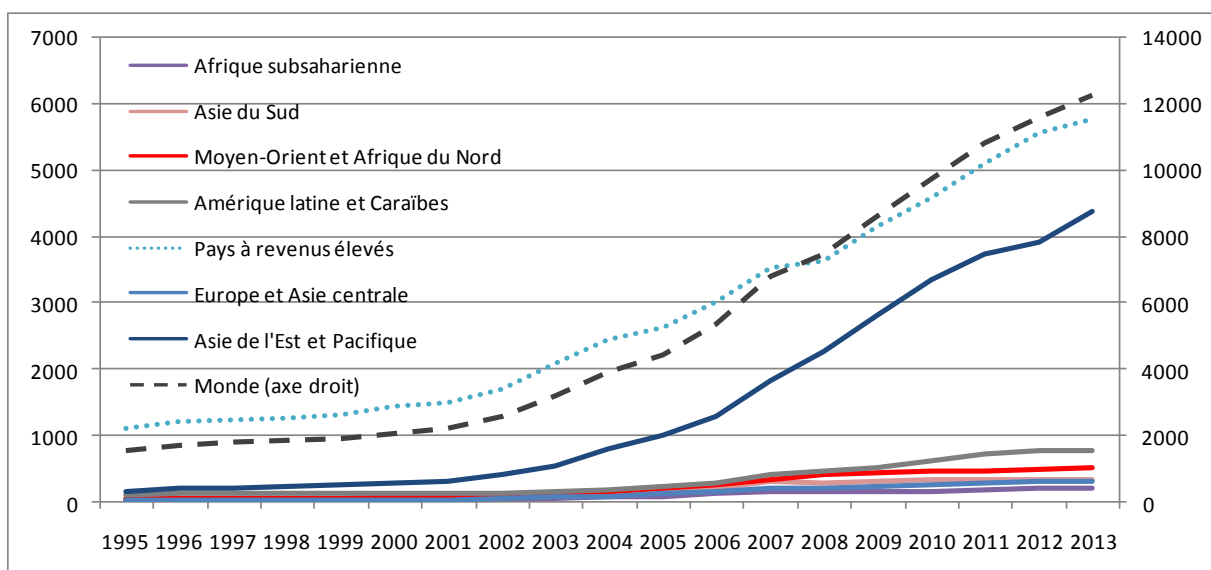
7.2. Réserves de change de la banque centrale

Les réserves de change accumulées à la banque centrale ont augmenté de façon spectaculaire dans de nombreux pays en développement au cours de la dernière décennie, et offrent des possibilités créatives de financement des investissements sociaux et économiques. A l'échelle mondiale, l'accumulation de réserves de change a été multipliée par plus de six entre 2000 et 2013, atteignant 17 pour cent du PIB mondial en 2013²⁴. Cependant, plusieurs régions en développement ont enregistré une croissance massive. Par exemple, le total des réserves de change a été multiplié par six en Europe et en Asie centrale, 16 fois en Asie de l'Est et au Pacifique, et par plus de huit en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en moyenne, au cours de la même période (figure 11).

²³ Voir également le rapport de pays du FMI n° 11/65, février 2011 et Centre d'informations des Nations Unies, «Timor-Leste's Economy at 'Turning Point,' Says Top UN Envoy» 7 avril 2010.

²⁴ Calcul des auteurs d'après la base de données Global Economic Monitor, Banque mondiale (2014).

Figure 11. Accumulation de réserves de change par les régions en développement, 1993-2013 (en milliards de dollars courants; à l'exclusion de l'or)



Source : Base de données Global Economic Monitor, Banque mondiale (2014)

L'accumulation massive de réserves de change est largement attribuable à deux stratégies. Premièrement, certains pays constituent des stocks importants de réserves pour s'auto-assurer contre les chocs économiques et financiers, notamment la fuite des capitaux ou de sévères déséquilibres extérieurs (Aykuz, 2014). Bien que cette tendance soit plus évidente dans les économies de marché émergentes, notamment en Asie, elle s'applique de plus en plus à un certain nombre de pays à faible revenu. En Afrique subsaharienne, par exemple, plus d'un tiers de l'aide étrangère reçue entre 1999 et 2005 a été utilisée pour accumuler des réserves (FMI, 2007 : 42). Deuxièmement, les pays ont également stocké des réserves de change dans le cadre de travaux plus généraux visant à stabiliser la macroéconomie, en particulier les taux de change. Ceci est le plus souvent lié à des stratégies de croissance axée sur les exportations fondées sur des régimes de taux de change avec des ancrages de droit ou de fait au dollar américain ou à des paniers de devises.

La stratégie d'accumulation de réserves en tant qu'auto-assurance est souvent remise en question, notamment par l'Organisation des Nations Unies et le FMI. Toutefois, jusqu'à la mise en place de meilleures solutions à l'échelle internationale, certains indicateurs fondamentaux soulignent la nécessité d'étudier la possibilité d'utiliser des réserves de change pour financer le développement économique et social. Par exemple, d'après les indicateurs les plus populaires – le nombre de mois durant lequel un pays pourrait maintenir le niveau de ses importations si tous les autres flux de capitaux devaient soudainement s'arrêter – 52 pays en développement disposant de données récentes sur les réserves affichaient un nombre une fois et demi supérieur au niveau sécuritaire de référence de trois mois (soit plus de 4,5 mois) en 2013. Selon un autre indicateur standard – le ratio de la dette à court terme par rapport aux réserves de change – 43 pays en développement enregistraient des taux inférieurs à 25 pour cent à partir de 2013, ce qui dépasse de loin la méthode empirique de Greenspan et Guidotti encourageant les pays à détenir suffisamment de réserves de change pour couvrir la totalité des obligations au titre de la dette extérieure à court terme. En combinant ces deux indicateurs, 24 pays en développement disposant des données correspondantes dépassent les deux niveaux sécuritaires de référence (tableau 7).

Tableau 7. Adéquation des réserves de change dans certains pays en développement, 2013 (à l'exclusion de l'or)

| Pays | Réserves en mois d'importations | Dettes à court terme en % des réserves | Pays | Réserves en mois d'importations | Dettes à court terme en % des réserves |
|-------------|---------------------------------|--|---------------|---------------------------------|--|
| Algérie | 42,1 | 0,7 | Côte d'Ivoire | 5,5 | 4,8 |
| Angola | 20,1 | 0,5 | Guatemala | 4,6 | 9,8 |
| Azerbaïdjan | 9,5 | 5,6 | Guinée-Bissau | 6,0 | 17,8 |
| Bangladesh | 5,2 | 8,1 | Haïti | 5,4 | 0,0 |
| Belize | 4,5 | 1,6 | Liban | 21,3 | 9,5 |
| Bolivie | 18,4 | 4,9 | Lesotho | 6,7 | 0,0 |
| Botswana | 14,4 | 5,8 | Niger | 6,8 | 14,1 |
| Brésil | 18,6 | 9,3 | Pérou | 19,1 | 9,8 |
| Burundi | 4,7 | 9,5 | Philippines | 16,1 | 13,5 |
| Cabo Verde | 6,8 | 0,3 | Samoa | 6,2 | 0,0 |
| Chine | 22,0 | 16,1 | Sri Lanka | 5,5 | 0,1 |
| Comores | 10,1 | 0,9 | Ouganda | 7,8 | 0,8 |

Source : Calculs des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015) et la banque de données Global Economic Monitor de la Banque mondiale (2015)

Que font donc les pays en développement de leurs vastes réserves de change? Dans la pratique, la plupart des gouvernements investissent leurs réserves sous forme de bons du Trésor émis par le gouvernement des Etats-Unis en raison de leur sécurité (ils étaient considérés comme l'investissement le moins risqué) et de leur grande liquidité (leur date d'échéance ne dépasse parfois pas les quatre semaines). Toutefois, compte tenu des rendements extrêmement faibles qu'offrent ces investissements, dans certains pays en développement, les banques centrales disposent réellement d'un espace fiscal pour réévaluer leurs portefeuilles de risque actuels. Il est également important pour les pays en développement de remettre en question la logique d'investissement des réserves de change excédentaires à l'étranger lorsque les investissements sociaux et économiques sont nécessaires dans le pays en question²⁵.

Une stratégie visant à favoriser le développement local en utilisant l'excédent des réserves de change consiste à financer les projets nationaux. L'Inde se profile comme un acteur innovant, car le pays utilise stratégiquement une partie de ses réserves de change, sans risque d'expansion monétaire, pour répondre à l'un des plus gros besoins en matière de développement du pays : l'investissement dans les infrastructures (Park, 2007 : 21-22). Pour ce faire, le gouvernement de l'Inde a créé deux filiales qui empruntent des réserves de change à la banque centrale. Le taux de change est alors directement rétrocédé aux entreprises en Inde pour réaliser des dépenses en capital à l'extérieur de l'Inde, utilisé pour cofinancer les emprunts commerciaux externes de sociétés indiennes, ou investi dans des titres collatéraux hautement cotés afin d'améliorer les cotes de crédit des entreprises indiennes qui recueillent des fonds sur les marchés de capitaux internationaux. Le gouvernement central joue un rôle important en garantissant les prêts de la banque centrale, qui, à son tour, bénéficiera d'un rendement plus élevé sur les routes nationales, par exemple, que ne le permettraient les bons à court terme du gouvernement des Etats-Unis. En plus des secteurs productifs plus traditionnels, comme les infrastructures, la méthode appliquée en l'Inde pourrait également

²⁵ Si les réserves de la banque centrale ne sont pas des ressources «gratuites», elles peuvent servir de garanties pour les liquidités en devises et réduire les coûts de l'emprunt externe, afin de pouvoir financer les projets de développement ou les activités stratégiques à l'échelle nationale.

être mise en œuvre pour faciliter les emprunts du secteur privé pour les différents investissements sociaux, tels que les établissements scolaires et de santé.

En plus de financer des projets nationaux, les pays en développement peuvent également chercher à obtenir des rendements sur les investissements à long terme sur leurs réserves de change excédentaires grâce à la coopération régionale Sud-Sud. Ces transferts Sud-Sud passent souvent par la mise en place de banques régionales de développement. Les premières banques multilatérales Sud-Sud ont été fondées dans le monde arabe et islamique, où les institutions ont été créées dans les années 1970, à une époque où le cours du pétrole était élevé, pour transférer des ressources des pays riches en pétrole vers les pays plus pauvres (Ortiz, 2008b). Un exemple est la Banque islamique de développement, dont l'objectif est de favoriser le développement économique et le progrès social des communautés musulmanes en conformité avec les principes de la loi islamique (la Charia). En 2006, elle a annoncé une importante opération de financement à l'appui des dépenses liées aux OMD au sein de ses Etats membres. La deuxième plus grande banque de développement régional est le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), qui octroie des prêts à taux bonifié aux pays de la Ligue arabe principalement pour des projets d'infrastructure.

Il existe d'autres exemples de réussite à l'extérieur du monde islamique, comme la Société andine de développement, dont le portefeuille de 30 milliards de dollars, principalement dans les infrastructures, dépasse largement les investissements de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement dans la sous-région d'Amérique du Sud. En Amérique latine, les pays collaborent pour créer des banques régionales de développement alternatives, telles que la Banque de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) et la Banque du Sud pour canaliser les réserves de change excédentaires et appuyer les investissements régionaux. S'inscrivant dans cette tendance, les cinq pays du BRICS, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ont annoncé, lors de leur sixième sommet annuel en 2014, le lancement d'une nouvelle banque de développement, disposant d'un capital initial de 50 milliards de dollars pour financer essentiellement des projets d'infrastructure.

En outre, un fonds de réserve monétaire d'urgence de 100 milliards de dollars (*Contingent Reserves Arrangement* – CRA) a été créé pour aider les pays à gérer les crises liées à la balance des paiements et aux taux de change en fournissant des liquidités à court terme. Ce fonds découle de l'initiative de Chiang Mai qui a débuté en 2010 en Asie, dans le cadre de laquelle les 10 pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), plus la Chine, le Japon et la Corée (10+3) contribuent à hauteur de 120 milliards de dollars, puis de 240 milliards de dollars, et servira de mécanisme de mise en commun des réserves pour aider à gérer les problèmes de liquidités à court terme dans la région. Le Fonds latino-américain de réserve (FLAR) vise un objectif semblable (Griffith-Jones, 2014).

Bien que les investissements de ces initiatives multilatérales Sud-Sud soient principalement axés sur le développement des infrastructures, les stratégies pour la croissance économique durables et à long terme sont assurées par des investissements tant dans les immobilisations corporelles que dans le capital humain. Par conséquent, l'infrastructure sociale devrait constituer un élément clé des investissements. En outre, en finançant les besoins non satisfaits des pays en développement en matière d'infrastructures et en réduisant leur besoin d'auto-assurance au moyen de l'accumulation de réserves de change excédentaires, ces initiatives multilatérales pourraient permettre de libérer des ressources nationales pour le développement des systèmes de protection sociale.

En somme, les réserves budgétaires et de change élargissent le champ des possibilités des gouvernements pour élargir leur espace fiscal pour la protection sociale, même si une évaluation minutieuse de leur impact potentiel sur l'expansion monétaire ou l'impact de la dette publique est justifiée.

8. Emprunter et procéder à la restructuration de la dette

Une bonne gestion de la dette est un des principes essentiels d'un cadre solide de politique macroéconomique. Des études ont montré qu'un surendettement élevé, voire une crise de la dette pourrait conduire à un accès réduit au marché des capitaux, à une perturbation de l'intermédiation financière et pourrait entraver les activités économiques. Pourtant, pour les pays disposant d'une marge d'emprunt supplémentaire, cela constitue une autre source pour financer les investissements économiques et sociaux. Pour les pays dont le niveau de la dette souveraine est très élevé, il est également possible de restructurer la dette existante, par la négociation, l'allègement/l'annulation, l'échange/la conversion ou la répudiation, surtout lorsque la légitimité de la dette est discutable ou lorsque le coût d'opportunité lié à la détérioration de la situation sociale est élevé.

8.1. Emprunt

Bon nombre de pays en développement, ayant renforcé leurs marchés financiers locaux, sembleraient être en mesure de contracter de nouveaux emprunts, locaux ou étrangers. Ceux-ci peuvent inclure des prêts, soit auprès des banques ou des fonds commerciaux ou de développement, ou l'émission de titres publics, tels que les obligations. Bien que les prêts des banques commerciales internationales constituent l'option la moins privilégiée par les gouvernements en raison des frais qui y sont associés et des taux d'intérêt élevés, les pays en développement accèdent de plus en plus à ces ressources lorsqu'ils doivent faire face à des déficits de financement. La Tanzanie en est un exemple récent, puisque son gouvernement a emprunté 1,5 milliard de dollars auprès des banques locales et étrangères pour renforcer son budget 2011 et couvrir le déficit engendré par le retrait imprévu de l'appui des donateurs²⁶.

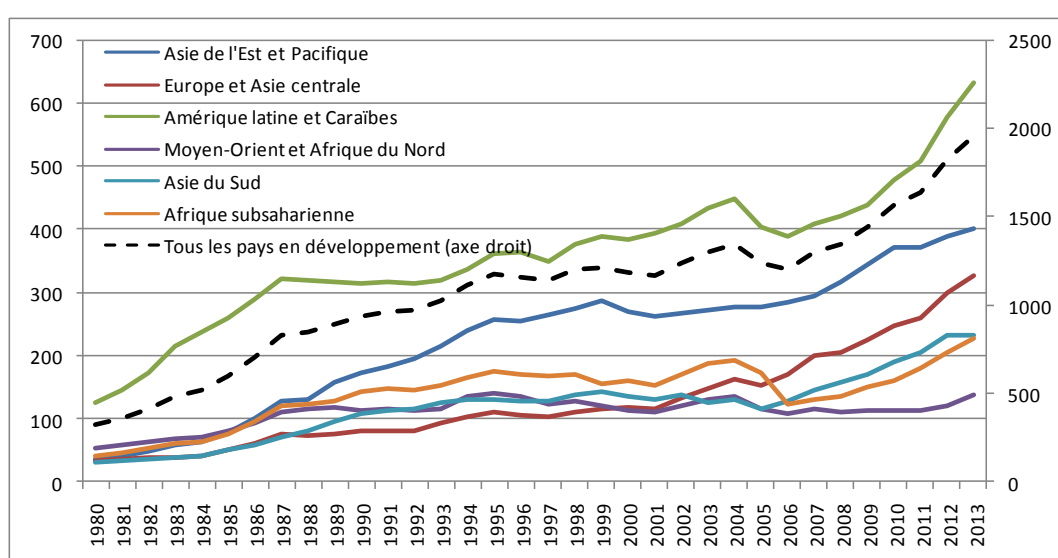
Les prêts consentis par les banques et les fonds de développement, ainsi que les prêts bilatéraux des donateurs, peuvent être à taux d'intérêt commerciaux ou concessionnels. Si la dette est perçue comme une stratégie pour stimuler les dépenses sociales et économiques, les prêts concessionnels constituent une bien meilleure option que les prêts à taux commerciaux, car leurs conditions sont favorables aux pays en développement. Par exemple, l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA) prête de l'argent aux pays les plus pauvres sans intérêt avec de longues périodes de différés (généralement dix ans) et des périodes de remboursement de 35 à 40 ans. Les emprunts concessionnels sont généralement disponibles auprès des banques régionales de développement (par exemple les banques de développement africaines, asiatique et islamique), ou proviennent des fonds spécialisés (par exemple, le Fonds OPEP pour le développement international ou le Fonds arabe pour le développement économique et social) et des prêts bilatéraux des pays donateurs.

Les obligations d'Etat sont une autre solution d'emprunt axée sur le marché généralement moins coûteuse que les emprunts bancaires commerciaux à prix courant. Alors que les gouvernements européens émettent des obligations à l'appui des dépenses publiques depuis longtemps, la libéralisation financière associée à la montée de solvabilité dans les marchés émergents a popularisé l'émission d'obligations d'Etat depuis les années 1990. Le total des obligations publiques émis chaque année par les gouvernements des pays en développement a nettement augmenté durant les années 1990 et atteint près de 1,956 milliard de dollars en 2013 (figure 12). L'Amérique latine est la région qui a enregistré la plus forte croissance, avec un endettement de 60 pour cent supérieur à celui de la région occupant la

²⁶ Voir The Citizen, "Tanzania: World Bank Faults Govt's Borrowing Plan," 5 juin 2010

deuxième position dans la liste, à savoir l'Asie de l'Est et Pacifique, à partir de 2013. Bien que les obligations semblent moins courantes dans d'autres régions, elles sont encore des solutions envisageables dans de nombreux pays en développement. Par exemple, la Zambie et le Ghana ont chacun collecté 750 millions de dollars grâce à l'émission d'une euro-obligation de 10 ans en 2012 et 2013, respectivement. L'exemple de la Zambie, qui a reçu plus de 11 millions de commandes, montre la forte demande des marchés de capitaux internationaux en matière de dette publique des pays en développement²⁷. En plus des obligations à l'échelle nationale, les obligations municipales ou sous-nationales se présentent comme une autre solution pour les gouvernements locaux, et sont généralement émises à des fins spécifiques, notamment pour le développement d'une zone urbaine ou l'expansion des systèmes d'éducation, d'approvisionnement en eau ou de transport (Ortiz, 2008b) (encadré 16). Récemment, quelques pays ont lancé des obligations à impacte social, un partenariat public-privé novateur (PPP) (encadré 17).

Figure 12. Obligations publiques par région en développement, 1980-2013* (en milliards de dollars courants)



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2015)

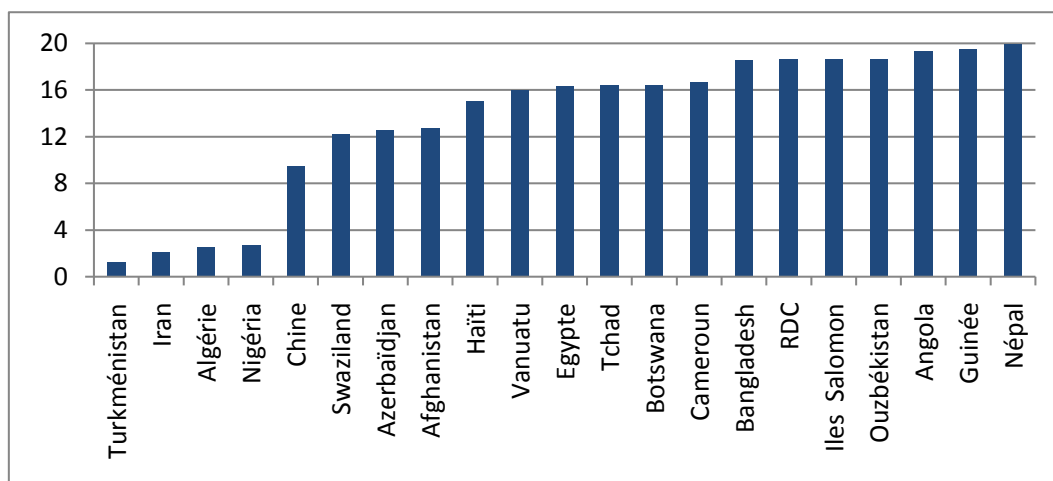
* Inclut la dette publique et garantie par l'État sous forme d'obligations qui sont soit émises par l'État ou qui sont placées par voie privée

A quel point la dette publique est-elle insoutenable? Selon le FMI (2010b), les pays en développement ne devraient pas dépasser un ratio de 40 pour cent de la dette à long terme par rapport au PIB afin d'assurer la viabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique. D'autres suggèrent d'utiliser un seuil plus élevé (par exemple, 60 pour cent selon Reinhart et Rogoff, 2010). Pourtant, selon une autre méthode, le ratio optimal de la dette par rapport au PIB serait arbitraire, car la dette publique peut être bénéfique à long terme si les paiements d'intérêt sont inférieurs à l'augmentation annuelle du PIB nominal (voir CNUCED, 2011, chapitre 3).

Quels pays sont donc en mesure d'emprunter? En appliquant les paramètres les plus prudents, un certain nombre de pays en développement pourrait envisager d'emprunter. La figure 13 présente la liste de 21 pays dont la dette externe totale ne dépassait pas 20 pour cent du PIB en 2013.

²⁷ Voir Reuters, "Zambia has Raised \$750 Million in a Debut 10-year Eurobond," 13 septembre 2012 et Reuters, "Ghana Pays a Premium as it Raises \$750 Million in 10-year Eurobond," 25 juillet 2013.

Figure 13. Candidats éventuels à l'emprunt, 2013 (dette externe totale en pourcentage du PIB)



Source : Calcul des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015)

Cependant, afin d'évaluer la possibilité d'augmenter la dette publique dans un pays donné, il est important de procéder à une analyse complète et dynamique, comme cela est le cas dans le cadre des évaluations de la viabilité de la dette réalisées par les services du FMI et de la Banque mondiale. Ces évaluations cherchent à déterminer si le niveau global de la dette d'un pays ne serait pas trop grand pour être utilisable dans des conditions définies, notamment par la voie budgétaire ou le scénario de la croissance du PIB²⁸. Toutefois, les conclusions des évaluations reflètent les hypothèses sous-jacentes, et en fonction du scénario, ambitieux ou prudent, l'on risque d'obtenir une estimation assez différente du niveau de surendettement. Une autre limitation fondamentale des évaluations est le fait que les projections de croissance du PIB ne tiennent compte que des rendements des investissements dans le capital physique (routes, aéroports, etc.), mais pas des rendements des investissements dans le capital humain ou social (dépenses dans l'éducation primaire/secondaire, santé et protection sociale), qui sont indispensables à une croissance soutenue à long terme. Ainsi, alors que les cadres actuels des évaluations peuvent être considérés comme un bon point de départ pour une analyse, ils devraient être renforcés par l'assouplissement de certaines hypothèses et tenir compte des rendements à la fois économiques et sociaux.

²⁸ La méthode des évaluations de la viabilité de la dette comprend quatre étapes: i) une prévision sur cinq ans des variables ayant une incidence sur la dette externe (par exemple, le compte primaire, le PIB, les taux d'intérêt, les taux de change et l'inflation) ; ii) un examen de l'évolution de la dette en pourcentage du PIB sur les cinq prochaines années ; iv) différents tests de résistance visant à estimer l'incidence négative sur les différentes variables prévus lors de la première étape ; et v) l'évaluation de la viabilité de la dette actuelle, d'après les tests de résistance

Encadré 16

Des obligations infranationales financent des infrastructures urbaines essentielles en Afrique du Sud

Les obligations municipales sont émises à des fins spécifiques, et sont très importantes pour le développement social. Depuis le XIXème siècle, l'Europe et l'Amérique du Nord ont commencé à utiliser les obligations pour les investissements publics locaux. Les émetteurs pouvaient être les villes, les districts scolaires, les services d'incendie, les organismes d'approvisionnement en eau ou les aéroports et les ports publics. Ces entités ont émis des obligations spécifiques dédiées au développement urbain ou à l'extension des systèmes scolaires. Bien que les obligations municipales soient récentes dans les pays en développement, leur utilisation s'est généralisée au cours des dernières années dans les principaux pays d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, de l'ancienne Union soviétique et d'Asie. Dans ces régions, les villes, les municipalités, les districts et les sous-régions ont émis des obligations en devise locale et internationale pour pouvoir bénéficier d'un espace budgétaire plus large. Les obligations municipales servent normalement le marché intérieur, mais elles peuvent faire partie du portefeuille de fonds d'investissement à condition d'entrer dans la catégorie investissement, dite «investment grade» («BBB») d'une agence de notation, puisque la plupart des investisseurs internationaux ne peuvent pas investir dans des instruments financiers dont la catégorie est inférieure à celle des investissements («investment grade»). Cela pourrait devenir une source importante de financement pour le développement social, compte tenu de la demande croissante de fonds d'investissement éthiques chez les investisseurs. Les obligations municipales ont aussi des limites. Elles mobilisent les capitaux privés pour appuyer les politiques sociales, mais ne sont pas des instruments de redistribution; elles augmentent la dette locale et nationale (si garanties publiques), créant ainsi des contraintes budgétaires qui pourraient provoquer l'effondrement d'autres investissements nécessaires. En outre, il est difficile de développer les obligations infranationales dans les municipalités/régions pauvres des pays à faible revenu.

Il faut citer à titre d'exemple l'Afrique du Sud, où les obligations infranationales ont généré de gros investissements sociaux. Dans l'ère post-apartheid, les gouvernements locaux se sont chargés de fournir les infrastructures et services essentiels à tous les citoyens, ce qui a nécessité de gros investissements pour améliorer les infrastructures municipales désuètes et insuffisantes. Pendant le régime de l'apartheid, les municipalités ont concentré leurs efforts sur les communautés blanches, alors que les townships et homelands de la population noire ont bénéficié des services des entités publiques nationales et des autorités locales noires. Le régime post-apartheid a associé les anciennes autorités locales noires aux autorités locales blanches. Ce processus a donné lieu à de grosses difficultés financières, car le nombre de personnes bénéficiant de ce service dans les municipalités a augmenté, contrairement à l'assiette fiscale qui n'a pas enregistré de hausse significative. En 2000, le gouvernement sud-africain a publié un cadre politique pour répondre à la question des emprunts municipaux et des urgences financières, qui était favorable à l'utilisation des obligations municipales. Aujourd'hui, les obligations municipales sont émises par les conseils municipaux pour les projets de développement, et leur échéance ne dépasse généralement pas plus d'un an; les émissions d'obligations municipales ne sont pas garanties par le gouvernement central. D'autres pays africains suivent aujourd'hui cet exemple : des obligations municipales ont été émises au Nigeria en 2012 et en Zambie en 2013 pour financer l'infrastructure urbaine.

Source: Ortiz, 2008b, Platz, 2009, sources médiatiques

Encadré 17

Un partenariat public-privé (PPP) novateur :

Les obligations à impacte social en Colombie

En mars 2017, le Département de la prospérité sociale du gouvernement de la Colombie a lancé la première Obligation à impacte social (OIS) dans un pays en développement. Les OIS existent depuis 2010, principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il s'agit d'un partenariat public-privé (PPP) fondé sur la dette, dans lequel les investisseurs avancent les fonds et ils seront payés lorsque les résultats sont atteints dans un délai prédéterminé. L'objectif du programme OIS colombien est d'améliorer l'emploi urbain : il appuie la formation professionnelle et les services de main-d'œuvre pour le placement et le maintien en poste de 500 chômeurs pauvres âgés de 18 à 40 ans dans les villes de Bogotá, Cali et Pereira. Les investisseurs sont des fondations colombiennes, qui paient les services par anticipation. La Fondation Corona est l'intermédiaire et gère les contrats avec plusieurs fournisseurs de services. Au cours de la première année du programme, le Département de la prospérité sociale remboursera aux investisseurs le placement et le maintien en poste réussi des bénéficiaires pendant au moins trois mois. La deuxième et la troisième année, les remboursements proviendront du Secrétariat suisse aux affaires économiques (SECO) et de la Banque interaméricaine de développement (BID). Les fonds pour rembourser les résultats totalisent 765 000 dollars et le rendement maximal est de 8 pour cent (nominal). La société de conseil Deloitte fournira une vérification indépendante des résultats obtenus.

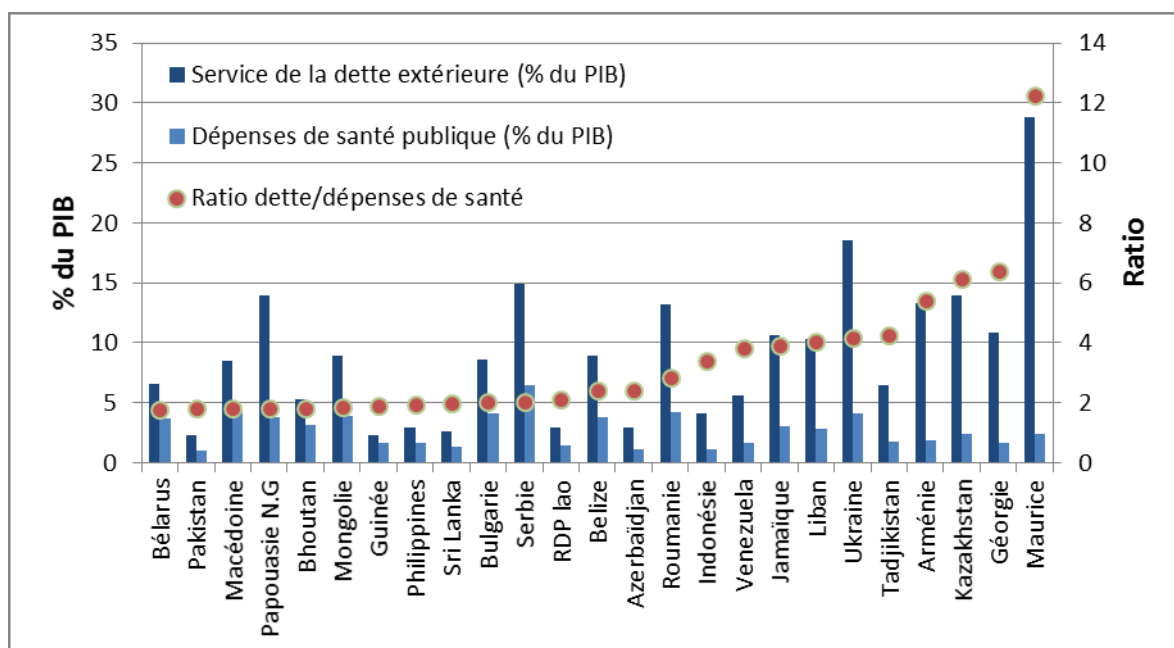
La première OIS a été mis en place en 2010 au Royaume-Uni avec l'objectif de réduire la récidive en prison des détenus de courte durée. Ce fut aussi le but de la première OIS aux États-Unis. La majorité des OIS dans le monde sont axées sur l'emploi (26), le bien-être des enfants (8) et l'éducation et la santé (6). Les OIS sont encore expérimentales et, dans les pays à revenu élevé, n'ont pas toujours conduit à des résultats réussis, ce qui a entraîné des pertes d'investisseurs, comme le montre le programme OIS destiné à 10 000 bénéficiaires dans la prison de Rikers Island à New York, qui n'a pas eu d'impact sur la récidive à la fin de la troisième année d'intervention, et qui a entraîné une perte sur l'investissement de 7.2 millions de dollars. En outre, un certain nombre de défis ont été signalés dans les pays en développement, notamment : i) la diminution du nombre d'investisseurs; ii) la résistance de l'opinion publique que considère souvent les OIS comme une privatisation des services publics; iii) l'intermédiation, le suivi impartial et la disponibilité des données sont cruciaux mais leur coût est très élevé.

Source: De la Pena, 2014, Gustafsson-Wright et al., 2015, sources médiatiques

8.2. Restructuration de la dette

La restructuration de la dette est le processus de réduction des niveaux actuels de la dette ou du service de la dette. Alors que certains pays disposent d'une marge d'emprunt supplémentaire, la majorité est endettée. En outre, sept ans après la crise financière mondiale, les déséquilibres économiques continuent de stimuler la dette extérieure et les économies en développement sont de plus en plus vulnérables (Aykuz, 2014 et Ellmers et Hulova, 2013). La restructuration de la dette est devenue une stratégie de plus en plus commune pour alléger les pressions budgétaires, en particulier ceux qui souffrent de niveaux de dette souveraine exorbitants. La figure 14 met en évidence le fardeau de la dette extérieure auquel sont confrontés certains pays en développement. Chacun des 25 pays énumérés enregistre un ratio moyen dette extérieure/dépenses de santé publique sur une période de trois ans supérieur à 1,75; en d'autres termes, les paiements de la dette dans chacun de ces pays sont près de deux fois supérieurs au montant des fonds publics investis dans la santé, avec des dépenses 12 fois supérieures à l'Ile Maurice pour la dette extérieure que pour la santé. Lorsque les paiements de la dette souveraine écrasent les dépenses sociales essentielles, il serait fortement souhaitable que les pays envisagent une restructuration avec leurs créanciers.

Figure 14. Dette et dépenses de santé, 2011-2013* (valeurs moyennes, en dollars courants)



Source : Calcul des auteurs d'après les Indicateurs du développement dans le monde (2015)
 * Cette figure n'inclut que la dette publique externe (voir la note de bas de page – figure 12)

Au cours des dernières années, de nombreux pays, notamment certains créanciers officiels tels que la Norvège, ont soulevé la question de la coresponsabilité des créanciers comme moyen de promouvoir des pratiques de prêt responsables. Le Consensus de Monterrey a en outre ouvert le débat sur la question de la coresponsabilité des créanciers concernant la «dette illégitime», ainsi que sur la nécessité de trouver une solution juste et durable à la crise de la dette. En particulier, le Secrétaire général des Nations Unies et l'Expert indépendant des Nations Unies²⁹ ont noté que les pays créanciers et débiteurs sont aussi responsables l'un que l'autre de la prévention et de la résolution des situations d'endettement non viables.

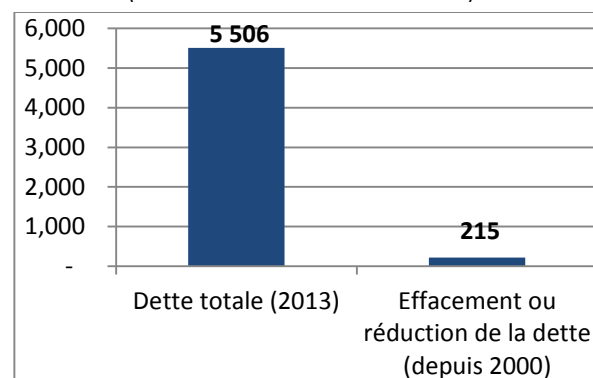
Pour reprendre les mots de l'ancien président Julius Nyerere de Tanzanie lors de la crise de la dette des années 1980, faut-il que nos enfants meurent de faim pour payer nos dettes? Le concept de dette illégitime fait référence à une variété de dettes qui peuvent être remises en question, notamment : la dette contractée par des régimes autoritaires; la dette dont le service ne peut être assuré sans menacer la réalisation ou la non-régression des droits fondamentaux de l'homme; la dette contractée en vertu des modalités de remboursement abusives, comme des taux d'intérêt usuraires; la dette convertie de la dette privée (commerciale) à la dette publique avec des pressions exercées pour renflouer les créanciers; des prêts utilisés à des fins moralement répréhensibles, tels que le financement d'un régime répressif; et la dette résultant de projets irresponsables qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs de développement ou a causé un préjudice aux personnes ou à l'environnement (Nations Unies, 2009a).

En pratique, les gouvernements disposent de cinq solutions pour restructurer la dette souveraine : a) la renégociation de la dette; b) l'allègement/l'annulation de la dette; c) les échanges/conversions de la dette; d) la répudiation de la dette et; e) le défaut de paiement.

²⁹ Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels.

- *Renégociation de la dette.* La première option consiste à restructurer la dette grâce à des négociations volontaires et des clauses d'action collective. Les négociations volontaires s'appliquent surtout aux emprunts bancaires, comme en témoigne l'expérience de plus de 60 pays qui ont réussi à renégocier leurs modalités entre 1990 et le début des années 2000 (Bai et Zhangy, 2010). Cependant, ces procédés prennent cinq ans en moyenne, ce qui implique un coût de renégociation élevé puisque les gouvernements ne peuvent pas rétablir les emprunts internationaux durant cette période. Les clauses d'action collective sont généralement utilisées pour restructurer les obligations d'Etat et prennent beaucoup moins de temps que les négociations volontaires (environ un an en moyenne). Grâce à des clauses d'action collective incluses dans les contrats obligataires, de nombreux pays ont conclu des accords avec des créanciers commerciaux visant à allonger la maturité et revoir à la baisse le coupon des obligations en circulation.
- *Allègement/annulation de la dette.* La deuxième option consiste à négocier l'annulation de la dette, comme cela a été le cas dans le cadre de forums organisés par des créanciers, notamment les clubs de Paris et de Londres, qui sont utilisés pour restructurer ou effacer la dette bilatérale ou commerciale, ainsi que dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée par le FMI et la Banque mondiale. L'initiative PPTE constitue l'option majeure d'allègement de la dette. Lancée en 1996, l'initiative a permis à 32 pays à faible revenu d'atteindre leur point d'achèvement à la mi-2011 et de répondre aux critères d'allègement de la dette. Alors qu'auparavant, ces pays dépensaient davantage pour le service de la dette que pour la santé et l'éducation, les dépenses sociales représentent désormais, en moyenne, près de cinq fois le montant des paiements du service de la dette (FMI, 2011). Toutefois, il a fallu beaucoup de temps pour obtenir l'annulation de la dette (figure 15), et les avantages de la réduction convenue de la dette se sont révélés largement moins nombreux que prévu dans la plupart des cas (CNUCED, 2008 : 139-141).

Figure 15. Aperçu de la dette des pays pauvres
(en milliards de dollars courants)



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2015)

- *Echanges/conversions de la dette.* Un échange ou une conversion de la dette correspond à la vente d'une dette par un créancier à un investisseur (généralement une organisation à but non lucratif) qui achète la dette à un prix réduit, puis l'échange avec le gouvernement redevable contre des actions dans une entreprise appartenant à l'Etat ou contre des devises locales pour financer un projet spécifique. Plus de 50 pays en développement ont entrepris des conversions de dettes avec des objectifs différents. Dans les années 1980, elles se sont imposées comme une stratégie visant à améliorer la solvabilité budgétaire des gouvernements, principalement en Amérique latine, et à leur donner accès à la nouvelle finance internationale. Des pays comme l'Argentine et le Chili ont effectué des échanges de créances en actions, et échangé la dette privée externe contre des actions dans des entreprises publiques. Par la suite, des conversions de dettes en investissements écologiques ont eu lieu; elles consistaient à ce qu'une partie de la dette extérieure d'un pays en développement soit échangée contre des investissements en faveur de la conservation de l'environnement. Dans les années 1990, l'UNICEF a facilité plusieurs conversions de dette privée à l'appui de programmes d'aide liés à l'enfance. Bien que la plupart des conversions aient été menées dans le cadre de l'initiative PPTE, les gouvernements disposent d'une large palette de solutions

en matière de conversions pour élargir l'espace budgétaire. L'initiative Debt2Health du Fonds mondial en est un exemple récent. Elle permet de convertir les remboursements de la dette en dépenses de santé dans les pays pour lesquels un allègement de la dette n'est pas envisageable³⁰. Pour les petits Etats insulaires, il existe des conversions de dette pour des projets d'adaptation au changement climatique (Hurley, 2010). Il est également possible de négocier d'autres types d'échanges/de conversions pour élargir l'espace fiscal, notamment des conversions : pour des actions dans le domaine de l'enfance/l'éducation/la santé/l'environnement; de créances en actions; de la dette en faveur des exportations, de dette pour compensation et même de dette contre dette (Ruiz, 2007).

- *Répudiation de la dette.* Une autre solution est la répudiation. L'histoire foisonne d'exemples de répudiation de la dette par les gouvernements, comme au Royaume-Uni après la guerre des Boers, ou la répudiation par les Etats-Unis des dettes cubaines dues à l'Espagne après la guerre hispano-américaine. Etant donné que le coût élevé du service de la dette limite les investissements publics en faveur des biens et services socioéconomiques essentiels, les pays en développement envisagent de plus en plus d'avoir recours à la répudiation. Christian Aid (2007) décrit un certain nombre de mesures concrètes que les pays débiteurs peuvent appliquer pour déterminer si la répudiation de la dette est une option convenable : i) évaluer l'impact du service de la dette sur le financement de services essentiels; ii) effectuer un audit intégral de la dette afin d'identifier quelles parties sont odieuses ou illégitimes; iii) déterminer pour quelle partie de la dette légitime le service pourra être assuré sans mettre en péril les services publics essentiels; iv) imposer un moratoire sur le service de la dette illégitime et discuter avec les créanciers; v) en fonction de la progression des discussions, examiner la possibilité de retenir des paiements afin d'accroître les investissements dans les services essentiels; et vi) soumettre les processus de contraction de la dette au plein contrôle démocratique. Les référendums, comme en Islande (encadré 18), et les audits de la dette publique, comme en Equateur (encadré 19), mettent en lumière les préoccupations des citoyens quant à la dette souveraine illégitime et aux coûts sociaux élevés.

Encadré 18

Répudiation de la dette en Iraq et en Islande

L'Iraq et l'Islande sont deux exemples récents de répudiation de la dette souveraine. L'annulation de la dette de 80 pour cent en Iraq a été le résultat de pressions politiques internationales; les Etats-Unis ont été les premiers à négocier un abandon des crédits souscrits par les créanciers étrangers auprès du régime de Saddam Hussein après son renversement en 2003.

En Islande, un référendum national a eu lieu en mars 2010 et a permis aux citoyens de voter sur un remboursement éventuel de la dette privée nationalisée et les modalités de remboursement, comme l'ont fait valoir les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Il ne s'agissait pas d'un problème de dette souveraine; les banques privées islandaises détenaient 6,7 milliards d'euros en dépôts auprès des banques britanniques et néerlandaises et, lors de leur effondrement, le gouvernement a décidé de rendre publique cette dette privée. Selon le FMI, cette dette résulte de la privatisation et de la déréglementation du secteur bancaire, facilitées par un accès simplifié aux financements étrangers; les déséquilibres croissants n'ont pas été détectés par le service de supervision du secteur financier en Islande. La réponse des électeurs islandais au référendum a été un «non» catégorique (plus de 90 pour cent) à l'égard du remboursement des banques néerlandaises et britanniques et des politiques orthodoxes qui auraient accompagné le plan de remboursement de la dette.

Après de fortes pressions internationales, un second référendum a été organisé en avril 2011; les Islandais ont de nouveau rejeté le plan de remboursement proposé. En dépit des pressions et des menaces provoquées par les politiques hétérodoxes de l'Islande – répudiation de la dette, contrôle des capitaux, dépréciation de la monnaie – l'Islande se remet correctement de la crise. Le pays a retrouvé l'accès aux marchés internationaux de

³⁰ Voir Fonds mondial: Debt2Health.

capitaux, tout en préservant le bien-être de ses citoyens, et bénéficie de l'appui du FMI. En 2012, la notation de crédit de l'Islande était bien supérieure à celle de la Grèce.

Source : FMI, 2010 et 2012, De Bruijn *et al.*, 2010, couverture médiatique

Encadré 19

Audits de la dette : le cas de l'Equateur

Certains pays en développement ont réexaminé leur dette accumulée depuis les années 1970 afin de réduire les obligations en circulation. En 2008, l'Equateur est devenu le premier pays à organiser un audit officiel pour évaluer la légitimité de sa dette souveraine. L'enquête de deux ans, commissionnée par le gouvernement, a conclu que certaines de ses dettes étrangères ne respectaient pas plusieurs principes du droit international et national et étaient donc considérées comme étant «illégitimes». Il s'agissait surtout des dettes du secteur privé qui avaient été nationalisées par les anciens gouvernements.

Bien que l'Equateur ait respecté la totalité de la dette ayant contribué au développement du pays, c'est-à-dire la dette «légitime», le pays n'a pas été en mesure de s'acquitter du paiement de sa dette illégitime présumée en novembre 2008, et l'a rachetée à hauteur de 35 cents pour chaque dollar quelques semaines plus tard seulement. Les ressources publiques dégagées en Equateur grâce à cette méthode ont été investies dans le développement humain : les dépenses en faveur de l'éducation et des programmes d'aide au logement pour les familles à faible revenu ont été multipliées par deux, et le programme principal de protection sociale du pays, le transfert en espèces *Bono de Desarrollo Humano* (bon de développement humain) a été élargi. Les résultats sont impressionnants : la pauvreté a chuté, passant d'un pic de récession de 36 pour cent à 28,6 pour cent; le chômage a chuté de 9,1 pour cent à 4,9 pour cent; et le taux de scolarisation a augmenté de manière significative.

En se fondant sur l'expérience de l'Equateur et de la Norvège, une Commission spéciale d'experts des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international a été mise sur pied à l'appui des audits de la dette publique et pour servir de mécanisme de restructuration transparente et équitable des dettes (Nations Unies, 2009b :125). Des audits de la dette sont en cours dans plusieurs autres pays, comme en Bolivie, au Brésil, en Grèce, en Irlande et aux Philippines.

Source: Fattorelli, 2013, Ray et Kozameh 2012, ONU, 2009b

- *Défaut de paiement.* Au total, une vingtaine de pays n'ont pas honoré le paiement de leur dette souveraine depuis 1999, qui comprend la dette libellée en monnaie locale et en monnaie étrangère³¹. Avec un montant de 82 milliards et 73 milliards de dollars respectivement, l'Argentine et la Russie sont les plus grands pays souverains en défaut de paiement de l'histoire. Le terme couramment utilisé de *haircut* (littéralement «coupe de cheveux») fait référence aux pertes des investisseurs à la suite de la restructuration de la dette. Même s'il atteignait près de 75 pour cent dans le cas de l'Argentine en 2005 et 55 pour cent en Russie en 1999-2000, le *haircut* moyen lors de restructurations forcées plus récentes était de 25 à 40 pour cent (Sturzenegger et Zettelmeyer, 2005). Le défaut de paiement peut être considéré comme une restructuration chaotique de la dette puisque les conséquences immédiates peuvent être graves du fait de la fuite des investissements étrangers et de l'arrêt des entrées de capitaux, qui risquent de nuire à l'emploi et aux activités économiques à l'échelle nationale, dont l'ampleur dépend de l'ouverture de l'économie. Toutefois, l'histoire montre que les pays en défaut de paiement ont été assez rapidement en mesure de retrouver un accès au marché des capitaux, d'obtenir des conditions macroéconomiques stables et d'élargir l'espace fiscal pour financer le développement socioéconomique (Lora et Olivera, 2006; Weisbrot et Sandoval, 2007).

³¹ D'après Standard & Poor's (2011) et Moody's (2008), cette liste comprend les pays suivants: Antigua (2006), Argentine (2001), Belize (2006), République dominicaine (1999, 2005), Equateur (2008), Gabon (1999, 2002), Grenade (2004), Indonésie (1999, 2000 et 2002), Côte d'Ivoire (2000), Jamaïque (2010), Moldavie (2002), Pakistan (1999), Paraguay (2003), Pérou (2000), Russie (1999), Seychelles (2008), Ukraine (2000), Uruguay (2003) et Venezuela (2005).

Encadré 20

La nécessité de mettre en place un mécanisme de rééchelonnement de la dette internationale

En pratique, toutes les options de restructuration de la dette souveraine présentent des enjeux politiques, car les gouvernements qui initient ces processus subissent d'énormes pressions de la part des créanciers. Cette réalité, associée à la prévalence croissante des crises de la dette souveraine, souligne la nécessité urgente de mettre sur pied un organe judiciaire international pouvant résoudre les problèmes entre les emprunteurs souverains et leurs prêteurs. Depuis les propositions novatrices en faveur d'une procédure d'insolvabilité internationale aux termes de chapitre 9 de Raffer (1993), les institutions financières internationales, l'Organisation des Nations Unies et plusieurs organisations de la société civile plaident en faveur d'un mécanisme de rééchelonnement de la dette internationale. Plus récemment, le FMI a proposé un mécanisme de restructuration de la dette souveraine qui aurait permis de créer un processus en cas de «faillite souveraine» et de donner aux États un nouveau départ, comme lorsqu'une société ou un individu déclare faillite. La campagne du Jubilé (Pettifor, 2002) et Eurodad (2009) ont identifié les principes d'une procédure d'échelonnement de la dette souveraine, dont bon nombre sont soutenus par l'Organisation des Nations Unies. En septembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution cruciale du Groupe des 77 et de la Chine, A/RES/68/304 : Établissement d'un cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine. Sous les auspices de la CNUCED, une Feuille de route pour le rééchelonnement de la dette est élaborée en 2015.

9. Mettre en place un cadre macroéconomique plus souple

Les objectifs d'une politique macroéconomique sont multiples : soutenir la croissance, stabiliser les prix ou contrôler l'inflation, lisser les cycles économiques, réduire le chômage et la pauvreté, et promouvoir l'équité. Au cours des dernières décennies, les cadres macroéconomiques ont mis tout particulièrement l'accent sur les mesures de stabilisation à court terme, telles que la maîtrise de l'inflation et des déficits budgétaires, dans le cadre des efforts déployés en vue de la libéralisation économique, l'intégration dans les marchés mondiaux et pour attirer les investissements. Bien que ces objectifs macroéconomiques ne soient pas nécessairement problématiques, de nombreux pays en développement risquent de voir d'autres objectifs importants, tels que la croissance génératrice d'emplois et le développement social, passer au second rang.

Depuis, bon nombre de ces approches orthodoxes ont été remises en question, notamment du fait des efforts déployés par les Nations Unies en faveur du développement humain et des droits de l'homme depuis les années 1990. D'autres (par exemple Chowdhury et Islam, 2010) ont fait valoir que des déficits budgétaires élevés ne conduisent pas nécessairement à des taux d'intérêt, des taux d'inflation ou des déficits des comptes courants plus élevés lorsque en cas de chômage ou de capacité de réserve dans une économie. Lorsque la crise économique mondiale a éclaté et s'est intensifiée, les cadres macroéconomiques restrictifs et étroits se sont assouplis. Concrètement, cela signifie que les conditions pour une plus grande souplesse en matière d'élaboration des politiques et des ressources pourraient être remplies grâce à une politique budgétaire et une politique monétaire, toutes deux décrites ci-après.

9.1. Une politique fiscale plus souple

Le meilleur moyen de parvenir à un cadre macroéconomique plus souple est d'augmenter les dépenses du gouvernement pour influencer l'économie. Pour répondre à la crise, la nécessité d'alléger les contraintes budgétaires et de permettre un degré croissant de déficit budgétaire a été largement reconnue, en particulier pour appuyer les investissements sociaux (FMI, 2009). Ainsi, des ressources supplémentaires peuvent être allouées pour lutter contre la crise et favoriser une croissance économique permettant de réduire et de créer des emplois.

Pour démontrer le montant potentiel des ressources pouvant être dégagé pour les dépenses de protection sociale au moyen de déficits budgétaires plus lourds (quoique raisonnables), prenons l'exemple de l'Afrique subsaharienne. Sur les 46 pays de la région pour lesquels nous disposons de données concernant le solde budgétaire, 38 auront accumulé des déficits budgétaires en 2014 (tableau 8). Si chacun de ces pays augmentait la taille de son déficit actuel de deux points de pourcentage, les dépenses de santé publique pourraient augmenter de plus de quatre pour cent, en moyenne, par rapport à leur budget de santé actuel (colonne C). Dans certains pays, cependant, les ressources disponibles pour la santé publique pourraient considérablement augmenter. Par exemple, une augmentation de deux pour cent du déficit budgétaire en Erythrée, en Guinée et au Soudan du Sud en 2014 (tous ces pays enregistrent des taux de mortalité infantile élevés) aurait entraîné une augmentation des dépenses de santé de plus de six pour cent (colonne C).

Tableau 8. Déficits budgétaires réels et dépenses de santé dans 38 pays subsahariens, 2014

| Pays | (A) Solde budgétaire, dons compris (% du PIB) | | (B) Dépenses de santé (moy. 2010-2012) | | (C) 2% d'augmentation réelle du déficit (en % du budget de la santé)* | (D) Taux de mortalité infantile (moins de 5 ans), 2013 (pour 1000 naissances vivantes) |
|----------------|---|-------------|--|-------------|---|---|
| | Réel | Proposé | % du PIB | % du budget | | |
| Erythrée | -11,6 | -11,8 | 1,3 | 3,6 | 17,3 | 36,1 |
| Libéria | -10,4 | -10,6 | 3,9 | 16,5 | 5,4 | 53,6 |
| Cabo Verde | -9,6 | -9,8 | 3,1 | 8,6 | 6,2 | 21,9 |
| Mozambique | -9,2 | -9,4 | 3,0 | 9,0 | 6,2 | 61,5 |
| Sud Soudan | -9,0 | -9,1 | 0,8 | 4,0 | 22,9 | 64,1 |
| Ghana | -7,8 | -8,0 | 3,0 | 11,7 | 5,2 | 52,3 |
| Sao Tomé | -6,3 | -6,5 | 2,5 | 5,6 | 5,0 | 36,7 |
| Kenya | -6,0 | -6,1 | 1,8 | 5,9 | 6,8 | 47,5 |
| Namibie | -6,0 | -6,1 | 5,0 | 13,9 | 2,4 | 35,2 |
| Guinée | -5,9 | -6,0 | 1,7 | 6,8 | 6,8 | 64,9 |
| Niger | -5,7 | -5,8 | 2,5 | 10,6 | 4,6 | 59,9 |
| Zambie | -5,2 | -5,3 | 3,9 | 16,4 | 2,6 | 55,8 |
| Togo | -5,0 | -5,1 | 4,0 | 15,4 | 2,5 | 55,8 |
| Cameroun | -5,0 | -5,1 | 1,7 | 8,5 | 5,9 | 60,8 |
| Malawi | -5,0 | -5,1 | 6,4 | 17,8 | 1,6 | 44,2 |
| Sierra Leone | -5,0 | -5,1 | 2,5 | 12,1 | 4,0 | 107,2 |
| Sénégal | -5,0 | -5,1 | 2,7 | 9,6 | 3,7 | 43,9 |
| Tanzanie | -5,0 | -5,1 | 2,8 | 10,2 | 3,6 | 36,4 |
| Afrique du Sud | -4,9 | -5,0 | 4,1 | 12,7 | 2,4 | 32,8 |
| Ouganda | -4,8 | -4,9 | 2,1 | 10,4 | 4,5 | 43,8 |
| Gambie | -4,6 | -4,7 | 3,0 | 11,2 | 3,1 | 49,4 |
| Mali | -4,3 | -4,4 | 2,7 | 12,4 | 3,2 | 77,6 |
| Angola | -4,1 | -4,2 | 2,1 | 5,8 | 3,9 | 101,6 |
| Burkina Faso | -2,9 | -2,9 | 3,5 | 13,3 | 1,6 | 64,1 |
| Maurice | -2,8 | -2,8 | 2,5 | 10,2 | 2,2 | 12,5 |
| Ethiopie | -2,7 | -2,8 | 2,2 | 12,0 | 2,5 | 44,4 |
| Côte d'Ivoire | -2,3 | -2,3 | 1,8 | 8,3 | 2,5 | 71,3 |
| Rép. Congo | -2,1 | -2,1 | 3,0 | 13,1 | 1,4 | 86,1 |
| Madagascar | -2,1 | -2,1 | 2,3 | 13,6 | 1,8 | 39,6 |
| Rwanda | -2,0 | -2,0 | 6,3 | 23,2 | 0,6 | 37,1 |
| Guinée-Bissau | -1,9 | -2,0 | 1,8 | 8,9 | 2,2 | 77,9 |
| Lesotho | -1,8 | -1,9 | 8,7 | 14,1 | 0,4 | 73,0 |
| Nigeria | -1,7 | -1,7 | 1,8 | 6,3 | 1,9 | 74,3 |
| Burundi | -1,7 | -1,7 | 5,3 | 13,6 | 0,6 | 54,8 |
| Bénin | -1,4 | -1,4 | 2,3 | 10,5 | 1,2 | 56,2 |
| Soudan | -1,0 | -1,0 | 1,9 | 10,7 | 1,0 | 51,2 |
| Swaziland | -0,9 | -0,9 | 5,9 | 17,2 | 0,3 | 55,9 |
| Comores | -0,8 | -0,8 | 1,8 | 7,5 | 0,9 | 57,9 |
| Moyenne | -4,5 | -4,6 | 3,1 | 11,1 | 4,0 | 55,2 |

Notes : La colonne (A) présente le solde budgétaire réel en 2014 et la proposition d'augmentation de deux points de pourcentage pour financer les dépenses de santé supplémentaires (colonne (C)) exprimées en fonction du budget de la santé actuel.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (octobre 2014) pour les données concernant le solde budgétaire, le PIB et les estimations de l'inflation; Indicateurs du développement dans le monde (2015) pour les données concernant les dépenses de santé et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

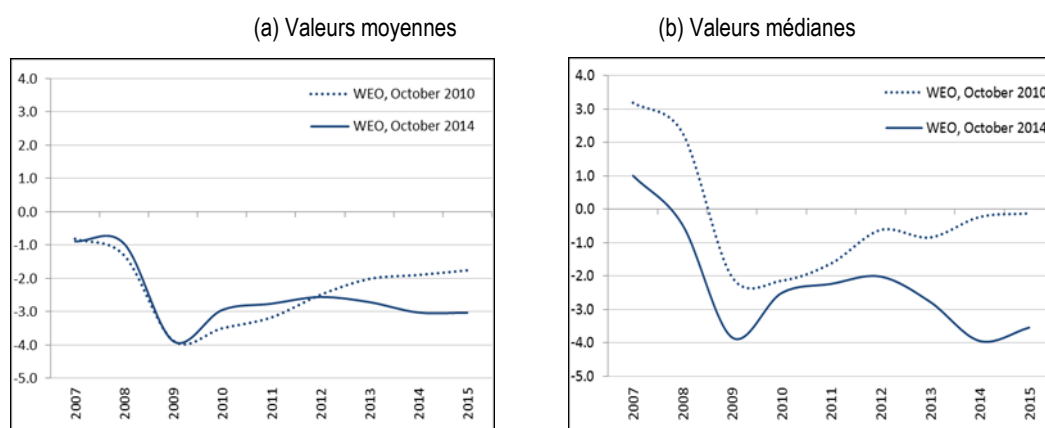
* Estimation fondée sur la valeur réelle (valeur en devise locale/prix à la consommation moyen) du solde budgétaire et des dépenses de santé

Encadré 21

Cadres macroéconomiques plus souples : déficit budgétaire des pays en développement durant la récession mondiale, 2007-2015

Les gouvernements se sont engagés à réduire les déficits budgétaires, mais les pressions multiples du développement se traduisent souvent par l'adoption de cadres macroéconomiques flexibles. Un examen des tendances récentes dans les pays en développement offre des perspectives intéressantes. La figure 16 présente les soldes budgétaires projetés et réels de ce groupe de pays pour la période 2007-2015, d'après les estimations du FMI sur les recettes et les dépenses tirées des bases de données des Perspectives de l'économie mondiale pour les mois d'octobre 2010 et octobre 2014. En 2010, les valeurs moyennes ont sous-estimé les coûts budgétaires liés à la première phase de la crise mondiale (2008-2010), durant laquelle des plans de relance budgétaire ont été mis en œuvre de manière générale (remarque : les valeurs médianes montrent une trajectoire initiale mieux ajustée). Il est encore plus intéressant de constater les projections pour la deuxième phase de la crise, à partir de 2010. Bien que d'importantes réductions du déficit budgétaire aient été prévues d'ici 2015, et conseillées par des missions de surveillance du FMI, les estimations les plus récentes confirment que la plupart des pays en développement n'ont pas suivi cette politique; en réalité, la plupart des gouvernements ont choisi d'augmenter les dépenses financées par le déficit afin de pouvoir répondre aux demandes urgentes durant une période marquée par une faible croissance et d'appuyer les efforts de redressement économique et social.

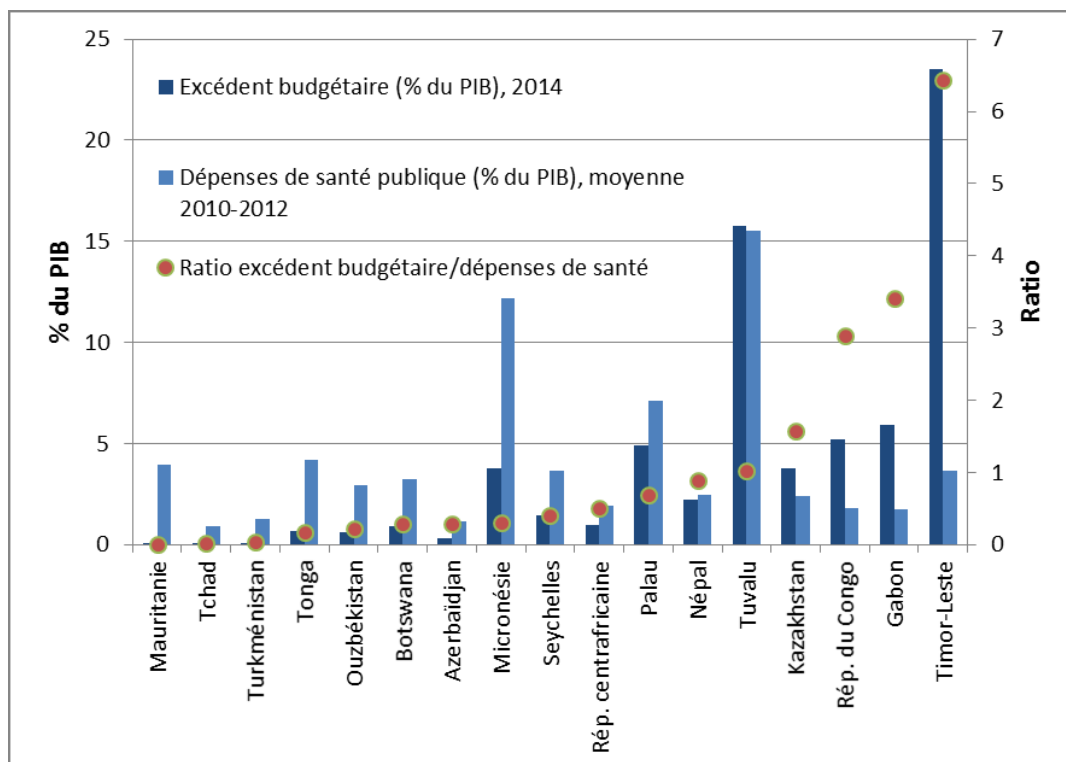
Figure 16 Déficit budgétaires prévus et réels dans les pays en développement, 2007-2015 (% du PIB)



Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2010 et octobre 2014

Alors que de nombreux pays en développement enregistrent déjà des déficits, il est prévu que d'autres enregistrent des excédents budgétaires en 2014 (figure 16). Dans ce cas, l'affectation des fonds excédentaires pour la santé publique pourrait se traduire par des bénéfices extraordinaires. En République du Congo, par exemple, des progrès significatifs dans le domaine de la santé pourraient être faits, et ce, même si une petite partie des fonds excédentaires était allouée au secteur de la santé, accompagnée de réformes appropriées pour renforcer les institutions de prestation de services. Concernant les 17 pays en développement, qui devraient bénéficier d'un solde budgétaire positif au cours de 2014, les fonds budgétaires excédentaires pourraient en moyenne doubler les niveaux actuels des dépenses de santé (Figure 17).

Figure 17. Excédent budgétaire et dépenses de santé, 2014 (valeurs moyennes)



Sources : Calcul des auteurs d'après les Perspectives de l'économie mondiale, FMI (octobre 2014) pour les données concernant le PIB et le solde budgétaire, et Indicateurs du développement dans le monde (2015) pour les données concernant les dépenses de santé

L'analyse des pays d'Afrique subsaharienne sert à illustrer les effets potentiels de la situation budgétaire d'un gouvernement (déficit ou excédent) sur les dépenses socioéconomiques essentielles. Cependant, il est important de procéder à une évaluation rigoureuse de la viabilité budgétaire dans un pays, en tenant compte non seulement des aspects économiques, tels que le fardeau de la dette, la capacité de génération de revenus et la trajectoire éventuelle de la croissance du PIB, mais aussi du coût d'opportunité potentiel des dépenses sociales susmentionnées.

9.2. Une politique monétaire plus souple

L'autre moyen d'assouplir le cadre macroéconomique consiste à adopter une politique monétaire expansionniste. Il existe deux écoles de pensée sur la façon dont les autorités devraient contrôler la masse monétaire d'un pays.

D'un côté, certains font valoir que l'objectif ultime d'une politique monétaire devrait être de parvenir à une faible inflation³². Dans ce cas, puisqu'une inflation élevée crée de l'incertitude quant à l'avenir et décourage les investissements, une faible inflation est considérée comme un ingrédient essentiel de la stabilité et de la croissance macroéconomiques, et devient un objectif en soi. De plus, des niveaux élevés d'inflation amenuisent le revenu disponible et il devient plus difficile pour les ménages pauvres d'acheter des biens et des services essentiels. L'inflation représente surtout une menace pour le pouvoir d'achat de ceux qui dépendent des transferts sociaux. Même lorsque le régime de

³² Ce point de vue prête à controverse, puisqu'il s'avère qu'une certaine dose d'inflation (modérée, contrairement à un épisode hautement inflationniste) est nécessaire pour générer une activité économique supplémentaire.

protection sociale d'un pays comprend des mécanismes d'ajustement en fonction de l'inflation, dans la pratique, les prestations ne sont ajustées qu'après un long délai (en général jusqu'à six mois) en raison des procédures administratives. Il importe également de reconnaître que l'inflation volatile a le potentiel de perturber la structure financière d'un système de protection sociale, comme cela a été le cas dans de nombreux pays où les niveaux d'inflation étaient supérieurs à 30 pour cent entre 1970 et la fin des années 1990.

A l'inverse, d'autres considèrent que le contrôle excessif de l'inflation représente un danger pour la pauvreté et la croissance économique. Ce camp fait valoir que certaines mesures, comme des taux d'intérêt élevés ou des réserves obligatoires, peuvent se traduire par une augmentation du chômage, un fléchissement de la demande globale et une croissance plus faible. Les taux d'intérêt élevés sont particulièrement néfastes pour les petits producteurs et pour ceux qui ont déjà un accès limité au financement, y compris les femmes et les personnes ayant peu d'actifs. Les baisses consécutives de la production et de l'emploi peuvent également affaiblir les positions de négociation des travailleurs et réduire les salaires, augmentant ainsi indirectement la pauvreté. Tout ceci affaiblit également les capacités des ménages à subvenir aux besoins des enfants et investir pour eux. Conscient des risques potentiels d'une faible inflation sur la croissance et la pauvreté, le FMI a conseillé aux gouvernements de faire progresser l'inflation au-delà du cinq pour cent en 2009 afin de répondre aux chocs alimentaires, pétroliers et financiers (FMI, 2009). Cependant, il importe de souligner que les avis divergent sur ce qui constitue un niveau d'inflation «acceptable». Le tableau 9 montre que cette valeur peut varier de 3 à 40 pour cent.

En général, la souplesse permettant de poursuivre une politique monétaire expansionniste est fortement liée à «l'indexation» des salaires et des revenus, en d'autres termes, à leur ajustement automatique en fonction de l'évolution du niveau général des prix. Dans les pays en développement, où la plupart des revenus, y compris les salaires, ont tendance à évoluer en fonction des prix, il peut exister une tolérance sociale à l'égard des taux relativement élevés de l'inflation, surtout si la population peut continuer à consommer des biens et services essentiels. Pourtant, dans d'autres pays en développement, où les salaires et les revenus des travailleurs indépendants n'augmentent pas beaucoup quand les niveaux généraux des prix augmentent, même des taux d'inflation relativement faibles peuvent causer des ravages sociaux, surtout si l'inflation ne s'accompagne pas d'un taux d'emploi élevé.

Tableau 9. Seuils sécuritaires d'inflation pour les pays en développement

| | Auteur(s) | Seuil du taux d'inflation (%) |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| | Fischer (1993) | 15-30 |
| | Bruno (1995) | 20 |
| | Barro (1996) | 10-20 |
| | Bruno et Easterly (1998) | 40 |
| | Gylfason et Herbertsson (2001) | 10-20 |
| | Rousseau et Watchel (2002) | 13-25 |
| Documents universitaires | Burdekin <i>et al.</i> (2004) | 3 |
| | Gillman <i>et al.</i> (2004) | 10 |
| | Sepehri et Moshiri (2004) | 5-15 |
| | Pollin et Zhu (2006) | 14-16 |
| | Li (2006) | 14 |
| | Vaona et Schiavo (2007) | 12 |
| | US GAO (2009) | 5-12 |
| | Bick (2010) | 12 |
| | Kremer <i>et al.</i> (2011) | 17 |
| | Sarel (1996) | 8 |
| | Ghosh et Phillips (1998) | >5 |
| Documents du FMI | Kochar et Coorey (1999) | 5 |
| | Khan et Senhadji (2001) | 11-12 |
| | Selassie <i>et al.</i> (2006) | 5 |
| | Espinoza <i>et al.</i> (2010) | 10 |
| | Blanchard <i>et al.</i> (2010) | 4 |

Source : Documentation analysée par l'auteur

En fin de compte, cela signifie que les seuils d'inflation sont des choix politiques arbitraires reposant sur des conditions particulières dans les différentes sociétés, et les politiques monétaires devraient être conçues de manière à encourager la création d'emploi. Eu égard à ces conditions, le FMI estime que 77 pays en développement ont enregistré des taux d'inflation inférieurs à cinq pour cent au cours de l'année 2014, et la moitié de ces pays mènent une politique monétaire indépendante (tableau 10). Dans ce cas, une politique monétaire expansionniste pourrait être envisagée et constituer une solution à l'appui des investissements socioéconomiques accrus en faveur des populations les plus pauvres et les plus défavorisées. Pour les autres pays en développement qui enregistrent également des taux d'inflation faibles, mais qui appartiennent à des unions monétaires (comme l'Union monétaire des Caraïbes orientales, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'Union économique et monétaire ouest-africaine), un assouplissement de la politique monétaire pourrait être envisagé à l'échelle du groupe de pays.

Tableau 10. Pays en développement présentant des taux d'inflation faibles, prévisions de 2014 (en pourcentage du taux de change des prix moyens à la consommation)

| Pays | Seuil du taux d'inflation | Pays | Taux d'inflation |
|--------------------------|---------------------------|------------------------|------------------|
| Guinée-Bissau | -1,3 | Kiribati | 2,5 |
| Samoa | -1,2 | Rwanda | 2,6 |
| Bulgarie | -1,2 | Guyane | 2,6 |
| Niger | -1,1 | Suriname | 2,6 |
| Grèce | -0,8 | Tchad | 2,8 |
| Monténégro | -0,6 | Azerbaïdjan | 2,8 |
| Sénégal | -0,5 | Colombie | 2,8 |
| Sud Soudan | 0,2 | Malaisie | 2,9 |
| Zimbabwe | 0,3 | Jordanie | 3,0 |
| Hongrie | 0,3 | Comores | 3,0 |
| Dominique | 0,6 | Palaos | 3,0 |
| Côte d'Ivoire | 0,6 | Maldives | 3,0 |
| Cabo Verde | 0,8 | Equateur | 3,1 |
| Kosovo | 1,0 | Djibouti | 3,2 |
| Macédoine | 1,0 | Cameroun | 3,2 |
| Bosnie-Herzégovine | 1,1 | Algérie | 3,2 |
| Maroc | 1,1 | Panama | 3,2 |
| St Vincent et Grenadines | 1,2 | Pérou | 3,2 |
| Fidji | 1,2 | Mauritanie | 3,3 |
| El Salvador | 1,2 | Tuvalu | 3,3 |
| Roumanie | 1,5 | Micronésie | 3,3 |
| Mali | 1,5 | Costa Rica | 3,4 |
| Burkina Faso | 1,5 | Guatemala | 3,5 |
| Togo | 1,5 | Liban | 3,5 |
| Grenada | 1,6 | République dominicaine | 3,6 |
| Tonga | 1,6 | Seychelles | 3,6 |
| Bénin | 1,7 | Maurice | 3,7 |
| Vanuatu | 1,7 | Sri Lanka | 3,8 |
| Iles Marshall | 1,7 | Mexique | 3,9 |
| Arménie | 1,8 | Haïti | 4,0 |
| Belize | 1,8 | Philippines | 4,5 |
| Albanie | 1,8 | Cambodge | 4,5 |
| Thaïlande | 2,1 | Géorgie | 4,6 |
| St Lucie | 2,1 | Mozambique | 4,6 |
| République du Congo | 2,2 | Iraq | 4,7 |

| | | | |
|--------------------|-----|----------|-----|
| Chine | 2,3 | Gabon | 4,7 |
| Serbie | 2,3 | Botswana | 4,8 |
| Rep. dém. du Congo | 2,4 | Paraguay | 4,8 |
| Timor-Leste | 2,5 | Libye | 4,8 |

Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (octobre 2014)

10. Conclusion : les solutions d'élargissement de la l'espace budgétaire au cœur du dialogue social

Ce document a montré que les pays ont la capacité de financer la protection sociale et la réalisation d'autres ODD dans le monde entier, même les pays les plus pauvres. Il existe huit solutions, présentées dans les sections précédentes : i) la réaffectation des dépenses publiques; ii) l'augmentation des recettes fiscales; iii) l'extension de la couverture de la sécurité sociale et l'augmentation des recettes provenant des cotisations; iv) le lobbying en faveur d'une aide et de transferts supplémentaires; v) l'élimination des flux financiers illicites; vi) l'utilisation des réserves budgétaires et de devises étrangères; vii) l'emprunt ou la restructuration de la dette; viii) l'adoption d'un cadre macroéconomique plus souple.

Toutes les solutions de financement décrites dans ce rapport s'appuient sur les déclarations politiques des Nations Unies et des institutions financières internationales. Les gouvernements du monde entier les appliquent depuis des décennies, et les choix en matière de recettes sont multiples. Chaque pays est unique, et toutes les solutions doivent être soigneusement examinées – notamment les risques et les inconvénients associés à chaque proposition – puis faire l'objet de mûres réflexions dans le cadre d'un dialogue social sur les différentes options disponibles en vue de promouvoir le développement socioéconomique à l'échelle nationale grâce à l'emploi et la protection sociale.

Le dialogue social national est le meilleur moyen d'élaborer une stratégie optimale en matière de politique macroéconomique et budgétaire, de définir les investissements nécessaires pour promouvoir l'emploi, la protection sociale, notamment pour les femmes et les enfants, et les droits de l'homme. Si dans certains pays, les stratégies nationales de développement et leurs sources de financement ont été définies dans le cadre du dialogue social, ce n'est pas le cas dans tous les pays. Les décisions de politique publique ont souvent été prises à huis clos, et se présentent comme des solutions technocratiques avec une consultation limitée ou sans consultation, résultant en une réduction des investissements sociaux, des effets sociaux négatifs et, souvent, des troubles sociaux. Le dialogue tripartite national regroupant notamment le gouvernement, les employeurs et les travailleurs ainsi que la société civile, des universitaires et des agences des Nations Unies est un élément fondamental pour stimuler l'engagement politique en vue d'exploiter toutes les possibilités en matière d'espace budgétaire dans un pays, et d'adopter la combinaison optimale de politiques publiques en faveur d'une croissance inclusive et de la justice sociale.

Questions à prendre en ligne de compte lors de l'examen des solutions d'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire :

- i. ***Redéfinir les priorités en matière de dépenses publiques : les dépenses publiques peuvent-elles être réaffectées pour appuyer les investissements sociaux donnant des moyens d'action aux ménages vulnérables?*** Par exemple, les dépenses du secteur militaire ou en faveur des infrastructures ou commerciales sont-elles justifiées compte tenu des taux de pauvreté existants? Une étude récente a-t-elle été menée pour identifier des mesures visant à améliorer l'efficacité des investissements actuels, notamment pour prévenir et lutter contre la corruption et la mauvaise gestion des fonds publics?
- ii. ***Augmenter les recettes fiscales : tous les codes fiscaux et les modifications éventuelles ont-ils été examinés et évalués en vue de maximiser les recettes publiques sans mettre en péril les investissements privés?*** Les revenus des particuliers et les taux d'imposition des sociétés sont-ils conçus pour être équitables? Quelles méthodes spécifiques de recouvrement pourraient être renforcées pour améliorer les flux globaux de revenus? Des ajustements tarifaires mineurs pourraient-ils accroître la disponibilité des ressources pour les investissements sociaux? L'extraction des ressources naturelles

est-elle correctement imposée? Les politiques fiscales peuvent-elles mieux répondre aux cycles d'expansion et de récession? Les taxes du secteur financier ont-elles été prises en compte pour soutenir les investissements du secteur de la production et du secteur social? Quelle tentative a été faite pour affecter une taxe existante, ou en introduire une nouvelle, en vue de financer des investissements sociaux spécifiques (impôts sur la propriété, droits de succession, taxes de séjour, taxes sur le tabac, loteries, etc.)?

- iii. ***Etendre la couverture de la sécurité sociale et augmenter les recettes provenant des cotisations : quel est le pourcentage de travailleurs qui cotisent à la sécurité sociale?*** Les cotisations à la sécurité sociale peuvent-elles être étendues à davantage de travailleurs? Les taux de cotisation actuels sont-ils adéquats? Est-il possible d'introduire des innovations comme le Monotax pour encourager la formalisation des travailleurs du secteur informel?
- iv. ***Lobbying en faveur d'une aide accrue et des transferts supplémentaires : le gouvernement a-t-il livré un plaidoyer convaincant aux pays de l'OCDE pour obtenir de l'aide supplémentaire, notamment un appui budgétaire, et appuyer l'intensification des investissements sociaux?*** Y'a-t-il eu une tentative formelle ou informelle auprès des gouvernements voisins ou alliés pour obtenir des transferts Sud-Sud?
- v. ***Éliminer les flux financiers illicites : une étude a-t-elle été réalisée ou une politique conçue pour capter et réorienter les flux financiers illicites à des fins productives?*** Qu'est-ce qui peut être fait pour enrayer l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, la corruption, la manipulation des prix d'échanges transnationaux et les autres délits financiers illégaux privant les gouvernements des revenus nécessaires pour financer le développement socioéconomique?
- vi. ***Utiliser les réserves budgétaires et les réserves de change : des réserves budgétaires ont-elles été placées dans des fonds souverains qui pourraient être aujourd'hui investies dans les ménages pauvres?*** Les réserves excédentaires de change sont-elles optimisées et utilisées pour favoriser le développement local et régional?
- vii. ***Emprunter ou restructurer la dette : toutes les options ont-elles été rigoureusement examinées pour accroître les investissements sociaux?*** Quels sont les effets distributifs du financement des dépenses publiques par un emprunt supplémentaire? Ou le pays est-il trop endetté? Dans ce cas, le service de la dette est-il élevé par rapport aux investissements publics et aux dépenses sociales? Les différentes échéances et modalités de remboursement ont-elles été examinées avec les créanciers? Un audit public a-t-il été réalisé pour examiner la légitimité des dettes existantes?
- viii. ***Adopter un cadre macroéconomique plus souple : le cadre macroéconomique est-il trop contraignant pour le développement national?*** Si oui, quel en est le prix pour la stabilité macroéconomique? L'accroissement du déficit budgétaire par un ou deux points de pourcentage pourrait-il créer des ressources à l'appui des investissements essentiels pour la population? Les niveaux d'inflation actuels restreignent-ils indûment la croissance de l'emploi et le développement socio-économique?
- ix. ***Toutes les solutions ont-elles été soigneusement étudiées – notamment les risques et les inconvénients éventuels – puis examinées dans le cadre d'un dialogue social ouvert?*** Tous les scénarios budgétaires ont-ils été attentivement examinés? Toutes les évaluations ont-elles été couvertes dans le cadre du débat national? Toutes les parties prenantes concernées, les gouvernements, les employeurs, les travailleurs, la société civile, les universitaires et les agences des Nations Unies sont-elles entendues et favorables à un accord définissant une solution optimale en matière de politique macroéconomique et budgétaire, la nécessité d'instaurer la sécurité de l'emploi et du

revenu, les investissements en faveur des femmes et des enfants, et les droits de l'homme?

Bibliographie

Akyüz, Y. 2014. *Internationalization of Finance and Changing Vulnerabilities in Emerging and Developing Economies*, CNUCED, Document de réflexion n° 217 (Genève, CNUCED).

Université américaine du Caire, 2014. “AUC Ninth Annual Forum on The Economic and Business History of Egypt and the Middle East”, dans *The Chronicles*, Economic and Business History Research Center (Le Caire).

Atkinson, A. (ed.) 2004. *New sources of development finance* (Oxford, Oxford University Press). Bai, Y.; Zhangy, J. 2010. *Duration of sovereign debt renegotiation*, University du Michigan, Document de travail n° 593 (Ann Arbor, MI, Université du Michigan).

Banque mondiale. 2010. *A 2009 update of poverty incidence in Timor-Leste using the survey-to-survey imputation method* (Washington).

–. 2014. *Global Economic Monitor* (Washington).

–. 2015. *Indicateurs du développement dans le monde* (Washington).

Barro, R. 1996. “Inflation and growth”, dans *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, Vol. 78, pp. 153-169.

Barry, C.; Øverland, G. 2010. “Why remittances to poor countries should not be taxed”, dans *New York University Journal of International Law and Politics*, Vol. 42, n° 4, pp. 1181-1207.

Baunsgaard, T.; Keen, M. 2005. *Tax revenue and (or?) trade liberalization*, Document de travail du FMI n° 05/112 (Washington, Fonds monétaire international).

Beitler, D. 2010. *Raising revenue: A review of financial transaction taxes throughout the world*, rapport pour Health Poverty Action et Stamp Out of Poverty (Londres, Just Economics).

Benn, J.; Rogerson, A.; Steensen, S. 2010. *Getting closer to the core: Measuring country programmable aid*, Dossier OCDE-DCD (Paris, Direction de la coopération au développement de l’OCDE).

Bick, A. 2010. “Threshold effects of inflation on economic growth in developing countries”, in *Economic Letters*, Vol. 108, n° 2, pp. 126-129.

Blanchard, O.; Dell’Ariccia, G.; Mauro, P. 2010. *Rethinking macroeconomic policy*, Staff Position Note n° 10/03 (Washington, Fonds monétaire international).

Bruno, M. 1995. “Does inflation really lower growth?”, dans *Finance and Development*, Vol. 32, n° 3, pp. 35-38.

Bruno, M.; Easterly, W. 1998. “Inflation crises and long-run growth”, dans *Journal of Monetary Economics*, Vol. 41, Issue. 1, pp. 3-26.

Buchanan, R.; Musgrave, R. 1999. *Public finance and public choice: Two contracting visions of the state* (Cambridge, MIT Press).

Burdekin, R.; Denzau, C.K.; Arthur, T.; Keil, M.; Sitthiyot, T.; Willett, T. 2004. “When does Inflation hurt economic growth? Different nonlinearities for different economies”, dans *Journal of Macroeconomics*, Vol. 26, n° 3, pp. 519-532.

Caputo, E., de Kemp, A., Lawson, A., 2011. “Assessing the impacts of budget support: Case studies in Mali, Tunisie and Zambia”, dans *Evaluations Insight*, n° 2 (Paris, OCDE).

Carnegie Council. 2005. *Financing global development: Key proposals and recommendations*, Global Policy Innovations Policy Brief (New York, Carnegie Council for Ethics in International Affairs).

Chang, H.J. 2007. *State owned enterprise reform*, United Nations National Development Strategies Policy Notes (New York, Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales).

Chowdhury, A., Islam, I. 2010. *Is there an optimal debt-to-GDP ratio?*, débat sur la crise mondiale, Vox/UE, 9 novembre. Disponible à l’adresse suivante: <http://www.voxeu.org> [17 avril 2015].

Christian Aid. 2007. *Debt: The repudiation option* (Londres).

–. 2008. *Death and taxes: the true toll of tax dodging* (Londres).

Cichon, M. 2004. *Financing Social Protection* (Genève, Organisation internationale du Travail).

CNUCED. 2008. *Trade and Development Report 2008* (Genève).

–. 2011. *Trade and Development Report 2011* (Genève).

–. 2014a. *Trade and Development Report 2014* (Genève).

–. 2014b. *Natural resources sector: Review and identification of opportunities for commodity-based trade and development*, Conseil du commerce et du développement, Sixième sessions, 9-10 avril 2014 (Genève).

Cobham, A. 2005. *Tax evasion, tax avoidance and development finance*, Queen Elisabeth House, Document de travail n° 129 (Oxford, Université d’Oxford).

Conseil international des mines et métaux (ICMM). 2014. *The role of mining in national economies (2nd edition): Mining’s contribution to sustainable development* (Londres).

Cornia, A.; Jolly, R.; Stewart, F. (eds.) 1987. *Adjustment with a human face: Volume 1, Protecting the vulnerable and promoting growth* (New York, Oxford University Press).

Département des affaires économiques et sociaux des Nations Unies (DAES). 2010a. *Development cooperation for the MDGs: Maximizing results* (New York, Nations Unies).

–. 2010b. *Till debt do us part: The urgency of a sovereign debt workout mechanism*, Document de politique ONU-DESA n° 29 (New York, Nations Unies).

–. 2015. *World Economic Situation and Prospects 2015* (New York).

de Bruijn, K.; Kaiser, J.; Dearden, N.; Brynildsen, Ø.; Molina, N. 2010. *Europe needs fair and transparent debt work-out mechanisms: Lessons from the Icelandic case*, Document de politique de l’ETUI, Politique européenne de l’économie et de l’emploi, n°2/2010 (Bruxelles, Institut syndical européen).

de Luna Martínez, J. 2006. *Workers' remittances to developing countries: A survey with central banks on selected public policy issues*, Document de travail sur la recherche de stratégies n° 3638 (Washington, Banque mondiale).

de la Pena, 2014. *A primer on social impact bonds* (Santiago de Chile, Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL)).

Desai, R. M.; Kharas, H. 2010. *The determinants of aid volatility*, Document de travail n° 42 sur le développement et l'économie à l'échelle mondiale (Washington, Brookings).

Duran-Valverde, F.; Pacheco, J.F. 2012. *Espace budgétaire et extension de la protection sociale: expériences de pays en développement*, Extension de la Sécurité sociale (ESS) Document n° 33 (Genève, Organisation internationale du Travail).

Ellmers, B.; Hulova, D. 2013. *The new debt vulnerabilities: 10 reasons why the debt crisis is not over* (Bruxelles, Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD)).

Espinoza, R.; Leon, H.; Prasad, A. 2010. *Estimating the inflation-growth nexus—A smooth transition model*, Document de travail du FMI n° 10/76 (Washington, Fond monétaire international).

EURODAD. 2009. *A fair and transparent debt work-out procedure: 10 core civil society principles* (Bruxelles, EURODAD).

Fattorelli, M. L. 2014. *Citizen public debt audit: Experiences and methods* (Liège, CADTM et Genève, CETIM).

Fischer, S. 1993. "The role of macroeconomic factors in growth", dans *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, n° 3, pp. 485-512.

Fonds monétaire international (FMI). 2007. *The IMF and aid to Sub-Saharan Africa* (Washington), pp. 42.

—. 2009. *Creating policy space—Responsive design and streamlined conditionality in recent low-income country programs* (Washington).

—. 2010a. *Financial sector taxation*, Rapport du FMI au G20 (Washington).

—. 2010b. *From stimulus to consolidation: Revenue and expenditure policies in advanced and emerging economies*, Document de travail du FMI (Washington).

—. 2011. *Debt relief under the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) initiative*, IMF Factsheet, 31 mars (Washington).

—. 2012. *Zambia Article IV Consultation*, Rapport-pays du FMI n° 12/200 (Washington).

Institute for Policy Studies (IPS). 2011. *Innovative mechanisms of development finance: Some key options for public revenue streams* (Washington).

—. 2014. *World Economic Outlook*, October 2014 (Washington).

Frot, E.; Santiso, J. 2011. "Herding in aid allocation", in *Kyklos*, Vol. 66, Issue. 1, pp. 54-74.

Gallagher, K.; Porzecanski, R. 2009. *China and the Latin America commodities boom: A critical assessment*, Political Economy Research Institute Working Paper Series, No. 192. (Amherst, MA, University of Massachusetts Amherst).

-
- Ghosh, A.; Phillips, S. 1998. *Warning: Inflation may be harmful to your growth*, IMF Staff Papers Vol. 45 (Washington, Fond monétaire international).
- Gillman, M.; Harris, M.; Matyas, L. 2004. "Inflation and growth: Explaining a negative effect", in *Empirical Economics*, Vol. 29, n° 1, pp. 149-167.
- Gomes, R.; Hailu, D. 2009. *One instrument, many targets: Timor-Leste's macroeconomic policy challenge*, One pager, n° 93 (Brasilia, Centre international de politiques pour la croissance inclusive).
- Government Accountability Office des Etats-Unis (GAO, Bureau de la responsabilité du gouvernement). 2009. *International Monetary Fund: Lending programs allow for negotiations and are consistent with economic literature*, Rapport au président, Commission sur les services financiers, House of Representatives (Washington, GAO).
- Gray, L.; Hansen, K.; Recica-Kirkbride, P.; Mills, L. 2014. *Few and far: The hard facts on stolen asset recovery* (Washington, Banque mondiale et Paris, OCDE).
- Gregory, R.; Henn, C.; McDonald, B.; Saito, M. 2010. *Trade and the crisis: Protect or recover*, IMF Staff Position Note (Washington, Fond monétaire international).
- Griffith Jones, S. 2014. *A BRICS development bank: A dream coming true?*, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Document de réflexion (Genève, CNUCED).
- Griffiths, J. 2014. *The state of finances for developing countries 2014* (Bruxelles, Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD)).
- Gylfason T.; Herbertsson, T.T. 2001. "Does inflation matter for growth?", dans *Japan and the world economy*, Vol. 13, pp. 405-428.
- Gustafsson-Wright, E.; Gardiner, S.; Putcha, V. 2015. *The Potential and Limitations of Impact Bonds: Lessons from the First Five Years of Experience Worldwide* (Washington DC, Brookings).
- Hall, D. 2010. *Why we need public spending* (Londres, Université de Greenwich), p. 41.
- Heller, P. 2005. *Understanding Fiscal Space*, Policy Discussion Paper PDP/05/4, (Washington DC, Fonds monétaire international).
- Hicks, N. 1991. "Expenditure reductions in developing countries revisited", dans *Journal of International Development*, Vol. 3, n° 1, pp. 29-37.
- Hurley, G. 2010. *Achieving debt sustainability and the MDGs in small island developing states*, Document de réflexion du PNUD (New York, Programme des Nations Unies pour le développement).
- Inwent. 2005. *New sources of development financing*, Synthèse du Forum sur la politique de développement (Bonn, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)).
- Independent Evaluation Group. 2010. *The World Bank's country policy and institutional assessment: An evaluation* (Washington, Banque mondiale).
- Inter-American Dialogue. 2007. *Making the most of family remittances: Second report of the Inter-American Dialogue Task Force on remittances* (Washington).

-
- Kar, D. 2011. *Illicit financial flows from the Least Developed Countries: 1990-2008*, UNDP Discussion Paper (New York, Programme des Nations Unies pour le développement).
- Kar, D.; Cartwright-Smith, D.; Hollingshead, A. 2010. *The absorption of illicit financial flows from developing countries: 2002-2006* (Washington, Global Financial Integrity).
- Kar, D.; Spanjers, J. 2014. *Illicit financial flows from developing countries: 2003-2012* (Washington, Global Financial Integrity).
- Khamfula, Y.; Mlachila, M.; Chirwa, E. 2006. *Donor herding and domestic debt crisis*, IMF Working Paper 109 (Washington, Fonds monétaire international).
- Khan, M., and A. S. Senhadji 2001. *Threshold effects in the relation between inflation and growth*, IMF Staff Papers, Vol. 48 (Washington, Fonds monétaire international).
- Kochar, K.; Coorey, S. 1999. “Economic growth: What has been achieved so far and how?”, dans H. Bredenkamp et S. Schadler (eds): *Economic Adjustment and Reform in Low-Income Countries* (Washington, Fonds monétaire international), pp. 71–98.
- KPMG. 2015. *Corporate tax rates table* (Amstelveen). Disponible à l’adresse suivante: <http://www.kpmg.com/global/en/services/tax/tax-tools-and-resources/pages/corporate-tax-rates-table.aspx> [20 avril 2015].
- KPMG. 2015. *Individual income tax rates table* (Amstelveen). Disponible à l’adresse suivante: <http://www.kpmg.com/Global/en/services/Tax/tax-tools-and-resources/Pages/individual-income-tax-rates-table.aspx> [20 avril 2015].
- Kremer, S.; Bick, A.; Nautz, D. 2011. *Inflation and growth: New evidence from a dynamic panel threshold analysis*, CRC 649 Economic Risk (Berlin: Free University Berlin).
- Lavinas, L. 2014. *A long way from tax justice: The Brazilian case*, Université Global Labour, Document de travail n° 22 (Genève, ILO et Berlin, Université Global Labour).
- Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. 2010. *Globalizing solidarity: The case for financial levies*, Rapport de la Commission d’experts au Groupe de travail sur les transactions financières internationales et le développement (Paris, ministère des Affaires étrangères et européennes).
- Li, M. 2006. *Inflation and economic growth: Threshold effects and transmission mechanisms*, University d’Alberta, Document de travail (Alberta).
- Lora, E.; Olivera, M. 2006. *Public debt and social expenditure: Friends or foes?*, BID Document de travail n° 563 (Washington, Banque interaméricaine de développement).
- Moody’s. 2008. *Sovereign default and recovery rates 1983-2007*, recherche de l’agence de notation Moody’s (New York).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2014a. *CleanGovBiz Background Brief* (Paris).
- . 2014b. *Development Co-operation Report 2014* (Paris).
- . 2014c. *Illicit Financial Flows from Developing Countries* (Paris).
- Organisation internationale du Travail (OIT). 2016. *Indonesia: Financing social protection through contributions and the removal of fuel subsidy*. Social Protection in Action Brief Series (Genève).

-
- Organisation internationale du Travail (OIT). 2014a. *World Social Protection Report 2014/2015: Building economic recovery, inclusive development and social justice* (Genève).
- . 2014b. *Monotax: Promoting formalization and protection of independent workers*, Social Protection in Action Brief Series (Genève).
- . 2014c. *Global Wage Report 2014/15: Wages and income inequality* (Genève)
- Organisation des Nations Unies. 2009a. *Effects of foreign debt and other related international financial obligations of states on the full enjoyment of all human rights, particularly economic, social and cultural Rights*, Note du Secrétaire général A/64/289 (New York)).
- . 2009b. *Report of the Commission of Experts of the President of the United Nations General Assembly on Reforms of the International Monetary and Financial System*. (New York, Nations Unies).
- Organisation mondiale du commerce (OMC). 2010. *Tariff profiles* (Genève).
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2009a. *Raising and channeling funds, Taskforce on innovative financing for health systems*, Rapport du Groupe de travail 2, juin 2009 (Genève).
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2015. *Report on the Global Tobacco Epidemic: Raising Taxes on Tobacco* (Genève).
- . 2009b. *Public health, innovation and intellectual property*, Rapport du groupe d'experts sur le financement de la recherche et du développement, décembre 2009 (Genève).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OECD). 2014a. *CleanGovBiz Background Brief* (Paris).
- . 2014b. *Development Co-operation Report 2014* (Paris).
- . 2014c. *Illicit Financial Flows from Developing Countries* (Paris).
- Ortiz, I. 2008a. *Social policy*, notes explicatives sur les stratégies de développement des Nations Unies (New York, Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales).
- . 2008b. “Financing for development”, dans K. Hujo et S. McClanahan (eds.): *Financing Social Policy* (Basingtoke, UNRISD/Palgrave Macmillan).
- ; Cummins, M. 2011. *Global inequality: Beyond the bottom billion – A rapid review of income distribution in 141 Countries*, Social and Economic Policy Working Paper (New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance).
- . 2012. *A Recovery for all: Rethinking socio-economic policies for children and poor households* (New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance).
- ; Cummins, M.; Capaldo, J; and Karunanethy, K. 2015. *The Decade of Adjustment: A Review of Austerity Trends 2010-2020 in 187 Countries*. Extension of Social Security Working Paper No. 53 (Genève).
- Park, D. 2007. *Beyond liquidity: New uses for developing Asia's foreign exchange reserves*, ERD Working Paper n° 109 (Manille, Banque asiatique de développement).

-
- Pettifor, A. 2002. *Chapter 9/11? Resolving international debt crises – The jubilee framework for international insolvency* (Londres, Jubilee Research et New Economics Foundation).
- Platz, D. 2009. *Infrastructure finance in developing countries - the potential of sub-sovereign bonds*. DESA, Document de travail n° 76 (New York, Nations Unies).
- Pollin, R.; Zhu, A. 2006. "Inflation and economic growth: A cross-country nonlinear analysis", dans *Journal of Post-Keynesian Economics*, Vol. 28, n° 4, pp. 593-614.
- Radon, J. 2007. "How to negotiate your oil agreement", dans M. Humphreys, J. Sachs et J. Stiglitz (eds.): *Escaping the Resource Curse* (New York, NY, Columbia University Press).
- Raffer, K. 1993. "What's good for the United States must be good for the world: Advocating an international chapter 9 insolvency", dans B. Kreisky (ed.): *From Cancún to Vienna, International Development in a New World* (Vienne: Bruno Kreisky Forum for International Dialogue), pp. 64-74.
- Ratha, D. 2007. *Leveraging remittances for development*, Migration Policy Institute Policy Brief (Washington, Migration Policy Institute).
- Ravallion, M. 2002. "Are the poor protected from budget cuts? Evidence for Argentina", dans *Journal of Applied Economics*, Vol. 5, pp. 95-121.
- . 2004. "Who is protected from Budget Cuts?", dans *Journal of Policy Reform*, Vol. 7, n° 2, pp. 109-22.
- . 2006. "Who is protected? On the incidence of fiscal adjustment", dans Mody, A. et C. Pattillo (eds.): *Macroeconomic Policies and Poverty Reduction* (Londres, Routledge).
- Ray, R.; Kozameh, S. 2012. *Equateur's economy since 2007*, Document du Centre de recherche sur la politique économique (Washington, CEPR).
- Reinhart, C.; Rogoff, K. 2010. "Growth in a time of debt", dans *American Economic Review*, Vol. 100, n° 2, pp. 573-578.
- Rosser, E. 2008. "Immigrant remittances", dans *Connecticut Law Review*, Vol. 41, n° 1, pp. 1-62.
- Rousseau, P. L.; Watchel, P. 2002. "Inflation thresholds and the finance-growth nexus", dans *Journal of International Money and Finance*. Vol. 21, n° 6, pp. 777-793.
- Roy, R.; Heuty, A.; Letouze, E. 2007. *Fiscal space for what? Analytical issues from a human development perspective*. Paper for the G-20 workshop on fiscal policy (New York, Programme des Nations Unies pour le développement).
- Ruiz, M. 2007. *Debt swaps for development: Creative solution or smoke screen?* (Bruxelles, Réseau européen sur la dette et le développement).
- Sarel, M. 1996. *Nonlinear effects of inflation on economic growth*, Document de travail du FMI n° 95/56 (Washington, Fonds monétaire international).
- Schenk, A.; Oldman, O. 2001. *Value added tax: A comparative approach in theory and practice* (New York, Transnational Publishers Inc.).
- Scholz, W.; Drouin, A. 1998. "Regular Adjustment of Financial Parameters of Social Protection Systems in Volatile Inflationary Environments", dans *International Social Security Review*, Vol. 51, pp. 47-71.

-
- Scholz, W.; Hagemeyer, K.; Cichon, M. 2000. *Social Budgeting* (Genève, Organisation internationale du Travail).
- Secrétariat du Commonwealth/ICMM. 2009. *Minerals taxation regimes: A review of issues and challenges in their design and application: The challenge of mineral wealth: using resource endowments to foster sustainable development* (Londres, Secrétariat du Commonwealth).
- Selassie, A.A.; Clements, B.; Tareq, S.; Martijn, J.K.; Di Bella, G. 2006. *Designing monetary and fiscal policy in low-income countries*, Rapport occasionnel du FMI n° 250 (Washington, Fonds monétaire international).
- Sepahri, A.; Moshiri, S. 2004. "Inflation-growth profiles across countries: Evidence from developing and developed countries", dans *International Review of Applied Economics*, Vol. 18, n° 2, pp. 191-207.
- SSA (*Social Security Administration*, Administration de sécurité sociale des Etats-Unis); AISS (Association internationale de la sécurité sociale). 2013a. *Social Security Programs Throughout the World: Africa 2013* (Washington: SSA et Genève: AISS).
- . 2013b. *Social Security Programs Throughout the World: The Americas 2013* (Washington: SSA et Genève: AISS).
- . 2014a. *Social Security Programs Throughout the World: Europe 2014* (Washington: SSA et Genève: AISS).
- . 2014b. *Social Security Programs Throughout the World: Asia Pacific 2014* (Washington: SSA et Genève: AISS).
- Standard & Poor's. 2011. *Sovereign defaults and rating transition data 2010 update*, Ratings Direct on the Global Credit Portal (New York, NY).
- Strazds, A. (ed.) 2010. *Economic development program: Lettonie renewed* (Riga, Concord Centre).
- Sturzenegger, F.; Zettelmeyer, J. 2005. *Haircuts: estimating investor losses in sovereign debt restructurings*, Document de travail du FMI n° 05/137 (Washington, Fonds monétaire international).
- SWF Institute. 2014. *Sovereign wealth fund rankings* (Las Vegas, SWF Institute).
- TheCityUK. 2013. *Sovereign wealth funds*, Financial Markets Series, mars 2013 (Londres).
- Vaona, A.; Schiavo, S. 2007. "Non parametric and semiparametric evidence on the long-run effects of inflation on growth", dans *Economics Letters*, Vol. 94, n° 3, pp. 452–458.
- Vargas, M. V. 2007. "Bolivia's new contract terms: Operating under the nationalization regime", dans *Oil, Gas & Energy Law Intelligence*.
- Weisbrot, M.; Sandoval, L. 2007. *Argentina's economic recovery: Policy choices and implications* (Washington, Center for Economic and Policy Research).

Annexe 1. Indicateurs de l'espace budgétaire dans 187 pays

| Pays | a) Dépenses du gouvernement | | | | b) Recettes | | c) Cot. de sécurité sociale (% des dépenses de prot. soc.) ^d | d) APD reçue 2012 ^a | e) Flux fin. illicites 2012 ^b | f) Réserves de change 2013 ^c | g) Dette (% du RNB 2013 ^a budg. 2014 | | h) Déficit 2014 | i) Inflation (variation en %) 2014 |
|--------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------|----------------------------|--|--------------------------------------|--|--|---|------------------|-----------------------|---|
| | Total 2014 | Santé 2012 ^a | Educ. 2011 ^a | Armée 2012 ^a | Total 2014 | Taxes 2012 ^a | | | | | Stocks ext. | Service total | | |
| Afghanistan | 28,1 | 1,8 | ... | 3,6 | 27,7 | 7,5 | 16,1 | 33,1 | 0,0 | ... | 12,3 | 0,1 | -0,5 | 6,1 |
| Albanie | 32,8 | 2,8 | ... | 1,5 | 26,1 | ... | ... | 2,8 | 1,4 | 21,8 | 60,1 | 3,2 | -6,7 | 1,8 |
| Algérie | 38,9 | 4,4 | ... | 4,6 | 34,4 | ... | ... | 0,1 | 0,7 | 91,6 | 2,5 | 0,3 | -4,5 | 3,2 |
| Angola | 41,6 | 2,2 | ... | 3,6 | 37,5 | 18,8 | 19,8 | 0,2 | 0,8 | 26,4 | 22,0 | 4,3 | -4,1 | 7,3 |
| Antigua-et-Barbuda | 21,9 | 3,9 | ... | ... | 20,5 | 18,6 | ... | 0,2 | 0,5 | 16,9 | ... | ... | -1,3 | 1,1 |
| Argentine | 39,9 | 5,9 | 6,3 | 0,8 | 35,4 | ... | ... | 0,0 | 0,5 | 5,0 | 22,7 | 2,3 | -4,5 | ... |
| Arménie | 25,3 | 1,9 | 3,1 | 3,8 | 23,6 | 18,7 | ... | 2,7 | 12,1 | 21,6 | 79,4 | 18,5 | -1,7 | 1,8 |
| Australie | 37,6 | 6,1 | 5,1 | 1,7 | 34,3 | 21,4 | ... | ... | ... | 3,3 | ... | ... | -3,3 | 2,7 |
| Autriche | 52,7 | 8,7 | 5,8 | 0,8 | 49,7 | 18,3 | 73,0 | ... | ... | 3,0 | ... | ... | -3,0 | 1,7 |
| Azerbaïdjan | 39,7 | 1,2 | 2,4 | 4,7 | 40,0 | 13,0 | 32,5 | 0,5 | 3,5 | 19,1 | 13,3 | 3,6 | 0,3 | 2,8 |
| Bahreïn | 31,5 | 2,8 | ... | 3,1 | 26,8 | ... | ... | ... | 0,7 | 16,3 | ... | ... | -4,8 | 2,5 |
| Bangladesh | 13,5 | 1,2 | ... | 1,2 | 10,8 | ... | ... | 1,5 | 0,8 | 11,2 | 19,5 | 1,0 | -2,7 | 7,2 |
| Barbade | 43,7 | 4,1 | ... | ... | 34,6 | ... | 0,1 | ... | 0,9 | 16,1 | ... | ... | -9,1 | 1,7 |
| Bélarus | 45,2 | 3,9 | 4,8 | 1,2 | 41,8 | 15,1 | 82,2 | 0,2 | 20,1 | 6,9 | 56,7 | 6,7 | -3,3 | 18,6 |
| Belgique | 54,1 | 8,2 | 6,5 | 1,0 | 51,5 | 24,9 | 68,5 | ... | ... | 3,6 | ... | ... | -2,6 | 0,7 |
| Belize | 30,1 | 3,8 | ... | 1,0 | 28,4 | 22,6 | ... | 1,6 | 8,0 | 24,9 | 80,5 | 9,0 | -1,7 | 1,8 |
| Bénin | 22,2 | 2,3 | ... | 1,0 | 20,8 | 15,6 | 25,4 | 6,8 | 1,0 | 8,4 | 28,7 | 1,4 | -1,4 | 1,7 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|------|-----|-----|-----|------|------|-------|------|------|------|-------|-----|------|------|
| Bhoutan | 31,0 | 3,2 | 4,7 | ... | 27,2 | ... | ... | 8,1 | 3,7 | 49,9 | 83,6 | 4,5 | -3,8 | 10,2 |
| Bolivie | 39,3 | 4,1 | 6,9 | 1,5 | 38,9 | ... | ... | 2,4 | 3,0 | 46,8 | 27,5 | 1,9 | -0,4 | 6,0 |
| Bosnie-Herzégovine | 49,2 | 7,0 | ... | 1,2 | 45,1 | 20,9 | 149,2 | 3,4 | 0,0 | 27,6 | 60,9 | 6,2 | -4,1 | 1,1 |
| Botswana | 34,2 | 3,0 | ... | 2,3 | 35,1 | 27,1 | ... | 0,5 | 6,9 | 52,2 | 16,6 | 1,3 | 0,9 | 4,8 |
| Brésil | 42,1 | 4,3 | ... | 1,5 | 38,2 | 15,4 | 38,4 | 0,1 | 1,5 | 16,0 | 21,9 | 3,8 | -3,9 | 6,3 |
| Brunéi Darussalam | 35,4 | 2,1 | 3,7 | 2,4 | 55,8 | ... | ... | ... | 12,2 | 21,1 | ... | ... | 20,4 | 0,4 |
| Bulgarie | 39,0 | 4,2 | ... | 1,5 | 36,3 | 19,0 | 54,8 | ... | 2,8 | 37,3 | 104,9 | 9,5 | -2,7 | -1,2 |
| Burkina Faso | 27,5 | 3,4 | 3,4 | 1,4 | 24,7 | 16,3 | ... | 10,5 | 6,6 | 5,2 | 23,2 | 0,7 | -2,9 | 1,5 |
| Burundi | 29,9 | 4,8 | 6,0 | 2,4 | 28,3 | ... | ... | 20,8 | 4,1 | 12,1 | 23,5 | 1,2 | -1,7 | 7,0 |
| Cabo Verde | 34,4 | 3,0 | 5,0 | ... | 24,8 | 17,8 | 0,7 | 14,0 | 2,9 | 25,5 | 80,9 | 2,2 | -9,6 | 0,8 |
| Cambodge | 20,5 | 1,3 | ... | 1,5 | 17,7 | 11,6 | ... | 5,7 | 0,3 | 29,1 | 44,4 | 1,1 | -2,8 | 4,5 |
| Cameroun | 23,3 | 1,7 | 3,2 | 1,3 | 18,2 | ... | ... | 2,3 | 2,6 | ... | 17,1 | 0,7 | -5,0 | 3,2 |
| Canada | 44,0 | 7,7 | 5,4 | 1,1 | 41,5 | 11,7 | 36,7 | ... | ... | 3,9 | ... | ... | -2,6 | 1,9 |
| République centrafricaine | 14,6 | 1,9 | 1,2 | ... | 15,6 | 9,5 | 32,0 | 10,5 | 1,7 | ... | 37,4 | 0,4 | 1,0 | 7,4 |
| Tchad | 20,5 | 0,9 | 2,3 | ... | 20,6 | ... | ... | 3,9 | 12,0 | ... | 17,2 | 0,8 | 0,0 | 2,8 |
| Chile | 24,3 | 3,5 | 4,1 | 2,1 | 22,5 | 19,0 | 19,7 | 0,0 | 2,3 | 14,7 | ... | ... | -1,8 | 4,4 |
| China | 28,4 | 3,0 | ... | 2,0 | 27,4 | ... | ... | 0,0 | 2,7 | 40,5 | 9,5 | 0,4 | -1,0 | 2,3 |
| Colombie | 29,6 | 5,2 | 4,4 | 3,2 | 28,1 | 13,2 | 32,2 | 0,2 | 0,3 | 11,5 | 25,3 | 2,8 | -1,5 | 2,8 |
| Comores | 25,5 | 2,5 | ... | ... | 24,7 | ... | ... | 11,5 | 17,3 | 26,3 | 22,3 | 0,1 | -0,8 | 3,0 |
| Costa Rica | 19,7 | 7,6 | ... | ... | 13,4 | 13,6 | 94,7 | 0,1 | 43,9 | 14,8 | 35,9 | 6,2 | -6,3 | 3,4 |
| Côte d'Ivoire | 23,1 | 1,9 | ... | 1,5 | 20,8 | 14,2 | ... | 9,5 | 6,5 | 13,2 | 37,9 | 4,2 | -2,3 | 0,6 |
| Croatie | 44,8 | 5,6 | ... | 1,7 | 40,1 | 19,6 | 78,5 | ... | 1,7 | 31,0 | ... | ... | -4,7 | -0,3 |
| Chypre | 46,7 | 3,2 | ... | 1,8 | 42,3 | 25,5 | 45,0 | ... | ... | 1,7 | ... | ... | -4,4 | 0,0 |
| République tchèque | 42,5 | 6,5 | 4,5 | 1,1 | 41,3 | 13,4 | 94,1 | ... | ... | 28,3 | ... | ... | -1,2 | 0,6 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------------|------|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|
| Rep. dém. du Congo | 19,6 | 2,9 | ... | 1,0 | 17,5 | ... | ... | 10,4 | 0,7 | 5,6 | 21,9 | 1,1 | -2,1 | 2,4 |
| Danemark | 55,7 | 9,6 | ... | 1,4 | 54,3 | 33,4 | 6,0 | ... | ... | 26,0 | ... | ... | -1,4 | 0,6 |
| Djibouti | 42,7 | 5,3 | ... | ... | 35,4 | ... | ... | 10,8 | 37,6 | 29,2 | ... | ... | -7,3 | 3,2 |
| Dominique | 34,2 | 4,2 | ... | ... | 31,6 | 21,8 | ... | 5,2 | 32,9 | 17,5 | 59,4 | 3,7 | -2,6 | 0,6 |
| République dominicaine | 17,8 | 2,8 | ... | 0,6 | 14,9 | ... | 14,3 | 0,4 | 2,9 | 7,7 | 41,2 | 4,9 | -2,9 | 3,6 |
| Equateur | 43,2 | 2,9 | 4,5 | 3,0 | 38,9 | ... | ... | 0,2 | 1,6 | 4,7 | 22,9 | 3,4 | -4,3 | 3,1 |
| Egypte | 39,0 | 2,0 | ... | 1,7 | 26,8 | 13,2 | ... | 0,7 | 1,7 | 6,3 | 16,7 | 1,3 | -12,2 | 10,1 |
| El Salvador | 22,5 | 4,2 | 3,4 | 1,1 | 18,3 | 14,5 | 54,4 | 1,0 | 2,7 | 11,3 | 57,1 | 4,7 | -4,2 | 1,2 |
| Guinée équatoriale | 40,1 | 2,6 | ... | ... | 33,3 | ... | ... | 0,1 | 21,9 | ... | ... | ... | -6,8 | 3,9 |
| Erythrée | 29,0 | 1,2 | ... | ... | 17,4 | ... | ... | 4,3 | ... | ... | 27,7 | 2,6 | -11,6 | 12,3 |
| Estonie | 38,7 | 4,7 | 5,2 | 1,9 | 38,3 | 16,3 | 87,9 | ... | ... | 1,3 | ... | ... | -0,3 | 0,8 |
| Ethiopie | 18,4 | 1,9 | ... | 0,9 | 15,7 | ... | ... | 7,7 | 13,3 | ... | 26,8 | 1,4 | -2,7 | 7,7 |
| Fidji | 31,1 | 2,6 | 4,2 | 1,5 | 29,0 | ... | ... | 2,8 | 6,6 | 23,3 | 20,7 | 1,2 | -2,1 | 1,2 |
| Finlande | 56,6 | 6,9 | 6,8 | 1,2 | 54,2 | 20,0 | 55,5 | ... | ... | 3,5 | ... | ... | -2,4 | 1,2 |
| France | 57,1 | 9,0 | 5,7 | 2,2 | 52,7 | 21,4 | 76,5 | ... | ... | 1,8 | ... | ... | -4,4 | 0,7 |
| Macédoine | 34,8 | 4,6 | ... | 1,2 | 31,4 | 16,7 | 66,1 | 1,6 | 5,8 | 0,4 | 69,5 | 9,1 | -3,5 | 1,0 |
| Gabon | 21,0 | 1,8 | ... | 1,4 | 27,0 | ... | ... | 0,4 | 3,7 | ... | 25,0 | 6,5 | 5,9 | 4,7 |
| Géorgie | 30,0 | 1,7 | 2,7 | 2,9 | 27,1 | 24,1 | ... | 4,2 | 1,6 | 17,5 | 86,4 | 11,2 | -2,9 | 4,6 |
| Allemagne | 44,2 | 8,6 | ... | 1,3 | 44,4 | 11,5 | 81,0 | ... | ... | 1,9 | ... | ... | 0,3 | 0,9 |
| Ghana | 26,3 | 3,0 | 8,1 | 0,3 | 18,5 | ... | ... | 4,3 | 1,3 | 10,8 | 33,8 | 2,0 | -7,8 | 15,7 |
| Grèce | 47,3 | 6,3 | ... | 2,4 | 44,6 | 22,4 | 69,6 | ... | ... | 0,6 | ... | ... | -2,7 | -0,8 |
| Grenade | 31,0 | 3,0 | ... | ... | 24,9 | 18,7 | ... | 1,0 | 8,6 | 18,5 | 72,6 | 4,4 | -6,0 | 1,6 |
| Guatemala | 13,3 | 2,4 | 2,9 | 0,4 | 11,2 | 10,8 | 10,4 | 0,6 | 2,7 | 13,0 | 32,0 | 2,4 | -2,1 | 3,5 |
| Guinée | 29,8 | 1,8 | 3,1 | ... | 23,9 | ... | ... | 6,0 | 5,7 | 2,8 | 20,8 | 1,1 | -5,9 | 10,1 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-------|-----|-----|-----|------|------|-------|------|------|-------|-------|------|-------|------|
| Guinée-Bissau | 20,3 | 1,3 | ... | 1,7 | 18,4 | ... | ... | 8,2 | 8,9 | 19,3 | 32,3 | 0,2 | -1,9 | -1,3 |
| Guyane | 32,0 | 4,3 | 3,6 | 1,1 | 28,4 | ... | ... | 4,0 | 17,7 | 26,2 | 74,9 | 2,6 | -3,6 | 2,6 |
| Haïti | 25,2 | 1,5 | ... | ... | 19,5 | ... | ... | 16,2 | 1,0 | 20,5 | 14,9 | 0,1 | -5,6 | 4,0 |
| Honduras | 30,3 | 4,3 | ... | 1,0 | 24,3 | 14,7 | 308,2 | 3,1 | 21,4 | 16,1 | 39,6 | 5,4 | -6,0 | 6,1 |
| Hong Kong | 18,2 | ... | 3,4 | ... | 20,8 | ... | ... | ... | ... | 113,6 | ... | ... | 2,6 | 3,9 |
| Hongrie | 51,2 | 5,0 | 4,7 | 1,0 | 48,3 | 22,9 | 67,8 | ... | 0,9 | 35,2 | ... | 99,0 | -2,9 | 0,3 |
| Islande | 46,9 | 7,3 | ... | 0,1 | 48,7 | 22,3 | 35,9 | ... | ... | 28,5 | ... | ... | 1,9 | 2,5 |
| Inde | 26,7 | 1,3 | 3,4 | 2,5 | 19,5 | 10,7 | 2,1 | 0,1 | 4,6 | 15,8 | 23,0 | 2,2 | -7,2 | 7,8 |
| Indonésie | 20,1 | 1,2 | 2,8 | 0,9 | 17,6 | ... | ... | 0,0 | 2,4 | 11,4 | 30,8 | 4,8 | -2,5 | 6,0 |
| Iraq | 45,3 | 1,9 | ... | 2,8 | 42,3 | ... | ... | 0,6 | 9,9 | 33,2 | ... | ... | -3,0 | 4,7 |
| Irlande | 38,1 | 5,2 | 6,2 | 0,5 | 33,8 | 22,0 | 38,6 | ... | ... | 0,6 | ... | ... | -4,2 | 0,6 |
| Iran | 15,2 | 2,7 | 4,1 | 2,1 | 13,1 | ... | ... | 0,0 | 0,0 | ... | 2,1 | 0,1 | -2,1 | 19,8 |
| Israël | 40,3 | 4,6 | 5,6 | 5,8 | 37,4 | 22,1 | 51,3 | ... | ... | 28,1 | ... | ... | -2,9 | 0,8 |
| Italie | 55,0 | 7,2 | 4,3 | 1,6 | 51,9 | 22,4 | 64,9 | ... | ... | 2,5 | ... | ... | -3,0 | 0,1 |
| Jamaïque | 27,5 | 3,3 | 6,3 | 0,9 | 26,8 | 27,1 | 58,8 | 0,1 | 0,9 | 7,4 | 100,6 | 8,8 | -0,7 | 8,8 |
| Japon | 39,8 | 8,3 | 3,8 | 1,0 | 32,7 | 10,1 | 0,7 | ... | ... | 25,3 | ... | ... | -7,1 | 2,7 |
| Jordanie | 38,6 | 6,2 | ... | 4,0 | 28,3 | 15,3 | 1,1 | 4,6 | 1,7 | 45,4 | 71,9 | 3,0 | -10,3 | 3,0 |
| Kazakhstan | 21,8 | 2,4 | ... | 1,2 | 25,6 | ... | ... | 0,1 | 1,4 | 10,7 | 74,6 | 15,0 | 3,8 | 6,9 |
| Kenya | 26,5 | 1,8 | ... | 1,7 | 20,5 | 15,9 | ... | 5,3 | 0,0 | 12,0 | 30,8 | 1,1 | -6,0 | 7,3 |
| Kiribati | 109,7 | 8,9 | ... | ... | 83,9 | 16,1 | ... | 36,9 | 1,1 | ... | ... | ... | -25,8 | 2,5 |
| Corée | 21,3 | 4,1 | 5,2 | 2,6 | 21,6 | ... | 67,5 | ... | ... | 26,6 | ... | ... | 0,3 | 1,6 |
| Koweït | 44,8 | 2,1 | ... | 3,2 | 73,6 | 0,7 | ... | ... | 1,3 | 16,7 | ... | ... | 28,8 | 3,0 |
| République kirghize | 34,9 | 4,3 | 6,8 | 3,2 | 30,5 | 18,1 | ... | 7,2 | 1,3 | 29,0 | 98,4 | 5,6 | -4,4 | 8,0 |
| Rép. dém. pop. lao | 28,1 | 1,5 | ... | 0,2 | 23,5 | 14,8 | ... | 4,4 | 8,7 | 6,7 | 81,4 | 2,9 | -4,6 | 5,5 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------|------|------|-----|-----|------|------|------|------|------|-------|-------|------|-------|------|
| Lettonie | 36,2 | 3,4 | 4,9 | 0,9 | 35,4 | 13,8 | 70,2 | ... | 10,3 | 24,5 | ... | ... | -0,8 | 0,7 |
| Liban | 32,0 | 2,9 | 1,6 | 4,1 | 20,8 | 15,5 | 95,4 | 1,7 | 4,9 | 81,6 | 68,9 | 7,8 | -11,1 | 3,5 |
| Lesotho | 62,0 | 9,1 | ... | 2,3 | 60,2 | ... | ... | 11,9 | 11,6 | 46,5 | 30,9 | 1,4 | -1,8 | 6,5 |
| Libéria | 34,3 | 4,6 | ... | 0,8 | 23,9 | 20,9 | ... | 32,6 | 37,8 | 25,2 | 30,9 | 0,3 | -10,4 | 11,4 |
| Libye | 83,4 | 3,0 | ... | 3,6 | 31,3 | ... | ... | 0,1 | 3,1 | 175,8 | ... | ... | -52,1 | 4,8 |
| Lituanie | 34,4 | 4,7 | 5,2 | 0,8 | 32,3 | 13,4 | 92,1 | ... | 9,7 | 17,4 | ... | ... | -2,2 | 0,3 |
| Luxembourg | 43,5 | 5,8 | ... | 0,5 | 43,9 | 25,5 | 72,6 | ... | ... | 1,5 | ... | ... | 0,4 | 1,1 |
| Madagascar | 17,0 | 2,5 | 2,8 | 0,7 | 14,9 | ... | ... | 3,8 | 1,9 | 7,3 | 27,3 | 0,7 | -2,1 | 7,3 |
| Malawi | 41,4 | 7,0 | 5,4 | 1,3 | 36,3 | ... | ... | 28,1 | 14,7 | 10,8 | 43,6 | 1,2 | -5,0 | 19,6 |
| Malaisie | 27,6 | 2,2 | 5,9 | 1,5 | 24,0 | 16,1 | ... | 0,0 | 19,8 | 43,1 | 70,7 | 3,2 | -3,6 | 2,9 |
| Maldives | 55,4 | 3,9 | 6,8 | ... | 36,2 | ... | ... | 2,7 | 5,0 | 17,0 | 42,0 | 3,7 | -19,2 | 3,0 |
| Mali | 27,0 | 2,3 | 4,8 | 1,4 | 22,6 | 15,6 | ... | 9,8 | 6,1 | 12,0 | 33,3 | 0,9 | -4,3 | 1,5 |
| Malte | 43,8 | 6,0 | ... | 0,6 | 41,1 | 27,0 | 50,8 | ... | ... | 6,1 | ... | ... | -2,7 | 1,0 |
| Iles Marshall | 63,1 | 12,9 | ... | ... | 62,9 | ... | ... | 44,2 | ... | ... | ... | ... | -0,2 | 1,7 |
| Mauritanie | 35,5 | 4,1 | 3,7 | ... | 35,6 | ... | ... | 10,3 | ... | ... | 91,7 | 4,2 | 0,1 | 3,3 |
| Maurice | 24,5 | 2,4 | 3,4 | 0,1 | 21,7 | 19,0 | 24,9 | 1,6 | 2,8 | 29,2 | 91,4 | 28,4 | -2,8 | 3,7 |
| Mexique | 26,4 | 3,2 | 5,2 | 0,6 | 22,2 | ... | ... | 0,0 | 5,3 | 14,4 | 35,9 | 3,4 | -4,2 | 3,9 |
| Micronésie | 62,8 | 11,5 | ... | ... | 66,6 | ... | ... | 35,3 | ... | 25,3 | ... | ... | 3,8 | 3,3 |
| Moldavie | 41,3 | 5,3 | 8,6 | 0,3 | 39,7 | 18,6 | ... | 6,5 | 0,6 | 35,4 | 75,0 | 7,6 | -1,7 | 5,1 |
| Mongolie | 40,4 | 4,0 | 5,5 | 1,1 | 29,3 | 18,2 | 99,2 | 4,3 | 0,9 | 19,5 | 176,0 | 13,0 | -11,1 | 14,1 |
| Monténégro | 44,1 | 4,5 | ... | 1,7 | 42,6 | ... | ... | 2,5 | 0,6 | ... | 65,5 | 8,1 | -1,5 | -0,6 |
| Maroc | 32,9 | 2,1 | ... | 3,5 | 27,9 | 24,5 | 91,4 | 1,5 | 0,5 | 18,4 | 38,7 | 5,0 | -5,0 | 1,1 |
| Mozambique | 41,9 | 2,8 | ... | ... | 32,7 | 20,8 | 16,6 | 14,7 | 2,0 | 20,5 | 45,0 | 0,9 | -9,2 | 4,6 |
| Myanmar | 28,7 | 0,4 | 0,8 | ... | 24,2 | ... | ... | 0,9 | 1,4 | ... | ... | ... | -4,5 | 6,6 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|------|------|
| Namibie | 41,7 | 5,1 | ... | 3,2 | 35,7 | ... | ... | 2,0 | 7,3 | 12,3 | ... | ... | -6,0 | 5,9 |
| Népal | 18,8 | 2,2 | ... | 1,4 | 21,0 | 13,9 | ... | 4,1 | 5,2 | 27,5 | 19,7 | 1,1 | 2,2 | 9,0 |
| Pays-Bas | 46,2 | 9,9 | 5,9 | 1,3 | 43,8 | 19,7 | 90,0 | ... | ... | 2,6 | ... | ... | -2,5 | 0,5 |
| Nouvelle-Zélande | 34,8 | 8,5 | 7,1 | 1,0 | 34,2 | 29,3 | 9,9 | ... | ... | 9,0 | ... | ... | -0,7 | 1,6 |
| Nicaragua | 23,5 | 4,5 | ... | 0,7 | 22,7 | 14,8 | ... | 5,0 | 24,4 | 17,7 | 87,7 | 5,8 | -0,9 | 6,3 |
| Niger | 32,8 | 2,8 | 4,2 | 1,1 | 27,1 | ... | ... | 13,5 | 5,2 | 15,7 | 36,3 | 0,6 | -5,7 | -1,1 |
| Nigéria | 12,3 | 1,9 | ... | 0,5 | 10,6 | 1,6 | ... | 0,4 | 4,0 | 8,2 | 2,8 | 0,1 | -1,7 | 8,3 |
| Norvège | 44,3 | 7,7 | ... | 1,4 | 55,1 | 27,3 | 59,9 | ... | ... | 11,4 | ... | ... | 10,8 | 2,0 |
| Oman | 46,8 | 2,1 | ... | 15,8 | 49,8 | 2,5 | ... | ... | 0,6 | 20,7 | ... | ... | 3,0 | 2,8 |
| Pakistan | 19,8 | 1,0 | 2,2 | 3,5 | 15,1 | 10,1 | ... | 0,9 | 0,2 | 3,1 | 22,8 | 3,3 | -4,7 | 8,6 |
| Palaos | 39,0 | 7,3 | ... | ... | 43,9 | ... | ... | 6,5 | ... | ... | ... | ... | 4,9 | 3,0 |
| Panama | 27,2 | 5,2 | 3,5 | ... | 23,3 | ... | ... | 0,1 | 19,4 | 7,0 | 38,9 | 3,9 | -3,9 | 3,2 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 37,3 | 4,3 | ... | 0,6 | 30,1 | ... | ... | 4,3 | 8,7 | 18,0 | 148,4 | 30,3 | -7,2 | 5,3 |
| Paraguay | 22,0 | 4,3 | 4,8 | 1,4 | 21,3 | 12,8 | 85,5 | 0,4 | 17,0 | 15,5 | 47,2 | 6,8 | -0,7 | 4,8 |
| Pérou | 21,6 | 3,0 | 2,5 | 1,3 | 21,5 | 16,5 | 36,0 | 0,2 | 0,2 | 32,5 | 29,0 | 3,6 | -0,1 | 3,2 |
| Philippines | 19,2 | 1,7 | ... | 1,2 | 18,9 | 12,9 | ... | 0,0 | 4,3 | 30,6 | 18,6 | 1,8 | -0,3 | 4,5 |
| Pologne | 41,3 | 4,7 | ... | 1,8 | 38,1 | 16,0 | 71,2 | ... | 1,7 | 20,5 | ... | ... | -3,2 | 0,1 |
| Portugal | 47,6 | 5,9 | ... | 1,9 | 43,6 | 20,3 | 62,0 | ... | ... | 1,3 | ... | ... | -4,0 | 0,0 |
| Qatar | 31,5 | 1,8 | ... | ... | 42,9 | ... | ... | ... | 2,1 | 20,5 | ... | ... | 11,4 | 3,4 |
| Rép. du Congo | 41,4 | 2,3 | ... | ... | 46,6 | ... | ... | 1,0 | 8,9 | ... | 30,4 | 2,7 | 5,2 | 2,2 |
| Roumanie | 35,3 | 4,0 | 3,1 | 1,4 | 33,1 | 18,8 | 70,1 | ... | 0,0 | 5,8 | 72,9 | 16,6 | -2,2 | 1,5 |
| Russie | 37,6 | 3,8 | ... | 4,0 | 36,6 | 15,1 | 52,0 | ... | 8,3 | 24,3 | ... | ... | -0,9 | 7,4 |
| Rwanda | 28,3 | 6,1 | 4,8 | 1,1 | 26,3 | 13,7 | ... | 12,1 | 8,1 | 14,1 | 23,0 | 0,6 | -2,0 | 2,6 |
| Samoa | 41,3 | 6,0 | ... | ... | 38,7 | 0,0 | ... | 15,0 | 17,3 | 21,5 | 67,2 | 1,9 | -2,6 | -1,2 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|------|-----|-----|-----|------|------|-------|------|------|-------|-------|------|------|------|
| Saint-Marin | 22,4 | 5,7 | ... | ... | 21,2 | ... | ... | ... | ... | 29,9 | ... | ... | -1,3 | 1,0 |
| Sao Tomé-et-Principe | 39,0 | 2,5 | ... | ... | 32,6 | 14,0 | ... | 18,5 | 12,2 | 20,5 | 69,6 | 1,9 | -6,3 | 6,7 |
| Arabie saoudite | 40,0 | 2,1 | ... | 7,7 | 45,3 | ... | ... | ... | 7,1 | 96,9 | ... | ... | 5,2 | 2,9 |
| Sénégal | 28,3 | 2,8 | ... | ... | 23,3 | 19,2 | ... | 7,7 | 0,0 | 15,2 | 34,9 | 2,7 | -5,0 | -0,5 |
| Serbie | 50,0 | 6,4 | 4,8 | 2,1 | 41,1 | 19,7 | 67,3 | 2,9 | 7,7 | 34,8 | 88,1 | 19,4 | -8,8 | 2,3 |
| Seychelles | 32,4 | 4,3 | 3,6 | 0,9 | 33,9 | 31,2 | ... | 3,1 | 0,0 | 30,7 | 222,4 | 4,5 | 1,5 | 3,6 |
| Sierra Leone | 17,9 | 2,5 | 2,7 | 0,0 | 12,9 | 11,7 | ... | 11,7 | 3,2 | 10,8 | 31,1 | 0,6 | -5,0 | 8,8 |
| Singapour | 17,6 | 1,7 | 3,1 | 3,3 | 22,0 | 14,0 | ... | ... | ... | 114,7 | ... | ... | 4,3 | 1,4 |
| République slovaque | 38,3 | 5,5 | 4,1 | 1,1 | 35,4 | 12,2 | 106,6 | ... | ... | 2,2 | ... | ... | -2,9 | 0,1 |
| Slovénie | 47,6 | 6,4 | 5,7 | 1,2 | 42,7 | 17,5 | 90,0 | ... | ... | 1,9 | ... | ... | -5,0 | 0,5 |
| Iles Salomon | 50,4 | 7,7 | ... | ... | 48,8 | ... | ... | 30,8 | 22,6 | 45,2 | 21,2 | 4,6 | -1,6 | 7,0 |
| Afrique du Sud | 33,7 | 4,2 | 6,2 | 1,2 | 28,8 | 26,5 | 12,1 | 0,3 | 4,2 | 14,3 | 40,7 | 2,8 | -4,9 | 6,3 |
| Soudan du Sud | 44,9 | 1,0 | ... | 9,3 | 35,9 | ... | ... | 15,4 | ... | 6,8 | ... | ... | -9,0 | 0,2 |
| Espagne | 43,9 | 7,1 | ... | 1,0 | 38,2 | 7,1 | 67,4 | ... | ... | 2,6 | ... | ... | -5,7 | 0,0 |
| Sri Lanka | 18,5 | 1,3 | 2,0 | 2,6 | 13,4 | 12,0 | 9,1 | 0,8 | 1,0 | 12,8 | 38,5 | 2,8 | -5,2 | 3,8 |
| Saint-Kitts-et-Nevis | 31,8 | 2,3 | ... | ... | 37,9 | 20,2 | ... | 3,0 | 8,7 | 39,0 | ... | ... | 6,2 | 0,6 |
| Sainte-Lucie | 31,8 | 4,7 | 4,4 | ... | 25,6 | 23,0 | ... | 2,1 | 0,0 | 14,4 | 37,2 | 2,9 | -6,2 | 2,1 |
| Saint-Vinc.-et-Grenadines | 34,3 | 4,3 | ... | ... | 27,6 | 23,0 | ... | 1,2 | 10,4 | 18,8 | 40,6 | 4,0 | -6,7 | 1,2 |
| Soudan | 12,4 | 1,7 | ... | ... | 11,4 | ... | ... | 1,6 | 4,4 | 0,3 | 47,9 | 0,5 | -1,0 | 38,0 |
| Suriname | 28,1 | 3,4 | ... | ... | 24,6 | 19,4 | ... | 0,8 | 11,3 | 14,6 | ... | ... | -3,5 | 2,6 |
| Swaziland | 36,8 | 6,3 | 8,3 | 2,9 | 35,9 | ... | ... | 2,2 | 7,3 | 20,1 | 13,1 | 0,9 | -0,9 | 5,8 |
| Suède | 52,4 | 7,9 | ... | 1,1 | 50,3 | 20,7 | 37,4 | ... | ... | 10,8 | ... | ... | -2,0 | 0,1 |
| Suisse | 33,1 | 7,0 | 5,3 | 0,7 | 33,5 | ... | 45,7 | ... | ... | 76,3 | ... | ... | 0,5 | 0,1 |
| Syrie | ... | 1,6 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3,3 | ... | ... | ... | ... | ... |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-------|------|-----|-----|-------|------|-------|------|------|------|------|------|-------|------|
| Tadjikistan | 26,5 | 1,7 | 3,9 | ... | 25,8 | ... | ... | 5,2 | 0,0 | 5,4 | 41,8 | 5,0 | -0,6 | 6,6 |
| Tanzanie | 26,5 | 2,8 | ... | 1,2 | 21,5 | 16,1 | ... | 10,0 | 3,7 | 14,0 | 39,7 | 0,5 | -5,0 | 5,9 |
| Thaïlande | 24,2 | 3,0 | 5,8 | 1,5 | 21,8 | 16,5 | 18,8 | 0,0 | 8,6 | 43,2 | 37,2 | 3,6 | -2,5 | 2,0 |
| Bahamas | 22,5 | 3,5 | ... | ... | 17,2 | 15,5 | ... | ... | 23,9 | 9,6 | ... | ... | -5,2 | 1,4 |
| Gambie | 27,9 | 3,3 | 3,9 | ... | 23,3 | ... | ... | 15,3 | 11,0 | 24,8 | 59,0 | 3,1 | -4,6 | 5,3 |
| Timor-Leste | 28,9 | 3,2 | 9,4 | 2,3 | 52,4 | ... | ... | 5,1 | 0,2 | ... | ... | ... | 23,5 | 2,5 |
| Togo | 26,4 | 4,4 | 4,5 | ... | 21,4 | 16,4 | ... | 6,2 | 35,2 | 11,7 | 24,4 | 1,5 | -5,0 | 1,5 |
| Tonga | 29,3 | 4,5 | ... | ... | 30,0 | ... | ... | 16,7 | 10,5 | 32,9 | 41,6 | 1,4 | 0,7 | 1,6 |
| Trinité-et-Tobago | 32,4 | 2,7 | ... | ... | 32,5 | ... | 36,5 | ... | 23,6 | 38,2 | ... | ... | 0,1 | 4,7 |
| Tunisie | 35,3 | 4,2 | ... | 1,8 | 30,9 | 21,0 | 90,4 | 2,2 | 0,0 | 16,2 | 55,5 | 5,9 | -4,4 | 5,7 |
| Turquie | 37,3 | 4,7 | ... | 2,3 | 35,3 | 20,4 | 126,2 | 0,4 | 0,7 | 16,0 | 47,9 | 7,6 | -2,0 | 9,0 |
| Turkménistan | 16,4 | 1,3 | ... | ... | 16,5 | ... | ... | 0,1 | ... | ... | 1,3 | 0,1 | 0,0 | 5,0 |
| Tuvalu | 100,2 | 15,4 | ... | ... | 116,0 | ... | ... | 61,2 | ... | ... | ... | ... | 15,8 | 3,3 |
| Ouganda | 19,8 | 1,9 | 3,2 | 2,5 | 15,0 | 13,0 | ... | 7,8 | 3,3 | 14,6 | 21,0 | 0,4 | -4,8 | 5,5 |
| Ukraine | 48,4 | 4,1 | 6,2 | 2,6 | 42,6 | 18,2 | 90,1 | 0,4 | 0,6 | 11,4 | 81,6 | 20,9 | -5,8 | 11,4 |
| Emirats arabes unis | 22,8 | 1,9 | ... | 5,0 | 33,3 | 0,4 | 15,5 | ... | 3,9 | 17,0 | ... | ... | 10,5 | 2,2 |
| Royaume-Uni | 42,5 | 7,8 | ... | 2,2 | 37,2 | 25,3 | 46,7 | ... | ... | 3,7 | ... | ... | -5,3 | 1,6 |
| Etats-Unis | 36,9 | 8,3 | ... | 4,2 | 31,4 | 10,2 | 57,2 | ... | ... | 0,8 | ... | ... | -5,5 | 2,0 |
| Uruguay | 33,5 | 6,1 | 4,5 | 1,9 | 30,0 | 19,3 | 70,5 | 0,0 | 3,6 | 29,2 | ... | ... | -3,5 | 8,8 |
| Ouzbékistan | 35,6 | 3,1 | ... | ... | 36,2 | ... | ... | 0,5 | ... | ... | 18,1 | 1,2 | 0,6 | 10,0 |
| Vanuatu | 22,6 | 3,1 | ... | ... | 19,7 | ... | ... | 12,9 | 27,9 | ... | 16,7 | 1,0 | -3,0 | 1,7 |
| Venezuela | 43,2 | 1,6 | ... | 1,3 | 29,1 | ... | ... | 0,0 | 1,1 | 9,5 | 27,5 | 4,6 | -14,2 | 64,3 |
| Viet Nam | 26,9 | 2,8 | ... | 2,2 | 20,3 | ... | ... | 2,6 | 3,9 | 15,2 | 40,2 | 3,1 | -6,6 | 5,2 |
| Yémen | 29,3 | 1,5 | ... | 4,5 | 23,9 | ... | ... | 2,0 | 0,4 | 13,1 | 22,1 | 0,8 | -5,4 | 9,0 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|------------|
| Zambie | 24,2 | 4,2 | ... | 1,3 | 19,0 | ... | ... | 3,8 | 15,3 | 10,1 | 25,9 | 1,2 | -5,2 | 8,0 |
| Zimbabwe | 30,9 | ... | ... | 2,5 | 29,2 | ... | ... | 8,0 | 0,0 | 3,6 | 69,5 | 21,2 | -1,7 | 0,3 |
| Monde | 34,7 | 4,1 | 4,6 | 2,0 | 31,9 | 17,2 | 57,2 | 6,3 | 6,8 | 21,1 | 45,5 | 5,1 | -2,8 | 4,4 |

Notes: 2014 ou données les plus récentes; en pourcentage du PIB sauf indication contraire.

Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (octobre 2014), sauf indication contraire

^a Indicateurs du développement dans le monde (2015)

^b Représente les valeurs moyennes pour la période 2010-2012 d'après les calculs des auteurs fondés sur Kar et Spanjers (2014), "Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2003-2012," (Washington, Global Financial Integrity)

^c Global Economic Monitor, Banque mondiale (janvier 2015)

^d Ratio cotisations de sécurité sociale/dépenses publiques pour la protection sociale (en pourcentage du PIB, dernière année disponible)

Annexe 2. Taux de cotisation à la sécurité sociale

| Pays | Personnes assurées | Employeur | Total | Pays | Personnes assurées | Employeur | Total |
|---------------------------|--------------------|------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|-----------|--------|
| Amériques | | | | Andorre | 5,5 | 14,5 | 20,0 |
| Antigua-et-Barbuda | 7,5 | 9,5 | 17 | Autriche | 17,20 | 25,15 | 42,35 |
| Argentine | 14 | 21,5 ^d | 35,5 | Bélarus | 7,0 | 34,3 | 41,3 |
| Bahamas | 4,4 | 6,4 ^d | 10,8 | Belgique | 13,07 | 24,80 | 37,87 |
| Barbade | 9,18 | 10,43 ^d | 19,61 | Bulgarie | 12,9 | 17,8 | 30,7 |
| Belize | ^e | ^e | ^e | Croatie | 20,0 | 15,2 | 35,2 |
| Bermudes | 5 ^f | 5 ^{d,f} | 10 ^f | Chypre | 7,8 | 7,8 | 15,6 |
| Bolivie | 12,71 | 27,71 ^{d,g} | 39,42 | République tchèque | 11 | 34 | 45 |
| Brésil | 8 | 21 ^{d,h} | 29 | Danemark | 8 | 0 | 8 |
| Iles Vierges britanniques | 4 | 4,5 ^d | 8,5 | Estonie | 4 | 34 | 38 |
| Canada | 6,83 | 7,582 ^{d,i,j} | 14,412 | Finlande | 8,41 | 22,19 | 30,60 |
| Chili | 17,65 | 4,61 ^d | 22,26 | France | 13,2 | 37,5 | 50,7 |
| Colombie | 8 | 28,848 | 37,848 | Allemagne | 20,175 | 20,575 | 40,750 |
| Costa Rica | 9,17 | 17,42 ^d | 26,59 | Grèce | 12,05 | 23,60 | 35,65 |
| Cuba | 1 | 12,5 | 13,5 | Guernesey | 6,0 | 6,5 | 12,5 |
| Dominique | 4,5 | 7,25 ^d | 11,75 | Hongrie | 16 | 27 | 43 |
| République dominicaine | 5,91 | 15,39 ^d | 21,3 | Islande | 4,00 | 15,79 | 19,79 |
| Equateur | 8,64 | 10,36 | 19 | Irlande | 4,00 | 4,25 | 8,25 |
| El Salvador | 9,25 | 12,05 | 21,3 | Ile de Man | 11,0 | 12,8 | 23,8 |
| Grenade | 4 | 5 ^d | 9 | Italie | 9,19 | 33,68 | 42,87 |
| Guatemala | 4,83 | 10,67 | 15,5 | Jersey | 6,0 | 6,5 | 12,5 |
| Guyane | 5,6 | 8,4 | 14 | Lettonie | 10,50 | 23,59 | 34,09 |
| Haïti | 6 | 8 ^d | 14 | Liechtenstein | 12,55 | 15,90 | 28,45 |
| Honduras | 3,5 | 7,2 ^d | 10,7 | Lituanie | 9,00 | 31,17 | 40,17 |
| Jamaïque | 2,5 | 2,5 ^{dj} | 5 | Luxembourg | 12,70 | 11,95 | 24,65 |
| Mexique | 2,4 | 31,3 ^{dj} | 33,7 | Malte | 10 | 10 | 20 |
| Nicaragua | 6,25 | 14,5 ^d | 20,75 | Moldavie | 6 | 23 | 29 |
| Panama | 9,75 | 12,25 ^d | 22 | Monaco | 6,55 | 23,48 | 30,03 |
| Paraguay | 9 | 14 | 23 | Pays-Bas | 22,70 | 19,07 | 41,77 |
| Pérou | 13 ^m | 9,63 ^d | 22,63 | Norvège | 8,2 | 14,1 | 22,3 |
| Saint-Kitts-Nevis | 5 | 6 ^d | 11 | Pologne | 22,71 | 19,38 | 42,09 |
| Guyane | 5,6 | 8,4 | 14 | Portugal | 11,00 | 23,75 | 34,75 |
| Haïti | 6 | 8 ^d | 14 | Roumanie | 16,5 | 28 | 44,5 |
| Honduras | 3,5 | 7,2 ^d | 10,7 | Russie | 0 | 30,2 | 30,2 |
| Jamaïque | 2,5 | 2,5 ^{dj} | 5 | Saint-Marin | 6,3 | 31,0 | 37,3 |

| | | | | | | | |
|----------------------------------|------|------------------------|-------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Mexique | 2,4 | 31,3 ^{dj} | 33,7 | Serbie | 19,9 | 17,9 | 37,8 |
| Nicaragua | 6,25 | 14,5 ^d | 20,75 | République slovaque | 13,4 | 33,2 | 46,6 |
| Afrique | | | | Slovénie | 22,10 | 16,63 | 38,73 |
| Algérie | 9 | 25 | 34 | Espagne | 6,25 | 31,13 | 37,38 |
| Bénin | 3,6 | 16,4 ^c | 20 | Suède | 7,00 | 31,42 | 38,42 |
| Botswana | 0 | 0 ^e | 0 | Suisse | 13,25 | 13,35 | 26,60 |
| Burkina Faso ^f | 5,5 | 16 ^{c,e} | 21,5 | Turquie | 15,0 | 21,5 | 36,5 |
| Burundi ^f | 4 | 9 ^{c,e} | 13 | Ukraine | 3,6 | 36,1 | 39,7 |
| Cameroun ^f | 2,8 | 12,95 ^{c,e} | 15,75 | Royaume-Uni | 11,1 | 13,8 | 24,9 |
| Cabo Verde ^f | 8 | 17 ^{c,e} | 25 | Asie-Pacifique | | | |
| Rép. Centrafricaine ^f | 3 | 19 ^{c,e,g} | 22 | Arménie | 8 | 0 ^b | 8 ^b |
| Tchad ^f | 3,5 | 16,5 ^{c,e,g} | 20 | Australie | 0 | 9,5 ^b | 9,5 ^b |
| Congo (Brazzaville) ^f | 4 | 20,28 ^{c,e,g} | 24,28 | Azerbaïdjan | 3 | 22 ^c | 25 ^c |
| Congo (Kinshasa) | 3,5 | 9 ^{c,e} | 12,5 | Bahreïn | 7 | 13 | 20 |
| Côte d'Ivoire ^f | 6,3 | 15,45 ^{c,e} | 21,75 | Bangladesh | 0 ^c | 0 ^c | 0 ^c |
| Djibouti ^f | 4 | 15,7 | 19,7 | Brunéi | 8,5 | 8,5 ^b | 17 ^b |
| Egypte ^f | 14 | 26 ^e | 40 | Myanmar | 6 | 7 | 13 |
| Guinée équatoriale ^h | 4,5 | 21,5 | 26 | Chine | 9 | 24 ^c | 33 ^c |
| Ethiopie | 7 | 11 | 18 | Fidji | 8 | 8 ^c | 16 ^c |
| Gabon ^f | 5 | 20,1 ^{c,e,g} | 25,1 | Géorgie | 0 | 0 ^{bc} | 0 ^{bc} |
| Gambie ^f | 5 | 30 ^e | 35 | Hong Kong | 5 | 5 ^c | 10 ^c |
| Ghana | 5,5 | 13 ^e | 18,5 | Inde | 13,75 | 21,25 | 35 |
| Guinée ^f | 5 | 20 ^{c,e,g} | 25 | Indonésie | 2,5 | 8 ^c | 10,5 ^c |
| Kenya ^f | 5 | 5 ^e | 10 | Iran | 7 | 23 ^c | 30 ^c |
| Lesotho | 0 | 0 ^e | 0 | Iraq | 4,1 | 12,9 | 17 |
| Libéria | 3 | 4,75 ^e | 7,75 | Israël | 0,39 | 3,43 | 3,82 |
| Libye | 5,25 | 12,95 | 18,2 | Japon | 9,237 ^b | 9,987 ^b | 19,224 ^b |
| Madagascar ^f | 1 | 13 ^{e,g} | 14 | Jordanie | 6,5 | 12,25 | 18,75 |
| Malawi | 0 | 0 ^e | 0 | Kazakhstan | 10 | 0 ^b | 10 ^b |
| Mali ^f | 6,66 | 17,9 ^{e,g} | 24,56 | Kiribati | 7,5 | 7,5 ^c | 15 ^c |
| Mauritanie ^f | 3 | 14 ^{c,e,g} | 17 | Koweït | 5,5 | 10,5 | 16 |
| Maurice ^f | 4 | 6 ^{e,k} | 10 | Kirghizistan | 10 | 15,25 | 25,25 |
| Maroc ^f | 6,29 | 18,5 ^{c,e} | 24,79 | Laos | 4,75 | 5,25 | 10 |
| Namibie ^f | 0,9 | 0,9 ^{e,k} | 1,8 | Liban | 0 | 14,5 | 14,5 ^c |
| Niger ^f | 5,25 | 15,4 ^{c,e,g} | 20,65 | Malaysie | 12 | 14,75 | 26,75 |
| Nigéria | 7,5 | 8,5 ^e | 16 | Iles Marshall | 7 | 7 | 14 |
| Rwanda ^f | 3 | 5 ^e | 8 | Micronésie | 7,5 | 7,5 | 15 |
| Sao Tomé-et-Principe | 4 | 6 | 10 | Népal | 10 | 10 ^c | 20 ^c |

| | | | | | | | |
|------------------|-------|----------------------|-------|---------------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Sénégal f | 11 | 23 ^{e.g} | 34 | Nouvelle-Zélande | 0 | 0 ^b | 0 ^b |
| Seychelles | 1,5 | 1,5 ^{l,m} | 3 | Oman | 7 | 11,5 | 18,5 |
| Sierra Leone | 5 | 10 ^e | 15 | Pakistan | 1 | 11 | 12 ^c |
| Afrique du Sud f | 1 | 1 ^{e,k} | 2 | Palaos | 6 | 6 | 12 |
| Soudan | 8 | 19 ^e | 27 | Papouasie-Nouvelle-Guinée | 6 | 8,4 | 14,4 |
| Swaziland f | 5 | 5 ^e | 10 | Philippines | 3,63 | 7,37 ^b | 11 ^b |
| Tanzanie | 10 | 10 | 20 | Qatar | 5 | 10 ^c | 15 ^c |
| Togo | 4 | 17,5 ^{e,g} | 21,5 | Samoa | 5 | 6 ^c | 11 ^c |
| Tunisie | 8,8 | 15,45 ^{e,n} | 24,25 | Arabie saoudite | 10 | 12 | 22 |
| Ouganda | 5 | 10 ^e | 15 | Singapour | 20 | 16 ^c | 36 ^c |
| Zambie f | 5 | 5 ^e | 10 | Iles Salomon | 5 | 7,5 ^c | 12,5 ^c |
| Zimbabwe | 3,5 | 3,5 ^e | 7 | Corée du Sud | 5,195 | 6 | 11,195 |
| Europe | | | | Sri Lanka | 8 ^b | 12 ^c | 20 ^{bc} |
| Albanie | 11,39 | 16,51 | 27,90 | Syrie | 7 | 17,1 ^c | 24,1 ^c |

Notes: Ce tableau présente un aperçu, et les taux de cotisation ne sont pas directement comparables entre les différents programmes et pays. Les taux sont présents en pourcentage des revenus couverts. Pour une description plus approfondie des cotisations aux régimes vieillesse, invalidité et survivants; maladie et maternité; accident de travail; chômage; et allocations familiales, voir le site de l'AISS (<https://www.issa.int/fr/ssptw>) et la plateforme de l'OIT sur la protection sociale (www.social-protection.org/).

a. Comprend vieillesse, invalidité et survivants; maladie et maternité; accident de travail; chômage; et allocations familiales. Dans certains pays, le taux ne couvre pas nécessairement tous ces programmes. Dans certains cas, seuls certains groupes sont représentés, notamment les salariés. Lorsque le taux de cotisation varie, la moyenne ou le taux le plus bas est utilisé.

b. Les cotisations permettent de financer les prestations de vieillesse uniquement.

c. Les employeurs prennent en charge la totalité du coût des allocations familiales.

d. Le gouvernement prend en charge la totalité des coûts du programme de vieillesse, invalidité et survivants.

e. Les employeurs prennent en charge la totalité du coût des prestations en cas d'accident du travail.

f. Pour certaines prestations, les cotisations ne doivent pas dépasser un certain plafond.

g. Les employeurs prennent en charge la totalité du coût des prestations de maternité.

h. Les données datent d'au moins deux ans.

i. Comprend également les taux de cotisation pour d'autres programmes.

j. Absence de programme invalidité et survivants. Le programme vieillesse doit être mis en œuvre.

k. Le gouvernement prend en charge la totalité du coût des allocations familiales.

l. Le gouvernement prend en charge la totalité du coût des prestations en espèces de maladie et de maternité.

m. Le gouvernement prend en charge la totalité du coût des prestations en cas d'accident du travail.

n. Le Fonds national de sécurité sociale prend en charge la totalité du coût des prestations chômage.

Source : SSA (Social Security Administration, Administration de sécurité sociale des Etats-Unis) et AISS (Association internationale de la sécurité sociale), 2014.